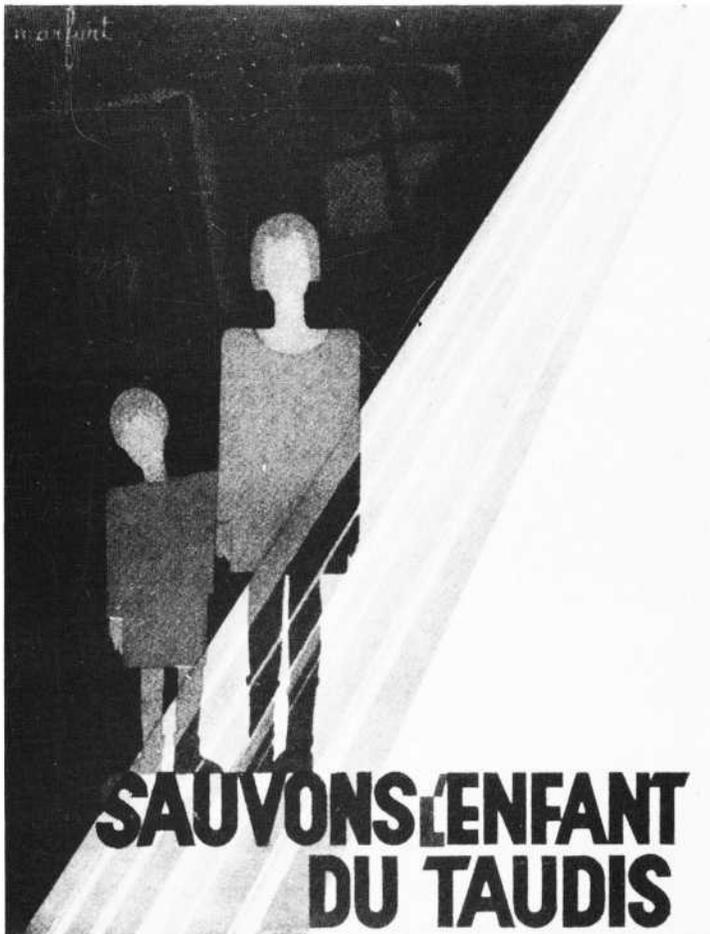


DOSSIERS
DES
SEMINAIRES

T.T.S.



**Mémoire des lieux :
une histoire des taudis**

Séminaire animé par J.F. LAE et N. MURARD
GRASS (IRESCO)

5/6



Ministère de l'Équipement et du Logement

Délégation à la Recherche et à l'Innovation
74, rue de la Fédération 75015 PARIS

Décembre 1988

Mémoire des lieux : Une histoire des taudis.

textes préparés et présentés par
Jean-françois LAE et Numa MURARD

Séminaire du GRASS-DRI 1986-1988

Délégation à la Recherche et à l'Innovation au MEL.
Groupe de Recherche et d'Analyse du Social et de la Sociabilité.(UA. CNRS)
IRESCO 59-61 rue Pouchet. Paris 75849.

Nous prions les lecteurs et les participants au séminaire "guerre aux taudis" de bien vouloir excuser cette tardive parution, due aux aléas de réécriture, de correction, de réduction des textes ici présentés. Une partie d'entre eux sont issus d'interviews que nous avons dû reconstruire, réorganiser, simplifier pour cette cause. Les textes n'engagent que leurs auteurs. Cette phase d'attente est heureusement close aujourd'hui, grâce au soutien actif de la D.R.I.

J-F. L N.M.

Planche de couverture. Affiche de propagande. Ligue des Familles Nombreuses de Belgique. (1932).

Remerciements

Nous tenons à remercier en premier lieu les témoins et les chercheurs, étrangers et français, qui ont animé ce séminaire.

Donatella Calabi, enseignante à l'Instituto Universitario di Architettura di Venezia.

Guido Zucconi, enseignant au Dipartimento di Storia dell'Architettura di Venezia.

Jonas Gueist, chercheur au Hochschule der Künste Berlin. Architecture.

Bruno De Meulder, chercheur à la Katholieke Universiteit Leuven.

Roger-Henri Guerrand, enseignant à l'Ecole d'architecture de Paris -Belleville.

Rémi Baudoui, Chercheur à l'Ecole d'Architecture de Paris-Villemin

Eugène Claudius -Petit, ancien ministre de la Reconstruction.

Jean Gohier, collaborateur auprès d'Auzelle à la Direction Générale de l'Urbanisme.

Bernard Légié, chercheur au laboratoire d'anthropologie Urbaine et Industrielle. CNRS.

Christine Brisset, figure de proue des Castors et des mouvements de squattages des années 57.

Jean-Claude Toubon, chercheur et chargé de mission auprès de l'Union Nationale des Fédérations d'Organismes d'Habitations à Loyer Modéré.

E. Drapier, militant des Pact de Lille.

Chavanneau, militant des Pact de Roubaix.

Louis Houdeville, militant sur le logement à Marseille.

Hervé Le Ru, Secrétaire Général des Communautés Emmaüs.

Perthus, Directeur de Logement et Promotion Sociale.

André Trintignac, ancien président du Groupe Interministériel permanent de lutte contre l'habitat insalubre.

Yvette Marin, enseignante à l'université de Perpignan.

Marwan Abi-Samra et **Jérôme Finas**, chercheurs à l'ARIESE, Université de Lyon II.

Véronique de Rudder, chercheur au LSCI-CNRS.

Jean Nizey, chercheur au CRESAL. CNRS

Michel Peraldi, chercheur au CERFISE, Marseille.

Alain Hayot, enseignant à l'Ecole d'Architecture de Marseille.

Bruno Ehrmann, militant sur les Bidonvilles de Nanterre depuis trente ans.

Isabelle Massin, Conseillère Générale du Val d'Oise, ancien membre du GIP.

Michel Marié, Directeur de recherche au CNRS

Nous remercions en particulier **Roger-Henri Guerrand**, dont les conseils, la présence, et les réflexions nous ont été précieux.

Nous remercions enfin la Direction de L'IRESKO qui a permis l'accueil de ce séminaire du GRASS dans de bonnes conditions.

SOMMAIRE

		Pages
Michel Marié.	Le logement social et son double	7
Jean-François Laé et Numa Murard.	Temporalité, Historicité et décalages.	11

I - LE TAUDIS DANS LA TEMPETE DE L'HISTOIRE

Donatella Calabi	Politique du logement pour les populations pauvres en Italie : le cas de Venise	25
Guido Zucconi	Quelques utopies fascistes: la "bonification intégrale" de la campagne et de la ville	33
Jonas Geist	Les baraquements à Berlin	39
Bruno De Meulder	La guerre au taudis en Belgique	47
Roger-Henri Guerrand	Deux villages de "renfermement" aux Pays-Bas dans l'entre-deux guerres.	67
Rémi Baudoui	Le logement provisoire de la reconstruction <i>Témoignage d'Eugène Claudius-Petit, ministre de la reconstruction</i>	71 84
Jean Gohier	Du logement insalubre à l'habitat défectueux: Robert Auzelle et l'action du Centre d'Etudes de la Direction Générale de l'Urbanisme	85

II - POPULATIONS, MOUVEMENTS, INSTITUTIONS

Bernard Légé	Le mouvement Castor angevin <i>Témoignage de Mme Brisset, Présidente des Castors d'Angers</i>	93 106
--------------	--	-----------

Jean-Claude Toubon	Le mouvement PACT	109
	<i>Témoignage de Mr Drapier, PACT de Lille</i>	127
	<i>Témoignage de Mr Chavaneau, PACT de Roubaix</i>	129
Louis Houdeville	La campagne de l'Abbé Pierre	131
	<i>Témoignage de Mr Le Ru, Emmaüs</i>	147
	<i>Témoignage de Mr Pertus, Logement et Promotion Sociale</i>	148
	<i>Témoignage de Mr Trintignac, Groupe Interministériel permanent de lutte contre l'habitat insalubre</i>	149
Yvette Marin	Octavia Hill, inspiratrice victorienne du logement social.	151
	<i>Citations d'Octavia Hill.</i>	159
Marwan Abi-Samra et François Jérôme Finas	Les filières de l'exil des Français-Musulmans	161
Véronique de Rudder	Regard sur le relogement des immigrés	171

III - LES LIEUX

Jean Nizey	Les acteurs du logement à Saint Etienne	187
Michel Peraldi	Les camps de transit à Marseille	199
Alain Hayot	Résorption de l'habitat insalubre à Marseille	207
Véronique De Rudder	La Courneuve 1986: destruction de la tour Debussy	217
	<i>Témoignage de Bruno Ehrmann : Nanterre, laboratoire social.</i>	223
	<i>Témoignage de Mme Massin, le bidonville de Nice</i>	229
	<i>Témoignage de Mr Chavaneau, le bidonville de Nice</i>	230
	<i>(suite et fin)</i>	

LE LOGEMENT SOCIAL ET SON DOUBLE

par Michel MARIE

Parmi les séminaires créés par la DRI, en liaison avec le Plan Urbain et le Plan Construction, "*Guerre au taudis*" conçu et dirigé par Jean François Laé et Numa Murard a certainement été l'un des plus inventifs qu'il m'ait été donné de suivre. Généralement un séminaire a pour but de faire le point sur l'état d'une question et cela est déjà fort utile. C'est un lieu de ressention et de capitalisation des savoirs, rarement cependant celui de leur élaboration. En évitant de s'enfermer dans le cénacle des chercheurs, en créant à chacune des séances les conditions d'une rencontre entre le travail de sciences sociales et la mémoire des témoins, les responsables ont su faire de leur séminaire un véritable lieu de recherche. Ils ont transformé le séminaire en terrain d'expérience. C'est donc une recherche en cours d'élaboration, un travail collectif à l'oeuvre dont les dossiers 5 et 6 vont avoir la charge de vous rendre compte.

Dès le lancement du séminaire les animateurs étaient parfaitement au courant du risque qu'ils courraient à vouloir faire l'histoire du logement des pauvres c'est-à-dire d'une série particulière que, faut de mieux, ils ont appelé "*logement spécialisé*" (cité d'urgence, baraquement, transit, foyer pour "*célibataires*",...) ; "*l'urgence, il n'est pas de pire ennemi de la mémoire*" écrivaient-ils dans la plaquette introductive du séminaire. L'urgence comme méthode d'action, réponse technique à des besoins massifs de crise du logement, ne peut que faire table rase du passé. On peut facilement le comprendre. Le bulldozer n'est pas seulement sur le terrain ; il est aussi dans les esprits. Plus étonnant est le fait que les chercheurs, à de notables exceptions près (Henri Coing dans le XIIIème, Colette Pétonnet sur le transit,...) aient accepté cette urgence comme postulat de base. Ils ont accepté comme une évidence l'idée d'un besoin massif, infini de logement, qu'il s'agissait seulement de mesurer et de satisfaire. A quoi aurait bien pu leur servir l'histoire ?

Il faudra attendre que l'apparente crise perpétuelle du logement s'apaise et devienne une crise des logements sociaux, inoccupés et impayés, que l'HLM devienne le symbole de l'échec social, le lieu d'assignation et de désignation des pauvres, des délinquants et des étrangers, pour qu'apparaisse l'évidence : l'histoire du logement spécialisé est intimement liée à celle de la grande histoire du logement social. Elle n'est pas seulement un épisode particulier, un moment indissociable, elle en est aussi le double, l'"*autre*", sa fonction-miroir. Ce qui n'était alors qu'un objet particulier pour techniciens du social ou spécialistes des sciences sociales prend alors une autre dimension par les questions qu'il ouvre sur la véritable nature du logement social. Celui-ci n'est plus seulement un bien d'usage à traiter comme objet de consommation collective ou comme lieu de

confort. Il faut l'appréhender comme dispositif de pouvoir et de savoir sur les hommes, dispositif d'apprentissage et d'inculcation de normes et de règles de vie, de désignation et de tri, de regroupement ou de dispersion, de domestication de la différence. En faisant du logement spécialisé le miroir réfléchissant du logement social, le révélateur des contradictions de notre développement, les animateurs du séminaire ont en quelque sorte retourné le regard que l'on porte habituellement sur la question du logement, apporté une toute autre vision de son histoire. Je me contenterai ici de faire état de quelques traits novateurs de leur démarche.

D'abord du point de vue de la question qui est au centre de ce séminaire, l'histoire parallèle des deux séries : celle du logement spécialisé et celle du logement social. Généralement ces deux séries sont disjointes, étudiées indépendamment l'une de l'autre. Plus grave encore : par le jeu habituel des spécialisations disciplinaires à l'intérieur de chacune des séries on tend à séparer ce qui d'une part relève de la demande sociale, de la connaissance des milieux et des gens, ce qui d'autre part relève de la connaissance des instruments et des dispositifs de leur traitement.

Je crois que le premier mérite de ce séminaire a été au contraire de créer les conditions pour que les deux points de vue, celui d'une anthropologie des milieux sociaux et celui d'une sociologie des techniques, puissent se confronter. Cette imbrication du social et du technique a pu être atteinte de différentes façons. D'abord en versant au débat un certain nombre d'expériences mettant en oeuvre une pluralité de disciplines. L'inscription de modèles généraux (une cité de transit, une résorption de bidonville,...) dans l'histoire singulière d'un lieu impose au récit la prise en compte de toutes les dimensions complexes de la réalité : non seulement les effets techniques des dispositifs mis en place dans le milieu local, mais aussi en retour les rétroactions, les effets sociaux du milieu sur le dispositif technique, tout au moins ses effets de ruse, voire même parfois d'inflexion d'un programme.

Cette imbrication, ce brouillage de cartes entre le social et le technique a pu être atteint aussi en se tournant cette fois du côté des militants et des techniciens. Par le couplage du discours des chercheurs sur ces itinéraires avec la mémoire des témoins, J.F. Laé et N. Murard sont arrivés à créer une véritable dramaturgie. Je suis frappé, à la lecture de ces deux dossiers de l'acuité sociologique de certains témoins (dont la parole est reproduite dans des "encadrés") et de l'intimité que beaucoup de chercheurs entretiennent avec leur objet. Ce chassé croisé des regards donne des résultats tout à fait intéressants et je me sens moi-même profondément impliqué dans ce jeu de l'intimité et de la mise à distance, du militant (ou du technicien plus ou moins militant) et du chercheur où l'un ne se prend pas pour l'autre mais où tous deux font ce qu'il faut pour se comprendre. Visiblement beaucoup de scientifiques de ce séminaire ont été successivement militants et chercheurs.

L'intérêt de ces itinéraires qui parfois nous sont présentés comme de pieux récits est de nous montrer combien les cultures techniques (ou les technicités du social) sont le produit complexe des expériences d'une époque. Ainsi voit-on surgir à travers l'histoire de tel militant la double dimension que l'on peut donner au mot aventure : la mesure des déterminismes qui pèsent sur l'action à travers sa propre expérience, la liberté de les dépasser dans une vision parfois prophétique de l'existence.

Peut-être ne s'est-on pas suffisamment interrogé, après Max Weber, sur le fait que les représentations et les visions du monde répandues par des voies irrationnelles était à l'arrière-plan de nos modes de vie et des pratiques les plus rationnelles, d'une charité qui s'était faite technicienne. Beaucoup de témoins français de ce séminaire ont fait eux-mêmes la relation entre leur action et leur provenance de mouvements situés la plupart du temps à la périphérie du catholicisme (Sillon, prêtres-ouvriers, Economie et Humanisme,...). A l'instar des "*origines protestantes du catholicisme*" peut-être faudrait-il un jour essayer de comprendre combien cette marge du catholicisme, cette quête d'une troisième voie, était dispensatrice d'énergie après la deuxième guerre mondiale et combien elle était à l'origine de ce qui a fait courir des générations de militants.

Je voudrais maintenant pour clore cette présentation montrer comment, à partir de ces récits de militants et de techniciens, souvent pris dans le feu de l'urgence et de l'action, les deux organisateurs ont su prendre la distance des sciences sociales et restituer aux témoins une image où ils pouvaient se reconnaître. La tâche n'était pas facile pour deux raisons au moins. La première consiste en ce que le chercheur n'est pas le simple observateur du territoire des autres. Il est lui-même fait et cause dans les sociétés qu'il décrit, souvent très proche des militants, parfois des techniciens. L'autre raison tient à l'écart qui existe nécessairement entre la réalité qu'il découvre et les regards établis qui en rendent compte et que le chercheur ne peut prendre pour argent comptant. Les mots fonctionnent souvent comme des corps constitués -on l'a bien vu à propos du discours d'urgence - et tout le problème est de les prendre au sérieux, comme partiellement constitutifs de la réalité, sans pour autant les prendre à la lettre. Je crois que les auteurs ont pris de la distance de deux façons dont ils ont su jouer habilement dans ce séminaire.

La première consiste à dilater l'ESPACE de son sujet. Ainsi ont-ils fait parler des chercheurs étrangers qui avaient une sérieuse expérience de l'habitat spécialisé dans leur propre pays (Italie, Allemagne, Belgique, Hollande, Grande Bretagne). Je ne crois pas beaucoup aux comparaisons internationales car très souvent elles ne disposent pas d'une connaissance suffisante des contextes et des présupposés culturels. Elles ont souvent tendance à accentuer les différences au détriment d'une véritable comparativité qui évalue le poids des différences et des similitudes, permettant d'en comprendre le rapport historique.

Le détour par l'étranger a cependant valeur de dépaysement. S'il est pratiqué avec une certaine prudence il peut être d'une très grande utilité par ses effets de distanciation sur nos propres problèmes, par sa capacité à nous sortir de notre coquille. Il peut permettre d'envisager des approches que nous n'avions pas imaginé chez nous. J'en suggère deux que m'a apporté la lecture des interventions. L'une porte sur la très grande circulation des modèles (par exemple le transit) qui ne fera que s'accroître avec le développement du marché commun. L'un des problèmes que pose le traitement de ces modèles est qu'ils se propagent dans des aires culturelles différentes (droit romain et droit anglo-saxon). L'autre porte sur la nature même des modèles où l'on voit apparaître des différences notables où se croisent une dimension religieuse (protestants/catholiques) et une autre dimension plus politique (libéralisme/socialisme), aboutissant par exemple à ce qu'en Grande Bretagne et en Hollande on ait une conception interventionniste et directrice du travail social (rénover,

conseiller, surveiller) qui se distingue à bien des égards de ce qui se passe en France et en Belgique. On pourrait aussi voir comment la guerre et peut-être plus encore la colonisation ont laissé leur empreinte sur ces modèles.

La seconde mise à distance consiste à éclairer les faits contemporains à la lumière de l'histoire. Déjà cette dimension du TEMPS est très présente dans le discours des professionnels : *"les ministres changent, les discours aussi, mais les techniciens restent"* avait dit autrefois Robert Auzelle. Finalement le personnel responsable de l'habitat spécialisé a peu changé depuis des décennies. En se servant de cette permanence des hommes sur le terrain, Laé et Murard nous restituent un peu de la mémoire longue des institutions, ainsi par exemple le lent travail de la colonie et de la guerre sur les modèles de gestion des années 60, ou encore la dialectique de l'administration, du technicien et du militant, la prise de conscience progressive de la reproduction de la pauvreté à travers le jeu répétitif des instruments. Mais je crois que le point fort de ce travail sur le temps, sur la multiplicité des temps sociaux, est d'avoir mis en regard cette mémoire des témoins avec le travail des historiens. Ainsi nous apparaissent s'imbriquant l'une l'autre deux visions complémentaires de l'histoire : l'une plus critique, plus distancée, attentive aux écarts et mesurant les contrastes ; l'autre faite d'attachement, d'envoûtement et d'approfondissement, donnant un sens aux choses. *"Aucune activité intellectuelle n'est sans doute aussi dépendante que l'histoire des raisons qui poussent à s'y intéresser, des conditions de son élaboration, de ses lieux d'épanouissement, des circonstances de sa production, de ses enracinements psychiques et biographiques".(*)*

(*) *Essais d'égo-histoire. NRF/Gallimard, 1988. Texte de René Rémond.*

TEMPORALITÉ, HISTORICITÉ ET DÉCALAGES

par Jean-françois LAE et Numa MURARD.

Parler de logement spécialisé, c'est aborder une question aux contours imprécis, et à double face, celle d'un logement et de ses habitants. D'un côté les taudis, les baraquements, les bidonvilles, la zone, et les interventions, publiques et privées, qui les font disparaître et réapparaître: cités d'urgence, de relogement, de transit, de promotion familiale, avec leurs prolongements dans des mouvements et des administrations. De l'autre côté, les populations et les discours, journalistiques, militants, administratifs, juridiques et savants, qui les font apparaître et disparaître. La visibilité est l'élément décisif de ces processus répétés.

C'est également une question à tiroirs. L'histoire du logement spécialisé n'est pas entièrement distincte de l'histoire du logement social en général. Les deux séries convergent et divergent à plusieurs reprises. Elle engage toutes les questions qui résultent de l'interaction entre une population et un cadre bâti bien que débarrassés des problématiques qui étaient celles des sociologues de l'urbain des années 60 et 70¹, nous sommes prisonniers d'autres considérations, plus actuelles, notamment en raison du débat récent sur la nouvelle pauvreté et le revenu minimum garanti. Reprenons l'origine de notre démarche.

Pendant les premières années, nous avons travaillé de manière ethnographique, dans des cités de transit et de promotion familiale. Il en est sorti une étude sur la vie quotidienne² qui s'inspire pour partie des travaux de Colette Pétonnet et d'Erving Goffman, mais propose aussi une analyse économique et une analyse de la manière dont fonctionnent les mécanismes de protection sociale. Nous avons saisi sur le terrain l'importance des trajectoires résidentielles des familles et l'importance de l'historicité, c'est à dire de la manière dont sont vécus, remémorés et périodiquement rappelés les états d'urgence successifs, les expulsions et les déménagements, et le provisoire permanent. De cette réflexion émane le projet historique³ qui a débouché sur le séminaire. Nous pouvons aujourd'hui en reprendre les hypothèses et avancer de nouvelles idées.

● LES DÉTERMINATIONS

Le logement spécialisé n'échappe pas aux déterminations qui pèsent sur l'histoire du logement, qu'il soit privé ou "social", mais celles-ci prennent un tour

1 Michel Amiot, "Les sociologues contre l'Etat", Paris, 1986.

2 Jean-françois Laé et Numa Murard, "L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit", Seuil, 1985.

3 Jean-françois Laé et Numa Murard, Pour une histoire contemporaine de la guerre aux taudis, bande-annonce publiée dans Annales de la Recherche Urbaine.

particulier, en décalage ou en contrepoint des effets de temporalité propres aux différents usages de l'espace.

Les contraintes

On sait que la matérialité du cadre bâti est la cause d'un décalage permanent entre les rationalités qui commandent la production de logements en un lieu donné -par exemple une ZUP- et la réalité constatée au moment où le premier locataire emménage. Ce décalage est sans doute à la source de la formidable inversion de tendance constatée dans la perception du logement social entre 1950 et 1970. Symboles de la réussite, de l'accession au confort, les HLM deviennent en moins de 20 ans le symbole de l'échec et du vide social, de ce qu'il ne faut pas faire. C'est une injustice que les organismes ressentent cruellement.

En matière de logement spécialisé, cette contrainte du bâti prend la forme particulière du débat sur les normes. Il s'agit de savoir si l'on peut faire du logement hors-normes pour des habitants nécessairement définis alors comme hors-normes. Tout s'oppose à de telles constructions après 1945. Le ministre ne cédera qu'en 54, après la campagne de l'Abbé Pierre, avec la mise au concours d'un programme de cités d'urgence. Le hors-normes est le mode d'être du logement spécialisé, pas seulement pour le bâti mais aussi pour les procédures administratives, le suivi, la gestion, le statut des habitants, etc.

Ce caractère retentit aussi fortement sur l'avenir de ces logements. Ils seront plus vite dévalorisés, dégradés. Conçus de plus pour durer peu, pour être détruits après dix ou vingt ans, ils créent du provisoire pour remédier au provisoire et font peser sur les populations, les dix ans ou les vingt ans une fois écoulés, la crainte de l'expulsion déjà vécue dans le taudis.

La contrainte foncière s'exerce également sur le logement spécialisé d'une manière particulière. On connaît la faiblesse de la propriété foncière publique en France, en comparaison avec d'autres pays européens, et ce que lui doit l'histoire du logement social: difficultés à démarrer, lourdeur des procédures, coût final des opérations. Cette contrainte a des effets paradoxaux en matière de logement spécialisé. Il est parfois plus facile de trouver un terrain pour du provisoire que pour du logement définitif. Mais quel terrain: aux décharges publiques, lieux d'élection des bidonvilles de toutes natures, succèdent les marécages, les sablières ou les interstices du tissu urbain et industriel, près de la voie ferrée, sur le tracé de la piste d'atterrissage du futur aéroport, ou dans les boucles des autoroutes; bref on fait du provisoire sur des terrains inutilisables ou bien que l'on peut espérer récupérer ensuite, une fois débarassé de la population qui l'habite.

Enfin l'histoire du logement est fortement déterminée par la survie politique des acteurs locaux et nationaux: hommes politiques, fonctionnaires, notables. Or la propriété foncière publique n'est pas seulement faible, elle est aussi déséquilibrée. C'est l'Etat central qui en possède la plus grande part, alors que les pressions pour le logement s'exercent au niveau local et surtout dans les grandes communes¹. L'histoire du logement est celle du rapport entre des grands maires et l'Etat. Elle prend donc des rythmes différents suivant les régions.

¹ Paris, Lyon, St Etienne, Marseille, Roubaix, Lille, Rouen, Le Havre, Nantes...

En matière de logement spécialisé, exception faite de la campagne nationale initiée par l' Abbé Pierre, c'est au niveau de la région ou de la ville qu'il faut chercher une temporalité. Celle-ci émane du jeu entre des acteurs repérables et en nombre relativement limité: la commune, les mouvements charitables et politiques, l'administration locale, centrale, et, suivant les lieux, la CAF, le CIL, un LOGI, la Sonacotra, la Soundiata, le FAS... Ces histoires locales dépendent largement des individus qui sont placés dans les institutions et des passerelles qui existent, au nom du militantisme contre les taudis, entre l'administration, les mouvements et les organismes promoteurs et bailleurs: fonctionnaires ou sociologues militants du GIP, qui sont aussi dans les mouvements; hommes politiques qui président une société d'HLM ou un Logi.

Les grands évènements

On sait que l'effort public pour le logement n'est pas continu mais connaît dans la période moderne deux pointes, dans les années vingt où il atteint 5% du budget de l'Etat, et entre 47 et 60 où il varie entre 10 et 15%, avant de décroître régulièrement depuis¹. Cet effort est dans les deux cas lié à la guerre et à ses exigences. Il n'est pas sans effet sur le logement spécialisé. Les habitants des taudis sortent de la chrysalide des "sinistrés de la guerre" dans le costume des "sinistrés de la vie"². Les législations successives de la Quatrième et de la Cinquième Républiques ont également leurs effets: les fonds dégagés pour la résorption de l'habitat insalubre, par exemple, suscitent bien des convoitises et les critères d'insalubrité bien des discussions. Pour trouver les moyens de réhabiliter à Roubaix, par exemple, on dira des courrées que ce sont des "bidonvilles en dur".

Mais l'histoire du logement spécialisé a également ses évènements, en particulier la guerre d'Algérie et la décolonisation, qui commandent l'attitude à l'égard des migrants comme des harkis et des rapatriés, et aussi qui se manifestent par l'importation de méthodes, de langages, et d'une foule de fonctionnaires et d'intervenants marqués par cette histoire. L'intervention dans les bidonvilles n'est pas compréhensible sans l'histoire des SAS; la mise en place des camps de harkis sans l'histoire algérienne; la spécificité marseillaise des cités de transit sans l'histoire des camps de transit pour travailleurs migrants; l'histoire des foyers Sonacotra sans la réinsertion des anciens militaires de carrière comme gardiens, etc.

L'histoire du logement spécialisé a enfin son propre évènement fondateur: la campagne de l'Abbé Pierre, c'est "le mai 68 des taudis" ou faudrait-il dire "le mai 58 des taudis" ?. Elle a aussi son bidonville emblématique : le bidonville de Nanterre.

Les idéologies

Il est possible de démontrer que le logement social est une coquille vide que peuvent habiter pratiquement toutes les idéologies. R.H.Guerrand a décrit cette

¹ Robert Delorme et Christian André, "L'Etat et l'économie. Un essai d'explication de l'évolution des dépenses publiques, 1870-1980, Seuil, 1983.

² Voir E.Claudius Petit, entretien avec les chercheurs,

diversité pour l'histoire moderne ¹. La période contemporaine est caractérisée par la prééminence des pouvoirs publics sur les initiatives privées, en particulier patronales. Au plan idéologique, on peut le rappeler rapidement au risque de caricaturer, le logement social recueille tous les suffrages, du catholicisme social (celui du MRP) au socialisme et au communisme. Il prend dans les fascismes italiens ou belges, ou dans le vichysme, la forme d'une utopie, celle de la ville à la campagne. Dans les courants planistes d'après-guerre, il est un élément de la modernisation industrielle et de l'aménagement du territoire: c'est une histoire de béton, d'acier, et de main d'oeuvre. De manière plus psycho-politique, dans l'unanimité d'après-guerre, c'est l'homme moyen qui triomphe, un habitant moyen capable de s'adapter à la cellule anonyme de l'Immeuble, sans Affectation Immédiate, puis au F2,3,4...du HLM ordinaire ou amélioré.

La population du logement spécialisé se définit précisément dans son écart par rapport à cette moyenne. Ce logement a besoin et procède de formes idéologiques particulières. Elles définissent d'abord l'écart par rapport à la norme des "populations spécifiques": c'est une sociabilité déséquilibrée, trop intense, trop faible, ou pathologique, interprétée comme un ensemble de comportements puis, de plus en plus, comme une "culture". Elles théorisent ensuite la doctrine des interventions: utopie du mixage social, de l'équilibre social, du transit vers la norme, du logement adapté, de la gestion personnalisée, de l'intégration dans la différence, etc. C'est une grande souplesse et une grande labilité idéologique. Dans un grand organisme de gestion des cités de transit, par exemple, on passe directement de l'adaptation à la norme aux doctrines de Paolo Freire.

Cette approche du problème, en parallèle avec le logement social, a guidé nos premiers pas. Elle nous paraît aujourd'hui clairement insuffisante, pour des raisons de méthode -il faudrait maîtriser toute l'histoire du logement social, abondance de matériaux, absence quasi-complète d'historiens de la période la plus actuelle- , et pour des raisons de fond: l'histoire du logement social ne peut se résumer à l'histoire d'une fonction sociale dérivée: la prise en charge et le contrôle social des insolubles sur le marché du logement. Elle ne peut émerger qu'en faisant une hypothèse sur la spécificité de ce logement. Dans l'état actuel de notre réflexion, cette spécificité nous semble résider précisément dans une forme de temporalité particulière: celle du provisoire et de l'urgence.

● L'URGENCE ET LE PROVISOIRE

L'histoire impossible

Comment fondre les deux faces du problème posé, celle des populations et celle du logement? Il faudrait pouvoir repérer pour toute la période cette historicité, la manière dont ont été vécus les états d'urgence et le provisoire ou, si l'on préfère, les sociabilités passées et leur lien avec les interventions publiques et privées sur le logement. Or ceci est impossible, et les historiens de ces questions savent bien pourquoi: parce que les populations visées sont des objets de l'histoire, des quantités manipulées, et que les stratégies de réponses à ces manipulations sont

¹ Roger Henri Guerrand, "Histoire du logement Social", les éditions Ouvrières, 1966.

cachées, ignorées, clandestines, donc absentes du matériau dont dispose l'historien. Comme pour les sociétés traditionnelles, mais pour d'autres raisons, ces populations apparaissent sans histoire, ou dans une histoire du sujet essentiellement rémanente. On peut chercher à tout jamais l'impossible origine des camps de transit de Marseille, par exemple; on peut même décider de la fin de l'histoire, en faisant exploser une tour à La Courneuve ; survivre, l'éternelle plainte du retour des pauvres, qui repoussent comme la "racine folle" de Nanterre.

L'urgence

La seule histoire possible est celle du rapport entretenu par les acteurs avec ces populations. Les témoins que nous avons rencontrés, fonctionnaires, hommes politiques, militants, sociologues, etc. ont en commun le fait d'entretenir ce rapport profond avec les populations. C'est bien sûr un rapport imaginaire, mais si fort que dire: "J'ai vu un bidonville", c'est presque déjà dire: "Je suis du bidonville". Ce rapport se manifeste sous la forme d'une révélation, d'un événement fondateur qui fait de celui qui l'a éprouvé un "Don Quichote des taudis", une "Jeanne d'arc des sans-logis", ou un spécialiste des "populations spécifiques", bref un militant touché par la vocation, cette forme active de la culpabilité, et saisi par cette nécessité absolue, par cette urgence: faire quelque chose.

L'événement fondateur, c'est la découverte personnelle de l'ouvrier dépersonnalisé par le travail à l'usine, du pauvre manquant du strict nécessaire, du taudis immonde à l'unique WC collectif, de la famille entassée dans une seule pièce sans eau, de la mouche sur le visage du bébé et du berceau fixé sur pilotis pour ne pas laisser monter les rats. C'est presque une scène primitive: le jour où le bébé est mort carbonisé, le jour où l'ouvrier a parlé de sa condition, le jour de l'enterrement et la présence du ministre promettant des crédits. Chaque acteur monte son récit autour de l'événement fondateur: soudain une lumière a dévoilé un autre. Cette altérité personnelle ouvre la possibilité d'une description de l'insupportable. Montrer les quartiers insalubres, montrer l'unique point d'eau sur le palier, montrer le désarroi des familles, malgré les quelques réticences de principe, imaginer le pire et trouver des solutions immédiates, telle est la mission du militant de l'urgence.

La montée d'une urgence est un moment intensif, à l'extrémité du social, où la pensée arc-boutée sur une situation/comportement qui n'est plus supportable, cherche à se frayer un passage et à prendre prise, guettant une opportunité, interrogeant les embrayages possibles: réseaux notabiliaires, média, institutions, corporations, réseaux militants. Penser que les choses ne peuvent pas durer conduit à chercher le degré de diffusion de cette situation/comportement et à inventer des marquages successifs.

Nous voyons trois conditions à la montée de l'urgence :

- La première repose sur la culpabilité, le temps des drames médiatisés: morts d'enfants, déchirement familial, descolarisation... La culpabilité a peu de rapport avec les déterminations économiques ou les théories pédagogiques. Elle mobilise les sentiments et met en forme une scène. De l'altérité structurelle on passe

à l'altérité personnelle, assurance du vraiment vu et entendu, rassemblement de faits insupportables, intensité des relations d'altérité.

- La seconde condition, c'est la peur des autres ou la pitié, feinte ou trop réelle, mis en reflet dans les média, lieu de vérification du degré de diffusion des événements "fondateurs", lieu d'effectuation des adhésions. Ce deuxième opérateur va paramétrer ces événements sur une échelle sociale, va organiser les rapports entre particularité et universalité, va définir les causes et les remèdes qui en découlent. C'est le temps des adhésions.

- La troisième condition, c'est le réseau notabiliaire qui existe autour de tous les événements, et qui permettra d'organiser les relais dans les institutions: municipalité, administration, assemblée nationale mais aussi professionnels du social et de l'urbain. Le réseau notabiliaire doit assurer le rappel et la permanence du nouvel objet à traiter, la mise en contact des partenaires et la mise en place des nouvelles expériences. C'est le temps de la solidification.

Nous voyons bien que cette montée de l'urgence ne correspond pas à un projet fondamental, à discours continu, mû par une ferme rationalité politique une main sournoise et souveraine. Les politiques sociales du logement ne relèvent pas d'une logique autonome, d'une rationalité du Prince. On ne peut les réduire à l'inventaire des taxinomies et des glissements nominalistes. La montée de l'urgence est avant tout la traduction de cette découverte par les acteurs de l'insupportable. Faire l'histoire de l'urgence devient alors possible. Cela consiste à repérer ce qui est jugé insupportable à un moment donné: le WC sur le palier, la salle de bain transformée en débarras, le charbon dans la baignoire, le poulailler sur le balcon. Et à étudier les descriptions qui mettent en scène l'insupportable: la malnutrition, par exemple, fonctionne sur son versant tiers-mondiste avec l'image d'un enfant squelettique, et sur son versant occidental avec l'image de l'obésité engendrée par une nutrition incohérente et malsaine.

Les passagers du provisoire.

Le provisoire, c'est ce qui reste de l'urgence, et qui est si difficile à effacer.

Peut-être un jour, le provisoire du logement tombera t-il dans un ordre du passé. Peut-être alors, cette chute fera t-elle disparaître d'un coup tout ce qu'a pu signifier, dans la longue durée des guerres et des pénuries économiques, des filières de l'exil et des migrations, des expérimentations sociales et des épurations hygiénistes, la vie dans le provisoire, au sens premier d'amasser des vivres par prévoyance, en précaution de, par provision. Mais le provisoire ne s'est pas installé dans une seule et courte montée de l'urgence, dans l'immédiate après-guerre. Les sinistrés de guerre sont des braves citoyens dont la maison a été frappée, mais chaque opération locale de relogement comporte une sélection parmi les habitants des baraquements et rappelle les dangers de la ville dont les portes sont impures. Nul doute que pour les architectes et les urbanistes en chef, les souillures des murs proviennent des moeurs défailantes, d'où leur penchant à mettre en discours les murs de la ville, afin de mieux parler des hommes.

Pour entretenir et gérer le provisoire, il faut aussi construire un diagramme, définissant un procédé d'analyse, avec des fonctions, une hiérarchie des besoins,

une micro-physique de l'être habitant, une carte de surpeuplement, etc. Le diagramme de Leuret, d'Economie et Humanisme, est de ceux qui emportent l'adhésion¹. Un second diagramme concerne chaque membre de la famille, son inscription professionnelle et une cotation de sa sociabilité². Les enquêtes sociales mettent en séquence des points névralgiques: les mètres carrés irrespirables, provoquant l'asocialité flagrante, le désordre du travail des dockers incitant un désordre dans l'habitat, les sinistrés de la guerre devenant les sinistrés de la vie. L'oeil de l'enquêteur doit discerner les familles qui ne peuvent pas de celles qui ne veulent pas payer leur loyer, déterminant ainsi deux figures de l'insolvable, figures toujours vivantes dans le parc HLM; distinguer le vrai sinistré de la famille trop nombreuse, le travailleur-célibataire du travailleur-migrant, l'expulsé du moment du pauvre économique, objet d'expérimentation, de traitement, d'inclusion ou de forclusion, prise en charge par la municipalité ou par l'Etat.

Roder des opérations

Cette mystique bien installée, le principe des mouvements d'action, quelqu'ils soient, sera d'essayer de micros-opérations, modèles réduits d'un plan à développer, cherchant à réactualiser un intérêt promotionnel pour les ouvriers, les immigrés, les pauvres, les familles nombreuses, par la revendication d'un logement adapté et normalisé, d'un droit à un logement sain. Cela peut vouloir dire réhabiliter les logements avec la population en place (PACT), ou construire avec les familles concernées (Castors), déminer les tentatives d'expulsion ou d'expropriation (syndicats) ou encore devenir le spécialiste des surfaces corrigées, établissant un "loyer scientifique" grâce à la loi de 48. Un deuxième principe veut que tout mouvement d'action, pour survivre, soit en avance sur les interventions publiques en innovant, proposant, décrivant les procédures souhaitées, harcelant les administrations qui, à leur tour, répondront par un léger déplacement des innovations. De fermeté en ouverture, les mouvements épousent peu à peu le langage des administrations dont ils sont les co-producteurs: tiers-intervenant, à l'image du tiers-payant de la sécurité sociale, gestion personnalisée, renvoyant à un ménagement de la personne et de son porte-monnaie, agent de développement issu du quartier même, etc. Troisième caractéristique, les mouvements doivent "toujours faire du nouveau pour obtenir de nouveaux crédits" et ne jamais s'apesantir sur des réalisations déjà rodées. En ce sens, les mouvements sont des rodeurs d'opérations avant la pose de la première pierre et des rodeurs de langage qui se moulent dans les commandes administratives, prenant source au coeur même du militantisme et du syndicalisme.

Le processus

Ce petit modèle théorique n'a pas la prétention de rendre compte de la totalité d'un processus. Il nous aide simplement à montrer la dynamique des temporalités. Reprenons un instant la position des filtres et des filtrages.

1 Les quatre rubriques essentielles portent 1- sur l'environnement: bruit, odeur, accessibilité; 2- sur la maison: égouts, escaliers, intimité; 3- sur le logement: éclairage, chauffage, eau, ensoleillement; 4- sur le foyer: mobilier, tenue, parasites, cubage, surface et nb. de personnes.

2 Profession, ménage, mobilier, tenue, famille, permettant le classement comme famille normale, famille facilement rééducable, famille difficilement rééducable, famille asociale, cas-limite d'asociabilité.

Premier mouvement: Le point de départ est un moment de mobilité: guerre, exode rural, colonisation, grande opération d'urbanisation, industrialisation, désalarisation, chômage accentué... que l'on repère dans un lieu de transit sous la forme de logements: banlieue, quartier ancien, baraquements, cité paupérisée, camp, zone... . Dans ce lieu se distribuent les stratégies des groupes en transit, stratégies qui pour l'essentiel se traduisent par des trajectoires classiques et massives: accès à la propriété, rurbanisation, accès au centre-ville, promotion sociale, etc. Cet effet de massification produit un déplacement des groupes concernés dans l'imaginaire social et dans la pyramide, bousculant les places de chacun et modifiant son socle.

Deuxième mouvement: Sur ce lieu de transit se crée un dépôt, subsiste un reste, une situation plus ou moins supportable. Ce reste insupportable va devenir peu à peu visible: c'est l'urgence, la découverte de l'Autre, la culpabilité et l'altérité personnelle.. Les acteurs de la visibilisation sont les organisations, mouvements associatifs, les segments d'état; ils mettent en forme l'évènement fondateur de l'insupportable. Les populations seront alors saisis par des référents en termes de normes: consommation, forme familiale, niveau scolaire, forme de logement, niveau d'insertion etc., et par des référents dérivés des sciences sociales: anomie, inadaptation, culture du pauvre, acculturation, assimilation.... Ces mêmes référents se massifient par la peur et la pitié médiatisés et constituent alors un sens commun, marquent la limite de ce que la société perçoit comme Même et comme Autre, passant de l'altérité personnelle à l'altérité structurelle. Et si cette phase est suffisamment longue, la forme logement peut se remplir avec les ratés des trajectoires normales du premier mouvement: familles expulsées, familles trop nombreuses...

Troisième mouvement: Survient alors un moment intensif, qui est celui, national ou local, du scandale où le drame médiatisé est imputé à une cause à combattre, où se mobilisent les réseaux notabilliaires. C'est le moment du politique. C'est aussi le moment où les mouvements, arguant de leur accès à la clientèle "colonisent" les administrations et imposent tout ou partie de leur manière de penser et de faire. Ce moment intensif donne lieu à des interventions de portée plus générale, où les administrations retraduisent et encodent les initiatives, où les premières expérimentations s'accrochent à des lignes budgétaires, où chaque réalisation nouvelle est accumulative de connaissances pour l'Etat qui, à son tour, libérera des axes prioritaires.

Quatrième mouvement: Un deuxième filtre est donc posé, qui atténue l'état d'urgence et fait disparaître une partie de la population, comme pour les bidonvilles des années 60. Le paysage social et la pyramide se modifient à nouveau. La poche de l'action sociale s'est à nouveau agrandie. Mais à ce stade il y a un nouveau dépôt, soit dans la même forme logement, comme pour les cités de transit de la deuxième génération, qui perdurent en renouvelant une partie de leur population, soit dans une nouvelle forme de logement. Filtre et recyclage permanent expliquent la multitude des sous-programmes HLM¹. Dans cette phase, les ratés des premier et deuxième mouvements rejoignent ceux qui sont dans le filtre du moment.

¹ Comme les cités d'urgence, les immeubles sociaux de transition, les logements de première nécessité, les logements populaires familiaux, le logement Million, le programme à loyer réduit...

Cinquième mouvement : Un nouveau processus de visibilité intervient, avec de nouveaux acteurs, de nouveaux référents, de nouvelles normes. Mais il devra composer avec les filtres antérieurs, définir de nouveaux thèmes mobilisateurs, inventer des nouvelles expérimentations afin d'obtenir de nouveaux crédits, mettre en scène de nouvelles situations.

● PUISSANCE DE L'IMAGE

Décomposer le temps

La visibilité des populations apparaît donc clairement comme l'élément décisif. La scène et ses sujets sont le point d'aboutissement de séries d'intentions venant de groupes dispersés (mouvements d'église, élus, militants), des événements faisant irruption sur la scène politico-médiatique (Assemblée nationale, revues spécialisées, presse), des modèles de référence recherchés à l'étranger pour être interprétés intra-muros (modèle colonial, modèle des baraquements américains), des séries de pratiques locales de gestion et de résolution d'un problème social. L'homogénéité apparente des discours et des interventions sur le taudis d'hier et sur le "quartier dégradé" de nos grands ensembles d'aujourd'hui n'est pas, croyons-nous, le résultat mécanique et naturel de l'accession progressive au logement social "normal" des catégories les plus défavorisées: ouvriers spécialisés, manoeuvre, main d'oeuvre étrangère. Elle émerge d'une histoire commune où les deux séries n'évoluent ni en parallèle ni à la même vitesse mais en convergeant et divergeant sur des révélations: renaissance de l'idée de populations spécifiques, de l'idée de transition par l'habitat, de l'idée de traitement social, due à l'explosion du logement provisoire après 45, mais aussi à partir d'un imaginaire social se représentant l'être en société.

Si le social est un être ensemble en société, il est composé de plages de visibilité provenant de descriptions produites par des professionnels et des archives, par des forces de socialisation et de discrimination, par des règles administratives et juridiques. La membrane active de ce social sépare ce qui est acceptable de ce qui est jugé non supportable. Le temps du social est rythmé par les manifestations successives de l'insupportable. Pour autant sa rationalité n'est pas repérable par simple parallélisme entre un discours et des institutions qui détermineraient de l'insupportable. Le savoir n'est pas intentionnel, mais procède d'un ensemble de forces et de processus économiques, d'événements sectoriels, de mouvements d'émotions plus ou moins aveugles. Notre problème est alors d'analyser comment se déplacent ces forces hétérogènes, à partir de quel stade de formalisation s'articulent savoir et pratique, visibilité et intervention, seuils de sensibilité et urgence, comment émergent les divers objets qui sont nommés, décrits, analysés et jugés.

Dissociation d'image

Identifier l'insupportable, le palper, lui donner des limites, l'embrayer sur des relais, le solidariser, le former comme évidence, autant d'actes discursifs et non discursifs communs à ces marqueurs que sont l'éducation, le logement, la santé... Les exclusions successives nous renseignent autant sur ceux qui sont inclus dans la communauté que sur ceux qui en sont écartés. De ce point de vue, l'évènement

majeur des vingt glorieuses ne réside pas dans notre vitalité démographique, dans l'élévation globale du niveau de vie, dans l'acquisition d'un remarquable patrimoine immobilier. L'évènement majeur est imaginaire: c'est la dissociation opérée entre les deux figures du pauvre et de l'ouvrier. Ces deux figures ne faisaient qu'une et cette unité était le support de deux métaphores classiques de la société: celle d'une pyramide hiérarchisée des groupes sociaux, dont elle constituait la base; et celle d'un tissu social continue dont elle constituait alors la trame. Désormais l'ouvrier n'est plus un pauvre, mille indices permettent de le démontrer; le pauvre n'est plus un ouvrier, mille écrits claironnent cette vérité. C'est qu'être ouvrier n'est plus un destin mais une profession, avec des diplômes, des statuts et des emplois. Tandis qu'être pauvre n'est plus qu'un destin. Assurément, cette dissociation marque un progrès. La cohésion s'en trouve étendue et renforcée. Chacun peut serrer la main d'un mineur ou d'un sidérurgiste. L'expansion économique et les solutions apportées à la crise du logement nous viennent de surcroît. Ce sont les discours et les images qui sont décisifs, même si l'enrichissement matériel libère des seuils de sensibilité. De ce point de vue, le logement n'est qu'un marqueur parmi d'autres des nouvelles formes d'intégration et d'exclusion qui voient le jour. Aucune politique sociale n'est suffisamment forte et autonome pour modifier à elle seule ces mouvements.

Le millefeuille du social

La pyramide sociale est un refrain anonyme, fredonné en tout lieu, notamment par les sociologues de l'urbain, et qui nous intéresse particulièrement puisqu'elle fonde la justification des formes du logement. Les travaux de Park et Burgess en 1915 aux Etats Unis, d'Halbwachs et de Chombart de Lauwe plus tard en France décrivent des figures de l'ouvrier ou de la classe laborieuse, du prolétaire ou du pauvre comme des réalités fort différentes. A partir d'un même comportement, les classements varient, en relation à une distance bien sûr, celui du sociologue, et en fonction du degré de diffusion de ce même comportement. Cette torsion entre un même comportement et sa position dans la pyramide s'appuie certes sur des différenciations internes, mais plus encore sur un imaginaire social solidifié par des politiques. L'union libre, l'avortement, les naissances hors mariage sont des maux à combattre chez les ouvriers des années 50, et ces mêmes comportements, se diffusant dans les couches moyennes vingt ans plus tard, intégreront la toile de fond des petites déviances sans risque. En découlent trois conséquences: la première, c'est que le sociologue est une des pièces dans le puzzle des évidences d'une époque. La seconde, c'est qu'un comportement, support d'interrogation du savoir, doit connaître un certain degré de diffusion pour que son image se transforme. La troisième conséquence, c'est que nous ne pouvons penser que ce qui est intégrable socialement et mérite une réhabilitation morale: tantôt le migrant polonais, tantôt le bougre du moment, la fille-mère, la famille nombreuse et pauvre de surcroît. Tout porte à croire qu'au delà de cette limite, les comportements se définissent comme des associations anomiques, sans ordre ni raison. Aucune raison de réhabiliter la mafia, le "marché du vice", la criminalité ou la grande délinquance, qui sont analysés comme des associations volontaires. Dès lors le partage du social se ferait sur ce qui sépare l'homme irresponsable de son destin, victime d'une catastrophe, de l'homme volontairement anti-social. La cohésion sociale se nourrit de l'histoire du sujet migrant-ouvrier-mal logé, mais prend le meilleur de ceux-ci, le haut du panier d'en bas de la pyramide. On peut donc penser que des ruptures spécifiques s'opèrent lorsque le figurant d'un destin peut devenir une personne à devenir, ou

bien l'inverse, lorsqu'une situation, un type de comportement condamnable devient à responsabilité limitée, au regard de sa place dans la pyramide. De sorte que le problème se pose de savoir quels sont les événements-réels ou imaginaires- qui provoquent la rupture, qui font que l'on ne voit pas les mêmes pauvres, les mêmes mal lotis, les mêmes sinistrés. Il faut donc s'interroger sur la scène qui produit l'urgence, sur le moment où le discours sur le social s'inverse et fait des exclus d'hier des victimes à responsabilité limitée qu'il faut tout de suite réintégrer.

La scène de la pauvreté est l'occasion d'observer l'une de ces ruptures, à travers l'actuel Revenu Minimum d'Insertion, question dont l'enjeu peut se résumer ainsi. L'homme ne doit-il manger qu'à condition de travailler? et si oui, que doit-on exiger de lui pour le faire bénéficier d'un nouveau droit de la solidarité. Le dilemme qui taraude le personnel politique et l'ensemble des institutions est de savoir quoi demander au futur bénéficiaire: un revenu minimum contre un travail? c'est de trop en ces temps austères; un revenu minimum contre une insertion? C'est envisageable, mais avec un contrat moral, un engagement à devenir indépendant. Mais insertion à quoi? puisqu'au moment même où le sujet prend ce revenu, il se démarque de la référence à l'emploi. Peu importe, l'engagement du sujet est indispensable, quelqu'en soit le leurre; nul ne peut imaginer de donner sans rien recevoir de palpable, même du travail non rentable en l'occurrence. Le fait nouveau, c'est l'appréciation de l'homme sans un sou, dégagé de son entière responsabilité à l'égard de l'emploi, en semi-responsabilité, dont le besoin urgent relève alors de l'intervention de l'Etat. Pourtant, cet exemple nous montre un autre processus apparemment extérieur à la scène de la pauvreté: c'est un état d'opulence et d'enrichissement général, dans lequel les couches ouvrières et moyennes connaissent quelques chutes -dans l'accession à la propriété, chute de l'emploi, loyers impayés, augmentation de l'absence d'assurance de voiture- qui fait apparaître la catégorie "nouveaux pauvres" et modifie par rebond la responsabilité du pauvre. Le traitement des classes ouvrières industrielles, en perte d'emploi, est l'horizon déterminé sans lequel il n'y aurait pas eu de devoir de solidarité. C'est le chômage massif des ouvriers qui constitue la limite et le repérage de l'objet "nouveau pauvre". C'est un déséquilibre dans le centre qui fait apparaître une urgence dans les marges, et non l'inverse. Car de ceux qui peuplent les marges nous ne savons rien et nous ne les voyons que comme des figurants d'un malheur. Dès lors, le RMI est une création dérivée, en décalage envers ce qu'il prétend résoudre, décalage associé à d'anciennes manières de penser le contrat social et moral avec le pauvre.

Au total, les interventions suscitées par la guerre au taudis accompagnent bien la mobilité des hommes nécessaire à la modernisation industrielle, à la recomposition de l'espace et à l'évolution de la stratification sociale qui caractérisent la France après 45. L'urgence répétée est le signe que cette mobilité ne va pas de soi, qu'elle rencontre des résistances, économiques et sociales, pour l'essentiel. Et la permanence du provisoire démontre peut-être que la société française après 45 est effectivement "bloquée", ou, en d'autres termes, que les périodes de croissance, autant que les périodes de récession, charrient leur lot de laissés pour compte. Nous sommes sensibles à la mobilité "symbolique", aux marquages successifs des groupes sociaux ainsi transformés en groupes cibles. Mais c'est sans doute parce que nous sommes impuissants à suivre le cheminement effectif des innombrables familles et individus en chair et en os. Il n'est absolument pas certain que les groupes sociaux et les discours que l'on tient sur eux évoluent au même rythme,

que leurs changements aient la même ampleur, ni même que leur interaction réponde à une quelconque rationalité. Mais la mobilité elle-même, la mobilité sociale par exemple, n'est saisissable qu'à travers les lunettes conceptuelles que nous fabriquons à un moment donné pour trouver une vision satisfaisante. Aussi le travail historique se justifie pleinement en ce qu'il permet de lever le voile d'oubli que les acteurs de cette histoire ont jeté, le plus souvent sans le vouloir, sur les opérations pour lesquelles ils ont constitué leurs objets d'intervention. On a pu dire, à propos des récentes expositions sur les années cinquante, que le logement social, refoulé de ces expositions, justifierait une véritable psychanalyse. La remarque touche juste en ce que la culpabilité individuelle et collective est bien présente à tous les niveaux de l'institution. Mais c'est bien de l'histoire que cette analyse relève, en ce sens qu'elle ne vise pas le rapport coupable d'un individu ou d'un groupe à lui-même, mais ce que cette culpabilité produit dans un rapport avec des Autres.

I - LE TAUDIS DANS LA TEMPETE DE L'HISTOIRE

LE LOGEMENT DES PAUVRES EN ITALIE : LE CAS DE VENISE.

Donatella CALABI,
Istituto universitario di architettura, Venice

Entre les deux guerres.

Immédiatement après la guerre, la situation du logement s'est aggravée en Italie comme partout en Europe, avec la stagnation de la construction, le retour des soldats et des réfugiés, les déplacements de population. L'unique texte de Loi en faveur du logement populaire et de l'industrie du bâtiment date de 1919. Ce texte du gouvernement Nitti renforce l'intervention de l'Etat par des incitations fiscales pour les logements réalisés par des institutions reconnues (I.A.C.P., Comités locaux pour le logement social). La même année est menée une enquête nationale sur le coût du logement pour les différentes catégories sociales. Les résultats de cette enquête aboutiront à un décret sur la détermination du montant des loyers et à l'institution dans les grandes villes d'un Commissariat d'Etat au logement.

Mais la politique administrative du fascisme, il faut le rappeler, a modifié les rôles et les pouvoirs de décision dans les Municipalités. La suppression progressive des instances représentatives a augmenté et concentré les pouvoirs de la bureaucratie. Le plan d'aménagement urbain est la pièce maîtresse du nouveau dispositif et l'ingénieur municipal est la figure centrale des processus de transformation et d'extension urbaine. L'extension des limites municipales est l'occasion de remodeler les réseaux des services publics (transport, égouts), et de réaliser des équipements sportifs et de loisirs. Dans "la plus grande ville" (Rome) les équipements centraux (abattoir, cimetière) des années précédentes deviennent insuffisants, les gares et les réseaux des chemin de fer doivent être repensés. Les quartiers destinés aux logements populaires sont envisagés à une échelle bien supérieure et dans une perspective grandiose.

Pour parler du "logement spécialisé" (il s'agit d'une définition difficile à donner en termes généraux), il vaut mieux analyser un exemple spécifique; cela nous aidera à mieux comprendre certains aspects de la question. Je propose le cas de la ville de Venise, qui me paraît être assez clair, au moins pour quatre raisons:

- 1) parce que dans les réalisations effectuées on peut enregistrer assez clairement les effets des différentes phases législatives et institutionnelles nationales ;
- 2) parce que les relations entre décision politique et expertise paraissent être plus étroites ici qu' ailleurs ;
- 3) à cause de la particularité de l'expansion urbaine et du processus de localisation de l'habitat, compte-tenu des limites imposées par la géographie au développement du Centre-ville historique ;
- 4) A cause des contraintes particulières de ces opérations de logement social, que l'on veut mener dans la ville ancienne. Au lieu des opérations habituelles de constructions neuves, il s'agit d'une intervention sur l'habitat ancien, sur le bâti et on a une problématique en termes d'expertise (et même de langage architectural) originale pour l'époque.

La période 1919-1939, à Venise. Quelques considérations générales sur l'expansion urbaine et le développement industriel à Venise après la 1^{ère} guerre sont indispensables. La période est caractérisée par la naissance de la grande industrie (acier et chimie) en terre-ferme, près du port industriel de Marghera. La "venitianité" des protagonistes du nouveau cours économique va de pair avec la spécificité du territoire. Luigi Luzzati, véritable génie de la prospective, capable d'influencer les politiques d'urbanisme, et le comte Volpi di Misurata, maître de la finance et de l'industrie, impriment un tournant fondamental au développement de cette vieille ville insulaire qui n'a pas de possibilité d'expansion dans son propre territoire: il s'agit d'aménager un nouveau port vers la terre-ferme, à côté d'une zone industrielle qui deviendra la plus importante d'Europe.

Il faut rappeler, à ce propos, qu' en 1926 la municipalité de Venise avait absorbé les communes de Mestre, Favaro, Zelarino et Chirignago, toutes situées sur la terre ferme. Le plan d'aménagement de Marghera est de 1927: il prévoit la construction d'une cité-jardin pour trente mille habitants. Le concours national est lancé en 1930 par l'administration municipale de Venise pour le projet global en terre-ferme, étant entendu que le processus d'urbanisation à Mestre et Marghera est étroitement lié au développement industriel et à l'aménagement du port. En 1934, les matériaux du concours sont ré-élaborés par le bureau technique municipal en vue de la rédaction d'un plan d'aménagement pour "l'assainissement et l'expansion de l'habitat urbain de Mestre". Le pont translagunaire est bâti en 1932.

La construction du quartier de Marghera est considérée non seulement comme une solution aux problèmes de logement des ouvriers du port industriel, mais aussi comme une réponse à la nécessité de résorber les habitations insalubres du centre historique. Les hygiénistes, ici comme ailleurs, avaient été les premiers à dénoncer le scandale. Raffaele Vivanti, médecin employé par la municipalité, homme d'envergure nationale, avait mené une enquête sanitaire (1909) sur les habitations du centre-ville et mis en avant l'impossibilité d'utiliser des modèles copiés à d'autres contextes pour résoudre le problème de Venise. Etant donné l'absence de terrains disponibles dans la ville et la pression pour des formes plus attractives d'exploitation de la rente foncière (dans des investissements productifs, par exemple), l'extension urbaine - dit-on - doit se développer "extra moenia", c'est à dire "extra lagune". Le choix de l'I.A.C.P. est en effet de considérer que la réalisation de Marghera est une solution aux problèmes d'encombrement de la ville de Venise elle-même. Les logements sont destinés uniquement aux gens qui viennent de Venise).

Trois raisons expliquent ce choix :

- 1) la nécessité de proportionner l'action de l'I.A.C.P. au développement accéléré et tout à fait nouveau de l'industrie vénitienne;
- 2) la pénurie des zones libres à Venise même;
- 3) les nouvelles routes de communication en construction entre Venise et la terre-ferme.

Il s'agit d'un changement radical de perspective: bâtir une "Venise nouvelle" en terre-ferme. Cette solution offre aussi l'avantage de conclure une polémique, très forte dans les années 20, sur l'aspect anti-esthétique des interventions de l' I.A.C.P.. Les problèmes de légitimité de l'activité architecturale et artistique de l'Institut et les

problèmes posés par la pénurie de logements sont donc traités d'un même mouvement et inaugurent une période tout à fait nouvelle dans l'histoire de l'expansion urbaine et résidentielle.

● **PREMIERE PHASE (1919-1923) : LOGEMENT POPULAIRE ET EXTENSION DE LA VILLE.**

C'est de la fin de la guerre (1919) que date le réquisitoire du conseiller municipal socialiste Musatti: "Aujourd'hui plusieurs maisons sont toujours fermées, mais quand tous seront rentrés ... plusieurs citoyens devront à nouveau accepter de vivre dans des taudis antihygiéniques, ces maisons que l'on n'a pas déclarées inhabitables uniquement parce que l'on n'a pas assez de maisons... "Et encore : "La ville est surpeuplée [... dit-on]. A moins que l'on ne désire une diminution violente et drastique de la population, il faut dire qu'elle est insuffisante aux besoins de logement et qu'elle le sera toujours... puisque on a également des difficultés énormes dans le domaine des bâtiments publics, des écoles, etc".

L'enquête nationale sur l'habitat ne recense pour Venise que 4 catégories de population: Classe Ouvrière, Employés, Travailleurs du Commerce et de l'Industrie, Haute Bourgeoisie. Les très pauvres ne figurent pas comme catégorie: peut-être sont-ils enregistrés avec la classe ouvrière. Mais le débat politique porte surtout sur la question du niveau des loyers et des impôts pour les propriétaires: "la situation horrible du point de vue social, la pitié des propriétaires pour la condition des "sans toit", la nécessité de donner protection à ceux qui sont plus faibles..." impose d'assurer l'exemption fiscale pour les propriétaires"! La statistique des logements inoccupés est significative : tout le monde sait qu'il y en a, mais très peu sont déclarés. La Ligue des Locataires et des Sans logis menace d'organiser des occupations. Et ceci ne fait que renforcer l'insistance sur la nécessité de bâtir des maisons nouvelles, ou bien de surélever celles qui existent.

Dans cette période, le problème fondamental est la saturation presque complète des terrains à l'intérieur de la ville insulaire. Le choix de programmer des logements sociaux dans les zones périphériques de la ville permet de concilier le désir de ne pas gêner l'initiative privée, les interventions des particuliers, plus attirés -dit-on- par les zones centrales, et la volonté d'installer ces résidences nouvelles au plus près du lieu de travail.

L'activité de l'Institut Autonome pour le Logement Populaire commence donc à l'extérieur de la ville avec un quartier-jardin au Lido (1915), qui sera agrandi un peu plus tard (1921). On continue avec des quartiers périphériques de la Venise insulaire. Le choix le plus significatif des années 15-20, réalisé seulement beaucoup plus tard, est celui de l'île nouvelle (Napoléonienne) de Sant'Elena qui n'est pas dans le centre mais qui en est proche par ses caractères culturels et son ambiance. Le quartier est constitué par des réalisations juxtaposées qui s'articulent entre elles: maisons en location, qui restent propriété de l'Institut, appartements à vendre pour des Institutions ou des particuliers, appartements en location acquis par l'Institut des Employés d'Etat, appartements pour les employés du Chemin de Fer, pour les employés du journal local, pour les ouvriers de l'Etat. L'Institut ne doit pas être seul à répondre aux besoins de logement. Il serait dangereux du point de vue économique et social que l'île de Sant'Elena soit envahie de logements populaires. L'idée prévaut que la juxtaposition de programmes différenciés et leur articulation peuvent faciliter l'activité edificatrice de la ville. On peut pas dire qu'il y a à cette époque une politique pour les très pauvres ni pour les expulsés.

● DEUXIEME PHASE 1923-1926 : LA CONSTRUCTION D'ABRIS TEMPORAIRES PAR LA MUNICIPALITE ET LA CONGREGATION POUR LA CHARITE.

La période suivante, à partir de 1923, est marquée par l'urbanisation massive qui se poursuit au Lido et par la perspective de bâtir sur la terre-ferme, à Mestre et à Marghera, là où s'orientent le développement industriel et l'activité maritime.

En même temps, il y a des tentatives de médiation entre les organisations de propriétaires et de locataires, avec l'idée que la crise du logement ne touche pas seulement les couches ouvrières mais aussi les employés. La Municipalité est convaincue de la nécessité de créer des structures provisoires - en ville - pour accueillir les expulsés en s'inspirant de l'exemple de Milan, où on avait mis à disposition des expulsés des dépôts de marchandises et des locaux désaffectés. Le problème est d'autant plus urgent qu'il n'est pas question de revenir sur le droit à l'expulsion consacré au nom de la protection des propriétaires.

La Municipalité loue donc en 1923 à la Marine Militaire des vieilles "casernettes" (petites casernes pour les sous-marinières) au nord de l'Arsenal et installe des baraques sur le terrain à côté. D'autres abris ont été bâtis dans la même zone en 1924-25. Par ailleurs, on utilise la prison de Sant' Elena et des abris de fortune à San Giuseppe di Castello et à Giudecca. Il y a pour ces abris un processus de ségrégation et de sélection: seules sont admises les familles comptant un malade atteint de la tuberculose. Les hospices sont également mis à contribution. Pour tous ces logements, les familles acquittent un loyer modéré.

En 1925, 675 familles, soit 4000 personnes, sont logées dans les abris du Centre historique, et dans des localités excentrées par rapport à la ville et à la lagune, dans certains cas sans même la possibilité de communiquer par terre avec la ville. Pour les casernes de l'Arsenal le passage par la terre était impossible en raison de l'interdiction de traverser la zone militaire et c'est seulement en 1925 qu'une passerelle, très longue et très dangereuse, surtout la nuit et par mauvais temps, fut construite pour relier les "Fondamente Nuove" à la ville.

Parallèlement à ces réalisations, la Congrégation de la charité, liée à l'Hospice, réalise en 1925 sept bâtiments à Sant' Elena "pour les gens vraiment très très pauvres: les locataires seront issus des taudis les plus misérables de la ville". Elle réalise également en 1926, dans une zone qui compte déjà de nombreuses baraques, Campo delle Furlane, des logements provisoires pour les expulsés, pour ceux qui ont un besoin urgent et vital de logement, pour ceux qui habitent les baraques et les dépôts et vivent dans une situation très grave du point de vue de l'hygiène et de la morale. On va bâtir avec l'aide des banques trente deux appartements. Pour résoudre les problèmes d'esthétique tout en faisant le maximum d'économies, on simplifiera au maximum les façades, en adoptant le plâtre, les fenêtres, les balcons en fer forgé, mais on conservera des éléments communs aux maisons traditionnelles de Venise. Ces logements ne concernent pas les employés payés au salaire minimum, pas même les ouvriers qui seront logés à Sant' Elena, mais uniquement les plus pauvres, ceux qui ont besoin d'une aide tout à fait particulière. Partout ailleurs, les loyers sont fixés au juste prix et modérés; là, ils sont extrêmement bas et déterminés en fonction de la situation de chaque locataire. Il existe même une institution où l'on ne paye pas de loyer: c'est la caserne Manin, où la police a entassé des familles très pauvres dans une salle commune.

La politique de rénovation urbaine pose globalement de nombreux problèmes à l'IACP. Il faut absolument démolir et reconstruire, mais il est très difficile de faire partir les locataires. Il faut "démolir les masures et les taudis qui infestent Venise", "debusquer les familles misérables qui restent sans toit". Mais cette opération est compliquée -c'est en cela que le cas vénitien est tout à fait unique- par la préoccupation de ne pas modifier l'aspect esthétique de la ville et de préserver les éléments qui constituent son image "typique": couleurs des murs, salinité, plantes grimpantes, reflets sur l'eau, paysage.

● **TROISIEME PHASE 1926-1939 : BIENFAISANCE ET "CASE POPOLARISSIME".**

La loi de 1926 libéralisant les loyers rend nécessaire la mise en place d'un dispositif pour les expulsés: "Il faut trouver tout de suite un certain nombre de baraques avant que leur prix soit prohibitif, ou bien adapter de nouveau locaux pour y héberger ceux qui vont être expulsés". Les Municipalités sont tenues de trouver une solution pour les expulsés et l' IACP, qui a obtenu une contribution de 100 millions pour la réalisation du quartier urbain de Marghera, se sert du thème des expulsés pour appuyer ses demandes.

Mais parallèlement se met en place un autre dispositif :

- *Ré-ouverture des soupes populaires ;*
- *Intensification de l'activité de bienfaisance des sociétés et congrégations charitables : gestion des dortoirs publics, "avec des salles très propres, grandes, des lits pour soixante personnes sans famille, sans maisons, qui autrement devraient vivre à ciel ouvert".*

Les statistiques nous disent que les personnes accueillies dans des abris de fortune réalisés ou acquis par la Municipalité sont quatre mille en 1928. Le surpeuplement est considéré comme inacceptable: il faut trier, épurer, moraliser. La situation de la caserne Manin en particulier est un scandale intolérable, "un lieu de promiscuité, une saleté honteuse dans la ville"; "les baraques ne sont pas l'idéal, mais elles sont sans doute préférables à cela". Le "déménagement de cette fosse de misère" s'impose donc. Vingt des soixante familles furent placées dans un dortoir public, les autres disséminées un peu partout dans les baraques. C'est une Congrégation charitable (*Opera Pia*) qui prend l'initiative: elle fonde une école de couture, des jardins d'enfants près des baraques et organise des visites de bienfaisance, notamment pendant l'hiver exceptionnellement froid de 1929.

Après 1930, il y a plus de dix-mille chômeurs dans la Commune de Venise . Les journaux insistent sur les mesures d'assistance aux plus pauvres et vantent les initiatives providentielles du fascisme vénitien au profit des expulsés qui survivent dans les zones les plus mal famées de la ville. Les fonctionnaires fascistes chargés des actions assistantielles multiplient les visites dans les taudis et distribuent matelas, couvertures, charbon et bois de chauffage. Pour le petit déjeuner on rassemble cent cinquante enfants des baraques, qui dorment pratiquement à la belle étoile. Les fonctionnaires fascistes du quartier établissent la liste des bénéficiaires des tickets-repas donnant accès aux restaurants populaires. Des liens de collaboration s'établissent entre les Congrégations charitables et le Gouvernement Fasciste de la ville, renforçant ainsi la propagande et le consensus sur la politique du régime.

De son côté la Municipalité entame des travaux pour remplacer les baraques de Mestre et les logis provisoires: Mais il s'agit encore de solutions provisoires (de vieux garages, un hangar) et le nombre global des baraques est bien loin de diminuer. Les journaux dénoncent la réalisation de constructions à la va-vite, en une nuit, à la campagne, permettant d'évacuer les expulsés ou des gens très pauvres. La Municipalité réalise aussi un village rural (à Emiliani): ce sont des maisons avec une chambre, cuisine et WC, mais avec un terrain de 1000 metres pour cultiver: "le retour à la terre signifie la rédemption physique et spirituelle, donc la moralité" [...] "Il s'agit de solidarité, non pas de bienfaisance".

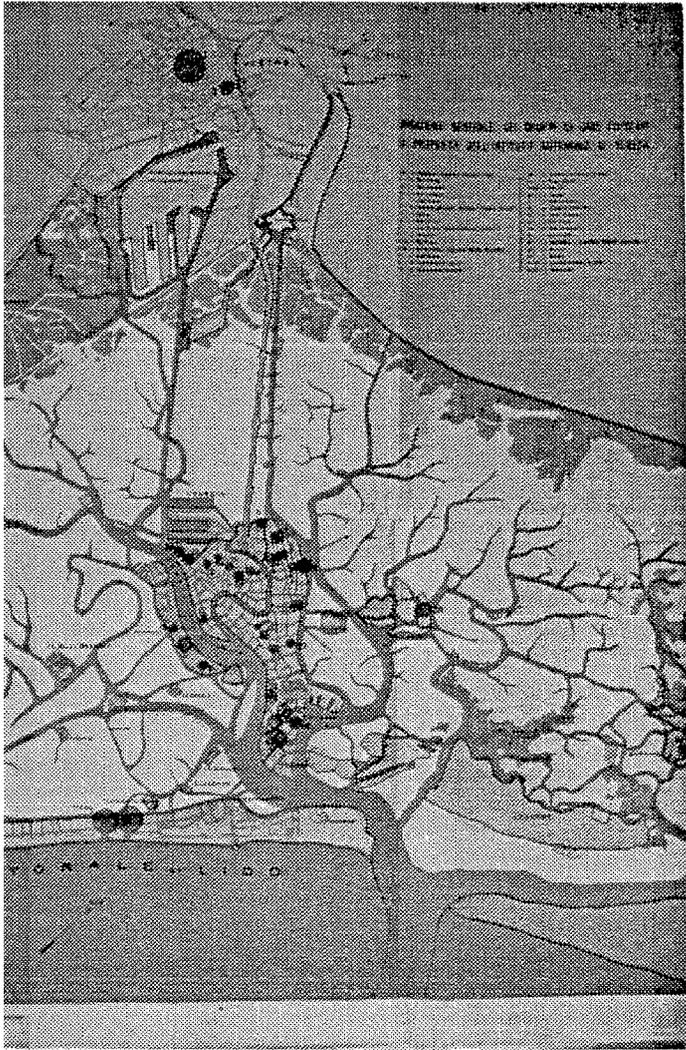
Ce qui est sûr, c'est qu'on va effectivement démolir plusieurs baraques à Mestre, les casernettes de l'Arsenal; on va débarasser la caserne Manin etc. Dans les mêmes années (1932-34) plusieurs familles vénitiennes sont envoyées (comme métayers) à Littoria ou Sabaudia: c'est la colonisation des villes nouvelles.

Après 1930, comme ailleurs en Italie, une partie significative de l'activité de l'IACP fut occupée par la réalisation des "case popolarissime". Cinquante "case minime", la catégorie la plus économique, furent construits dans des zones périphériques de la ville déjà occupées par des baraques, réalisation saluée comme il se doit par la presse: "500 familles pauvres ont été favorisées récemment". Pour ces bâtiments l'économie est réalisée par des éléments structurels et des fournitures de bonne qualité, solides, mais sans décoration; par une uniformité des types et des dimensions; par la construction en série, quelquefois en béton armé et par la réduction de l'espace au strict nécessaire. "L'IACP a pu le faire grâce à une contribution extraordinaire du Gouvernement national, de la Municipalité et des Caisses d'Epargne, en faveur des très pauvres parce qu'ils deviennent tristes dans des logis malsains; ils vont maintenant, dans une maison nouvelle, vers la rédemption physique et morale"; en plus ils ne payent presque pas de loyer. Des logements "popolarissimi" ont été bâtis à Giudecca, Mestre, Marghera, Burano à partir de 1933 et seulement très tard en dehors de la ville (1938).

Néanmoins, exactement comme pour les autres quartiers de logement social réalisés par l'IACP, la question du "centre historique" d'une ville pas comme les autres va être posée dans le débat politique, en termes d'esthétique urbaine et donc de typologie de la tradition et du style. En 1938, le "podestà" note que le modèle uniforme des maisons de Burano est certainement raisonnable du point de vue économique, une bonne chose pour les gens très très pauvres, mais qu'il soulève des problèmes d'esthétique: il faut respecter le caractère de diversité, important pour une ville comme Venise et pour les îles de la Lagune.

La question de la conservation ou de la restauration du patrimoine bâti va être posée aussi, mais elle reste au niveau du débat politique. La priorité sera finalement donnée aux nouveaux quartiers populaires (pour les ouvriers) dans les zones périphériques et en terre-ferme (Mestre et Marghera). Ces réalisations présentent aussi l'avantage -dit-on- de débarrasser pour toujours la ville des bâtiments en ruine, casernes, hangars, logis precaires des années passées et d'autoriser une plus grande liberté esthétique.

Dans les années 38- 39, on parlera tout autant de la nécessité d'une amélioration de l'hygiène, d'une "bonification" sociale et humaine, que de l'amélioration du cadre bâti.



Venise 1928

QUELQUES UTOPIES FASCISTES : LA "BONIFICATION INTEGRALE" DE LA CAMPAGNE ET DE LA VILLE

par **Guido ZUCCONI**,
Istituto universitario di architettura, Venise

Malgré les progrès de l'industrie, la moitié de la population active italienne, au début des années vingt, est encore employée dans l'agriculture. En Europe on ne trouve une telle proportion que dans les péninsules Ibérique et Balkanique; dans les pays les plus développés du Centre et du Nord de l'Europe, cette proportion est réduite de moitié. On peut dire qu'en majorité cette population agricole italienne est constituée de **braccianti**, travailleurs à la tâche, soumis aux cycles saisonniers de l'agriculture et de l'élevage.

A ses débuts le fascisme ne visera pas la réduction de la population agricole dans son ensemble mais plutôt le contrôle et l'enracinement de cette masse mobile et dangereuse. Au cours des soixante premières années de l'histoire de l'Italie, cette masse instable n'a pas seulement alimenté le courant migratoire, elle s'est aussi livrée au brigandage dans les campagnes du Sud et, dans les années plus récentes, à des occupations de terres. Lorsque, en 1924, l'émigration est interdite par la loi, la foule des sans-terre vient grossir le flot de l'immigration urbaine. Faute d'une politique du logement conséquente, l'indice de surpeuplement augmente d'une manière dramatique dans les zones les plus détériorées des villes et des bidonvilles apparaissent dans les ceintures urbaines (1).

Ville située en bordure d'une des régions rurales les moins développées du pays, Rome est particulièrement touchée par ce phénomène. Les **braccianti** se retrouvent aussi en masse dans les villes moyennes du Sud de l'Italie. En accord avec les stratèges et les idéologues du nouveau régime, Mussolini va puiser de nombreux éléments de la philosophie fasciste dans ce "réservoir à problèmes". Grand admirateur d'Oswald Spengler, Mussolini adopte les préjugés typiques de la sociologie anti-urbaine. Son mot d'ordre: "*sfollare la città*" (2), c'est à dire "dépeupler les villes", "dispenser et établir la population dans les campagnes", "transformer les citadins inutiles en de bons paysans". C'est de cette orientation que découlent les décisions de 1927/1928 en matière d'ordre public: création du **Alto commissariato per le migrazioni e la colonizzazione interna**, présidé par Mussolini lui-même, pouvoir donné au Préfet d'empêcher l'installation en ville des migrants dont la venue n'a pas été demandée par un employeur (3).

Sur son versant positif, actif, le programme du fascisme est très simple, presque naïf. Mussolini en trace les lignes essentielles dans son "**discours du jour de l'ascension**" (1927): arrêt de l'expansion urbaine et regroupement des moyens pour une **bonifica integrale** des terres agricoles non-exploitées (4). Cette expression est empruntée aux ingénieurs et agronomes du début du siècle. Elle veut indiquer que l'amélioration du sol doit être coordonnée avec l'aménagement du territoire, l'électrification et l'installation de communautés rurales. C'est à dire qu'une fois bonifiés et aménagés les dix millions, ou presque, d'hectares inexploités doivent permettre l'installation de millions d'agriculteurs sans terre.

Aux programmes de *bonification intégrale* sur le territoire métropolitain devront correspondre des plans symétriques d'aménagement rural outre-mer. L'agressivité de la politique extérieure de l'Italie à cette époque s'explique mieux par cette recherche d'un espace pour la main d'oeuvre en excès que par des motivations strictement économiques ou par les motivations impérialistes traditionnelles. Les opérations militaires devront être immédiatement suivies par des plans d'aménagement coloniaux, souvent établis par les techniciens de l'armée eux-mêmes. C'est ce qui se passe sur les hauts plateaux d'Ethiopie au lendemain de la conquête militaire (1936); ou encore en Cyrénaïque après la répression du maquis arabe (1930) (5).

L'établissement des colons sera organisé de manière identique dans les régions conquises et sur les terres bonifiées. L'intervention de l'Etat se limitera au financement de l'entreprise. Des organisations autonomes s'occuperont de la réalisation et de la gestion des programmes. Le fascisme se propose de réduire au minimum, dans l'oeuvre de colonisation, l'aspect assistanciel. Dans ce but, un budget autonome sera attribué à chaque organisation (6). L'*Opera Nazionale Combattenti (ONC)* réalisera la *bonification intégrale* de la région marécageuse de la *Pontina*, près de Rome; des organisations liées aux caisses d'assurance sociale s'occuperont de l'implantation de nouveaux villages en Lybie; L'*Azienda Carboni Italiani* (la société pour l'exploitation du charbon) bâtira les villes minières de la Sardaigne et de l'Istrie (*Carbonia, Arsa*) (7).

Le plan organisant la disposition des bâtiments sera identique dans les colonies étrangères et sur le territoire national, dans les bassins miniers et dans les régions rurales, dans les petites et dans les grandes agglomérations. A *Aprilia* comme dans le *Villaggio Battisti*, à *Carbonia* comme à *Daunilia*, il y aura une cour centrale exclusivement réservée aux équipements collectifs: l'église, la mairie, le bureau de postes, le siège du *Dopolavoro* (l'organisation fasciste qui s'occupe des loisirs collectifs).

Autour de ce carré central se distribuent les lotissements, chaque emplacement portant une maison individuelle. Ce plan sera aussi utilisé pour la construction de la ville de *Littoria*, le chef lieu de la nouvelle province de La Pontina.

Malgré un gros effort financier et une énorme propagande, l'examen des résultats concrets de ce vaste programme révèle la faillite du projet. Les programmes seront effectivement réalisés mais ils ne provoqueront pas de modifications sensibles du cadre social du pays. Aucune des tendances démographiques ne sera sérieusement infléchie. La population des agglomérations urbaines continuera de croître au détriment de la population rurale (8). Aucun résultat significatif ne sera atteint dans l'objectif d'enracinement des agriculteurs sans terre. C'est ce que l'on peut observer par exemple dans le cas de la bonification de la *Pontina*, programme initialement destiné à l'enracinement de la population semi-nomade de cette région marécageuse. Les parcelles de terrain bonifié seront de plus en plus souvent attribuées à des colons provenant de régions rurales suffisamment développées (Venétie et Emilie surtout). Cette catégorie de colons, doués de capacités individuelles d'entreprise et d'une bonne connaissance de l'agriculture, est la seule qui puisse permettre de faire face aux impératifs budgétaires.

Il ne s'agira donc pas d'un processus d'enracinement des masses déracinées, mais plus simplement d'une opération de déplacement des colons d'une région à une autre.

Les projets de bonification intégrale ne sont pas limités au seul domaine rural ou colonial. L'espace des villes, celui des grandes agglomérations en particulier, constitue un bon terrain pour expérimenter cette stratégie.

Rome, capitale du nouvel empire, représente paradoxalement l'exemple le plus criant de ces villes qui appellent la mise en oeuvre d'un projet de bonification. L'armée des fonctionnaires y vit dans la promiscuité d'une masse d'immigrants provenant des régions rurales les moins développées d'Italie et réduite ici au chômage, les activités industrielles étant interdites par la loi. Ce sous-prolétariat se regroupe dans les bidonvilles qui se dressent aux portes de la ville. Et dans le Centre-ville historique, près des monuments que célèbre la rhétorique fasciste, cette masse s'agglutine et se fond dans le tableau de la pauvreté traditionnelle. Dans les années vingt on peut encore saisir, en certains endroits, cette ambiance "**pittoresco**" et "**lazzarone**" que Goethe et Lamartine ont fixée sur leurs carnets de voyage.

Dès son avènement le fascisme décide d'effacer complètement cette image. Entre 1925 et 1935 l'autorité administrative va réaliser un très ambitieux projet de démolitions autour de l'aire des forums (9). Ce programme dessiné par les ingénieurs sociaux de la fin du siècle prévoit initialement de déplacer plus de cinq mille habitants (le nombre total des personnes déplacées est évalué à plus de dix mille). Il faut comparer ce chiffre à celui de l'ensemble des sans-logis: ceux qui proviennent des bidonvilles démolis et ceux qui ont perdu leur logement après 1923 du fait de la libération du régime des loyers. Il n'y a pas de mesure officielle, mais leur nombre a dû rester important pendant toute cette période où se succédaient les programmes d'amélioration urbaine. Cette masse incompressible de "*sfrattati*", "*sgomberati*", "*senza-tetto*", "*sbaraccati*" (c'est l'éventail des appellations officielles des sans-logis) est la cible et la justification des programmes de logements sociaux entre 1925 et 1935 (10). Mais en réalité la question des sans-logis absorbera vingt pour cent environ du budget des habitations à bon marché.

La question des sans-logis est abordée avec des perspectives différentes par les deux organisations chargées de ce problème: l'**Institut Fasciste pour les Logements Sociaux (IFCP)** et le **Governatorato** de Rome, le nouvel organisme municipal créé par Mussolini. D'un côté on propose les remèdes à long terme de l'ingénierie sociale, ceux que Mussolini a adoptés dans ses discours officiels: ce sont des communautés semi-rurales situées sur la ceinture des villes, un habitat pavillonnaire avec maisons individuelles, jardins potagers et équipements sociaux. Dans les cas où ils seront effectivement réalisés par l'IFCP, ces programmes, comme les cités-jardins de *La Garbatella* et de *L'Aniene*, seront en fait réservés à d'autres groupes sociaux.

De l'autre côté on propose des remèdes provisoires pour faire face à l'urgence de la situation: tout ce qui sera réalisé dans ce domaine entre dans la catégorie du provisoire même si on présente les solutions comme définitives. Des hôtels suburbains et des hôtels populaires, des maisonnettes d'abri et des maisonnettes de transit, des colonies pour sans-logis et des établissements pour chômeurs: tels sont les éléments de ce nouveau bestiaire du logement "*popolarissimo*". Ce sont les dispositions réellement mises en oeuvre pour loger les

sans-abris et les déracinés. C'est grâce à la transformation progressive du transitoire en permanent que sera résolue la contradiction entre ces deux types de programme.

Au départ les modèles de construction entrant dans le cadre de la bonification intégrale ne peuvent pas être considérés comme des solutions permanentes. Même si elles sont bâties en briques, les auberges pour sans-logis des années vingt sont des abris temporaires. Elles reprennent le modèle fouriériste du **phalanstère** et le modèle classique de l'assistance (c'est à dire qu'elles reproduisent la traditionnelle **auberge des pauvres**)(10). Chaque famille dispose d'une grande chambre, desservie par un long balcon. La séquence verticale de ces balustrades ouvre sur un grand espace central utilisé comme salle à manger ou comme salle de jeux.

Il y a une force expressive particulière qui caractérise les **auberges suburbaines** projetées par Innocenzo Sabbatini entre 1925 et 1927; il s'agit de bâtiments pour les pauvres mais l'architecture n'est absolument pas pauvre : pour les deux immeubles bâtis à la *Garbatella* et pour celui, non réalisé, de *Montesacro*, Sabbatini se réfère aux éléments de l'architecture des thermes et des grands hôtels (cela est particulièrement évident dans l'organisation de l'espace central). L'architecte romain adopte aussi le décor typique des grands immeubles bourgeois: l'auberge suburbaine est située au coeur d'un lotissement pavillonnaire destiné à la petite bourgeoisie et elle apparaît paradoxalement comme le fleuron de l'ensemble.

Après 1929 à Rome, c'est la pleine mise en oeuvre des projets de *bonification intégrale*, bien plus que la récession économique, qui impose des solutions plus rapides. La **Casetta ricovero** (la maisonnette d'abri) devient le seul modèle de construction réalisé par l' **IFCP** et le **governatorato** de Rome, cela pour faire face à une situation dramatique. Il s'agit d'un remède déjà expérimenté pendant la Grande Guerre mais à cette époque-là les maisonnettes avaient été bâties avec des matériaux précaires et placées sur des terrains non-viabilisés . La démolition confirmera le caractère transitoire de ces baraques voulues et mises en place par les autorités.

Après 1929, la même baraque va être reprise et modifiée pour devenir une solution permanente: elle sera bâtie en briques, installée sur des lotissements suburbains et pourvue d'une forme caricaturale de jardin potager. C'est la légitimité conférée à ce modèle par les techniciens, bien plus que les contingences budgétaires, qui justifiera la transformation de ces lotissements de baraques en des situations durables. La planification régionale fournit un cadre général dans lequel les "bidonvilles planifiés" s'inscrivent comme des modèles d'aménagement. La référence aux expériences étrangères (les **green-belt towns** américaines, les réalisations d'**Autostroj** en URSS et de **La Muette** à Paris) permet une légitimation d'ordre international. Sur le plan local, la crise économique et ses conséquences sur la vie sociale dans la ville servent à démontrer l'impérieuse nécessité des programmes de dépeuplement en dépit des difficultés budgétaires (12). Mais la référence la plus explicite est celle faite au cas allemand et en particulier à la loi pour l'établissement des chômeurs en colonies agricoles (**Laubenkolonien**).

Dans les pages de "*Architettura*", le magazine officiel des architectes italiens, Luigi Piccinato prête sa voix pour affirmer la nécessité de mettre en oeuvre un programme similaire en Italie (13). Il s'agit d'un expert en matière d'urbanisme et ses

propositions démontrent la concordance, à ce moment-là, entre les énoncés des intellectuels et les directives du régime, entre l'expertise du technicien et la ligne de conduite développée dans "le discours du jour de l'ascension" (14).

En 1925 Piccinato avait défini les auberges de Sabbatini comme la meilleure solution aux problèmes de l'époque (15). Maintenant il va préconiser le modèle de la **Laubenkolonie** comme celui offrant la meilleure perspective de résoudre la "question urbaine", le problème de la *bonification intégrale* dans la ville. En fait, dit Piccinato, reprenant mot pour mot le discours de Mussolini, ce sera la **Laubenkolonie** qui transformera "des milliers de citadins inutiles en de bons paysans". Traduite en Italien la **Laubenkolonie** deviendra une **borgata**, c'est à dire un regroupement sans aménagement de baraques bâties en briques, le plus loin possible de la ville, destiné à abriter au meilleur prix les populations délogées par la politique des grands travaux dans les centre-villes.

Entre 1930 et 1940 presque toutes les villes italiennes seront touchées par les programmes d' "assainissement du centre urbain et de déplacement de la population", c'est à dire par les plans de *bonification intégrale* de la ville. Le règlement des nombreux concours organisés pour ces programmes exige des candidats architectes qu'ils dessinent le futur aménagement du centre mais aussi les nouvelles communautés semi-rurales destinées aux populations déplacées. Les solutions dessinées par les architectes se rapprocheront des plans proposés pour les nouveaux villages ruraux (avec la cour centrale, l'église...) mais les réalisations seront bien différentes de ce qu'évoque l'image du gentil village de campagne. Ce seront des lotissements à l'identique, sans aucun bâtiment à caractère urbain. Si on les rapproche des réalisations coloniales, ils ressemblent plutôt aux établissements conçus pour la population indigène qu'aux villages réalisés pour les colons italiens.

Dans la maisonnette d'abri, toutes les fonctions essentielles de la maison sont prévues, mais en miniature, et d'une manière souvent caricaturale: la **cuisinette**, la **petite chambre**, la **petite latrine**. Tout ce qui n'est pas essentiel est éliminé: la séjour, le couloir... Mais tout ce qui découle de l'idéologie néo-rurale et de la théorie de l'auto-suffisance alimentaire devra être prévu, même si c'est en miniature: le jardin potager, la volière pour la basse-cour, le dépôt de bois.

Sur ces principes, entre 1931 et 1937, une couronne de **borgate** sera édiflée autour de la capitale (16). Chaque **borgata** sera affublée d'un nom champêtre ou d'un nom rappelant la grande histoire de Rome. Les plus importantes sont *Donna Olimpia* (3200 habitants), *Sette Chiese* (4500), *Pietralata* (4400), *Borgata Gordiani* (4400), *Primavalle* (1400).

Néanmoins ces villages échoueront de très loin à constituer un véritable modèle alternatif à l'expansion continue de la ville. Après-guerre, les **borgate** fascistes attireront des masses plus importantes encore d'immigrants ruraux. Les constructions d'origine seront entourées de baraques et de maisons de toutes sortes, installées illégalement. Les **borgate** deviendront les centres autour desquels s'étendront de nouveaux bidonvilles.

C'est dans ce cadre d'une complète déagrégation sociale que Pier Paolo Pasolini situera, dans les années cinquante, les protagonistes de ses romans. Les

aventures des "enfants perdus" de la borgata représentent un des cas les plus tragiques de déracinement que révélera la littérature italienne (17).

- (1) Les phénomènes migratoires, les déplacements saisonniers et la politique du régime à cet égard sont bien décrits dans A.Treves, Le migrazioni interne nell'Italia fascista, Torino, 19876.
- (2) C'est le titre d'un article de fond que Mussolini fait publier dans Il popolo d'Italia en juin 1927. Tous les discours et les articles de cette période sont réunis dans E.Susmel (préparé par), Opera omnia di Benito Mussolini, vol.XX, Firenze, 1956.
- (3) Cf. A.Treves, "La politica antiurbana de fascismo e un secolo di resistenza all'urbanizzazione industriale in Italia", dans A.Mioni (préparé par), Urbanistica fascista, Milano, 1980.
- (4) Voir les énoncés du grand stratège de la *bonification intégrale* dans Augusto Serpieri, La bonifica nella storia e nella dottrina, Bologna, 1957.
- (5) Cf. G.Reitani, "Politica territoriale ed urbanistica in Tripolitania", et A.Boralevi, "Le "Città dell'impero": urbanistica fascista in Etiopia", tous les deux dans Storia Urbana, N°8, 1979.
- (6) Voir les textes de R.Mariani, "Fascismo et città nuove", Milano, 1976, et "Trasformazione del territorio e città di nuova fondazione", dans AA.VV., Anni trenta, Milano, 1982.
- (7) Les villes nouvelles sont décrites par A.Mioni, "Des villes naissent dans le marais pontin", Architecture, N°395, 1976. Voir aussi R.Martinelli et L.Nuti, "Le città nuove del ventennio da Mussolinia a Sabaudia", dans AA.VV., Le città di fondazione, Venezia, 1978.
- (8) 58% seulement des travaux prévus seront réalisés. Cf. G.Tassinari, La bonifica integrale nel nel decennale della lege Mussolini, Roma, 1938. La population agricole, qui représente 51% en 1921, descendra à 45% en 1941.
- (9) Pour l'histoire urbaine de la Rome contemporaine, voir AA.VV., L'architettura di Roma capitale 1870/19780, Roma, 1971; V.Fraticelli, Roma 1914/1929. La città e gli architetti durante il fascismo, Roma, 1982; R.Fried, Planning the eternal city, New Haven, 1973.
- (10) Ces chiffres sont repris de Capitolium, le magazine officiel du *Governatorato* de Rome, et des brochures publiées par l'*IFCP*.
- (11) Cf. F.Leoni et G.Monti, "Garbatella, cité-jardin et" hôtels suburbains" dans la Rome fasciste", L'architecture d'aujourd'hui, N°189, 1976; cf. aussi V.Fraticelli, op.cit., pp.295/300.
- (12) La question est traitée dans trois articles de G.Zuccari, "Delenda baracca", Capitolium, N°3, 1930; N°2, 1931; N°1, 1932.
- (13) L.Piccinato, "Urbanistica: colonie agricole per disoccupati", Architettura, p.211, vol.III, 1932.
- (14) Cf. G.Ciucci, "L'urbanista negli anni 30: un tecnico per l'organizzazione del consenso", dans S.Danesi et L.Patetta (préparé par), Il razionalismo e l'architettura in Italia durante il fascismo, Venezia, 1976.
- (15) L.Piccinato, "L'architettura del moderno albergo", Architettura ed arti decorative, Janvier-février 1925.
- (16) L'histoire des *Borgate* romaines est décrite dans F.Ferrarotti, Roma, da capitale a periferia, Bari, 1970, pp.69-75; G.berlinguer et P.Della Seta, Borgate di Roma, 1960 (pp.69-96 sur la période fasciste); P.O.Rossi, "Nascita e sviluppo della borgata di Primavalle", Parametro, N°44, 1976. Une description soignée de la vie matérielle dans les *borgate* a été réalisée en 1951/53 par une commission parlementaire d'enquête sur la misère en Italie; voir P.Braghin (préparé par), Inchiesta sulla miseria in Italia, Torino, 1978, pp.65-75.
- (17) Voir Ragazzi di vita, Milano, 1955 et Una vita violenta, Milano, 1959; le même sujet a été traité par Pasolini dans deux films, Accattone (1961) et Mamma Roma (1962).

LES BARAQUEMENTS À BERLIN.

**Jonas Geist, Université de Berlin
(Traduit de l'allemand par Klaus Schnetkamp et Sophie Rousseau).**

Ce texte est un essai que l'on peut également lire en commençant par la fin. Je remonte en effet de la situation actuelle jusqu'à la guerre de 1870 pour montrer que les baraques et les sans-abris apparaissent toujours dans le sillage des guerres et des crises du logement et que cette histoire est aussi un morceau de l'histoire de la reconstruction qui, chose curieuse, n'a jamais été écrite.

● LA SITUATION ACTUELLE EN R.F.A. ET À BERLIN :

La persistance du chômage entraîne pour de plus en plus de gens l'exclusion du réseau d'aides sociales, elle les expulse d'un logement qu'ils ne peuvent plus payer, pour les jeter dans les bras de la charité municipale. Celle-ci les héberge dans des appartements vides et désertés de la périphérie, en majorité de type tour, qui deviendront des ghettos sociaux. On veut éviter ainsi la démolition de ces cités-satellites, dont on a mal planifié l'aménagement dans sa dimension sociale. Berlin-Ouest est la ville où règne le cercle blanc, une économie dirigée du logement résultant de la deuxième guerre mondiale, qui permet, à l'ouest à Charlottenburg comme à l'est à Neukölln, de louer un logement d'une pièce plus cuisine presque au même loyer de base. - Berlin-Ouest est une ville de locataires (encore aujourd'hui 92 % de la population loue son logement). Par les bombardements et les démolitions, la substance de l'habitat ancien a été réduite de sorte que son rapport aux nouvelles constructions est aujourd'hui de 50-50. Le cercle blanc aboli, le prix d'un logement en habitat ancien augmentera. On essaye de réduire l'habitat ancien, qui constitue le tissu de la ville, pour en faire un objet de luxe. De ce fait, les faibles revenus vont être chassés vers la périphérie dans les constructions neuves des années 60 et 70 qui risquent de rester vides.

La bourgeoisie solvable va s'emparer des lieux, prisés pour leur mélange de fonctionnel et de social, qu'elle vient détruire en influant sur le marché des surfaces à louer, et en ne générant aucune vie urbaine.

● LES PHASES DE CONSTRUCTION D'APRÈS 1945.

Les phases de construction de l'après-guerre sont esquissées par les notions suivantes :

Après 1945 :

Construction et reconstruction (réparation du tissu ancien).

Les années 50 et 60 :

Construction de logements sociaux en réponse à la crise du logement avec l'aide de l'état, avec des normes aussi bien techniques que spatiales, et avec pour leitmotiv la famille, la cellule-germe de l'état.

Les années 60 :

Une transition, vers le logement de masse industrialisé des cités satellites, pour une rentabilisation maximum des machines (selon le modèle français entre autres).

Fin des années 60 :

Autoconstruction-Adjonction-Extension. Une première tentative, issue de discussions sur le participationnisme, d'insertion des habitants dans le processus de la construction.

Les années 70 :

Transformation. La réhabilitation et la rénovation urbaine, et le mélange du vieux et du neuf. Issus de la critique des opérations d'assainissement et du traitement de l'habitat ancien subsistant, plus particulièrement à Berlin-Wedding et Kreuzberg, émergent des projets exemplaires financés par l'état qui conduisaient à raser des quartiers historiques.

Les années 80 :

Révision comme rénovation douce, avec pour but l'annulation des projets, des démolitions et des extensions absurdes qui étaient conditionnés par la prédominance de la circulation automobile.

Vers 1985 :

Reprise. La réutilisation d'anciennes formes et décors, la réminiscence de la structure de l'ilot du 19ème siècle. La revalorisation de l'habitat ancien sur des bases énergétiques, écologiques et respectant le point de vue des usagers, qui ne trouvent que dans l'ancien des pièces adaptables à leurs besoins .

● **LES STANDARDS DU LOGEMENT APRES LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE.**

En R.F.A. on vante l'efficacité de l'habitat individuel comme rempart contre le communisme tout en favorisant les logements sociaux aidés par l'état de type "siedlung" (lotissements) et appliquant les directives du "wohnungsbaukreditanstalt" (la caisse des crédits pour l'habitation), au sein desquelles tous les éléments sont normés. La famille de 1 ou 2 enfants avec son système spatial qui s'échelonne jusqu'à celui de l'enfant, est le module de base et suit le principe hygiéniste selon lequel chaque individu doit avoir sa pièce. L'idéal préconisé est le système de distribution avec deux appartements par palier, c'est-à-dire une organisation verticale, l'horizontale étant mal vue. Ces standards se sont maintenus jusqu'à nos jours, bien que la cellule communautaire se soit totalement modifiée, ce dont les programmes ne tiennent pas compte.

Le corset normatif allemand trouve son origine, après la première guerre mondiale, dans la tentative d'une rationalisation du logement et d'une réduction des coûts afin de remédier rapidement à la crise du logement.

De là, dans les commissions nationales sont apparues des normes techniques pour les nouveaux procédés de fabrication et pour les nouvelles évolutions technologiques telles que les planchers béton. Puis, on a réfléchi aussi au plan type. A Francfort, sous la direction de Ernst MAY, il existait déjà la section T

comme "Typisierung" (Typologie) qui développait des types de logement selon lesquels on construisait. Sous le troisième Reich, les concepts du logement social seront uniformisés et la standardisation se portera sur les plans de logements pour des familles avec des enfants. Les petits logements sont supprimés.

Avec SPEER, les idées (NEUFERT par exemple ...) pour la production de masse apparaissent et sont testées sur des bâtiments expérimentaux.

On n'est pas arrivé à cette production industrialisée en masse des logements, car elle n'était pas indispensable en temps de guerre, mais les plans existent.

Le travail typologique s'oriente dans les dernières années de la guerre vers l'hébergement de masse en baraques sous forme d'abris démontables pour les victimes des bombardements, pour la main d'œuvre étrangère et pour les camps de déportation. Les professionnels chargés de la planification du travail, qui gravitaient dans l'entourage de SPEER, survivront, tout comme lui, car leur utilité leur évitera d'être envoyé au front, et ils formeront l'état-major qualifié de la normalisation et de la reconstruction. Ernst NEUFERT, dont la carrière s'en trouvera relancée après 1945, en sera le meilleur exemple.

● L'OPPOSITION ENTRE LA R.F.A. ET LA R.D.A.

Il est important de caractériser en quelques mots l'opposition entre les deux Allemagnes.

Alors qu'en R.F.A. la technique de la construction de maisons individuelles est industrialisée, et qu'esthétiquement on peut répondre individuellement ou localement, la construction de logements collectifs est de nouveau abandonnée au marché capitaliste privé et est produite artisanalement.

Au contraire en R.D.A., le logement de masse pour une population relativement stable est industrialisé et on systématise l'emploi de panneaux standardisés d'une hauteur d'étage, ce qui a pour effet un esthétisme d'uniformité avec un manque de flexibilité interne. La "Datschenbau" (la maison individuelle en Allemagne de l'est) est au contraire un édifice réalisé grâce à un mélange de matériaux de construction et de récupération, assemblés par une régie privée lésant ainsi la société d'une partie de ses capacités de travail.

Aucun de ces systèmes n'a développé une méthode sachant exploiter esthétiquement et économiquement le potentiel de l'habitat ancien.

● LA SITUATION À LA FIN DE LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE.

La situation berlinoise du logement est marquée par :

1. Le bombardement d'une grande partie de la ville.
2. L'évacuation des enfants vers des camps, et des femmes vers des régions rurales.
3. Le cantonnement dans les logements subsistants.
4. La cohabitation chez des connaissances et des parents.

5. L'hébergement dans des baraques pour cause d'exode, de bombardements ou de délogement.
6. L'habitat dans des édifices à demi-détruits aux réparations provisoires.
7. La vie dans des familles tronquées, dispersées par la guerre ou dont l'homme est mort au combat.
8. Le changement de domicile pour fuite ou expulsion.
9. La déportation par racisme vers des camps de déportation ou de travail.

● **L'ABOLITION DU CHOMAGE PAR LA SUBSTITUTION À L'INDUSTRIE D'ARMEMENT DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS.**

Entre 1933 et 1945 sous la direction de l'état-major national socialiste, le chômage sera résorbé par l'accroissement de la production d'armement et par l'entraînement de la société dans une guerre expansionniste à l'est.

La campagne électorale d'avant 33 était orientée contre l'esthétisme du nouveau réalisme au fonctionnalisme machiniste, au toit terrasse et au cube, que l'on vilipendait pour son antigermanisme et son internationalisme. Pourtant on ne polémiqua pas contre les "siedlungen" (lotissement, ensemble de logements, ...) ni contre l'habitat pavillonnaire, qui dorénavant étaient présentés comme l'habitat social et national des ouvriers. Seules des casernes furent construites. On avait déclaré la guerre à la ville, cet obscur et libéral produit dans lequel les communistes habitaient. On voulait l'aérer afin de la rendre contrôlable et défendable en cas d'attaque aérienne.

Cette période ne se distingue pas par de remarquables résultats en matière de logement. Seuls quelques lotissements autogérés pour anciens combattants et camarades éprouvés furent réalisés. Les tentatives d'industrialisation de la production du logement populaire, qu'HITLER avait essayé en 1940 avec la proclamation "des logements sociaux", échouèrent en 1941/1942 avec l'arrêt des constructions considérées comme non indispensables pour la guerre.

● **AU POINT CULMINANT DE LA CRISE ECONOMIQUE MONDIALE, LA VILLE TENTE D'IMPLANTER DES LOTISSEMENTS POUR CHOMEURS.**

Après la première guerre mondiale et grâce à l'extension de l'électrification des réseaux de chemins de fer, se crée autour des zones du Grand Berlin, implantées en 1920 (88 347 ha), le long de la toile d'araignée tissée par les réseaux du S-Bahn (le train rapide de Berlin), un immense quartier de lotissements périphériques munis d'équipements provisoires.

On l'estimait à 14 500 ha en 1932.

Ces lotissements se divisent en plusieurs catégories :

- les "Schrebergärten"
- les "Laubenkolonien"
- les "Wochenendkolonien"
- les " Stadtrandsiedlungen für Erwerbslose"
- les "Nebenerwerbssiedlungen".

Beaucoup de ces lotissements sont conçus pour les chômeurs, que l'on tente par ce biais d'exclure de l'échiquier politique de la ville, en leur offrant la possibilité d'organiser de leur propre initiative des solutions pour survivre. Ils sont souvent, après 1933, des foyers de résistance. On estime qu'en 1932, 100 000 personnes sont logées dans des abris provisoires tout autour de Berlin.

● **LA PRODUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS PENDANT LA REPUBLIQUE DE WEIMAR AVEC L'AIDE DE L'IMPOT SUR LES LOYERS, APRES L'INFLATION DE 1923/1924.**

Avec l'instauration de l'impôt sur les loyers applicable à tous bâtiments existants dont l'hypothèque a été dévalorisée par l'inflation, l'état mobilise des crédits, avec lesquels les communes aident la construction de logements d'utilité publique sur des terrains achetés à bas prix dans la périphérie.

C'est un type de construction qui avait pris une remarquable ampleur entre 1929 et 1930, sous la forme de "siedlung" (lotissement) une sorte de post cité-jardin.

Mais la jouissance de ces logements modernes avec salle de bain, revenait plus aux employés municipaux proches du S.P.D. (le parti socialiste allemand) qu'aux ouvriers pour lesquels ces logements étaient trop chers. La discussion sur le logement et l'espace minimum, thème du congrès du CIAM de 1929 à Francfort, en tiendra compte. Durant ce congrès, on tentera de concevoir un type de logement dans lequel les m² seront compensés par un haut standard d'équipement et de technologie. La distribution par courives trouve ici, pour les petits logements, une application à grande échelle. Pas spécialement à Berlin, mais à Francfort-Westhausen par exemple, on réussit à abaisser les prix de construction de telle sorte que même les ouvriers ont pu y être logés.

● **QUI HABITE ET OU, À BERLIN APRES LES RECENSEMENTS DE 1910 ET 1925.**

Nous avons étudié dans notre travail sur l'histoire de la maison locative berlinoise, tome 2, en nous basant sur les enquêtes statistiques de 1910 et 1925, qui habitait, et où, dans ces maisons, et quel type de logement y prédominait.

La nouvelle réglementation sur la construction de 1925 interdit la construction d'îlots par l'introduction d'une clause d'alignement et impose la maison sur rue comme unique typologie possible, une typologie que l'on juxtapose en bande et qui constitue les lotissements. L'intervalle entre les maisons respecte un principe biologique et non social. Selon les statistiques, la majorité de la population habite un logement avec un séjour-cuisine ou un séjour-chambre-cuisine distribué le plus souvent par la cour, sur laquelle ouvre traditionnellement la cuisine.

C'est plus particulièrement dans les quartiers où les petits logements s'accumulent que se concentrent les sous-locations et les places pour dormir. La topographie des classes sociales présente le cas extrême de Wedding, comme quartier prolétaire, face à Wilmersdorf, comme quartier bourgeois avec de grands appartements et des domestiques.

Alors que les quartiers bourgeois votèrent les premiers national socialiste, des luttes sévères avaient encore lieu en 1933/34 à Wedding.

- **LA CRISE DU LOGEMENT PENDANT ET APRES LA PREMIERE GUERRE MONDIALE ET LES REALISATIONS DE CITES D'ANCIENS COMBATTANTS.**

Pendant la première guerre mondiale, qui se prolongea quatre ans, aucun logement n'est construit. La main d'œuvre immigrée est logée dans des baraquements sur les lieux de travail des entreprises d'armement. Après la guerre, la construction de logement stagne longtemps, pourtant les soldats de retour du front veulent se marier et avoir leur propre logement, les ménages se multiplient.

Quelques villes, telle que Schöneberg géré par M. WAGNER, tentent, par l'intermédiaire d'une régie communale, dans laquelle interviennent aussi les entrepreneurs de constructions à caractère social nouvellement créées, de faire baisser les prix de la construction des logements de type cité-jardin. L'état instaure un programme de crédits pour ce qu'on appelle les cités pour anciens combattants. Elles fonctionnent avec une participation partielle de ses habitants et leurs offrent une parcelle sur laquelle ils peuvent cultiver un peu de légumes et de fruits.

Mais la crise du logement ne pourra pas être adoucie.

- **LE MOUVEMENT POUR LA REFORME DU MODE DE VIE AVANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE COMME CAUSE DE L'EXODE URBAIN.**

La réforme du mode de vie est un large mouvement qui s'étend au travers d'associations structurées, issues du cercle de la petite bourgeoisie, qui tente de fuir la ville et de retrouver dans des colonies installées à la campagne une vie communautaire saine et naturelle. Au sein de ce mouvement se cotoient les éclairés, les végétariens, les nudistes, les adeptes de la réforme agraire, les naturalistes, les partisans de Mr KNEIPP, etc ...

A Oranienburg, dans les environs nord de Berlin, la colonie des arboriculteurs d'Eden est fondée dès les années 1890, et en est l'exemple le plus connu. Dans ce lotissement, qui présente un musée de l'auto-construction, chacun pouvait se construire sa maison à son goût.

Le mouvement cherchait un troisième chemin entre capitalisme et communisme, en dehors de la ville, mais tout de même relié à elle et à ses bienfaits grâce à un train de banlieue rapide.

Ce mouvement grossira avant et après la première guerre mondiale, mais ne sera pas recensé bien qu'il ait eu jusqu'à nos jours une très grande signification dans l'aspiration à un épanouissement individuel, modeste et hors normes.

- **LA CRISE DU LOGEMENT APRES LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE DE 1870-71.**

Dans la foulée de la guerre franco-allemande de 1870-71, rendue possible par les réseaux de chemin de fer, et dont l'empire allemand sort renforcé, apparaît à Berlin une crise du logement passagère, si forte qu'elle provoque l'installation aux portes de la ville de lotissements sauvages appelés "barackia". Réalisés en matériaux de récupération, ils seront résorbés par la police.

Je mentionne cela, et remonte si loin, pour prouver que dans le sillage d'une guerre et d'une crise du logement apparaissent toujours des sans-abris entraînant l'émergence de baraques, destinées à reloger vite et par contrainte des gens, dont l'histoire est aussi un morceau de l'histoire de la construction. Chose signifiante, cette histoire là n'a jusqu'à aujourd'hui pas encore été écrite. Sous sa forme amusante, la baraque est l'abri de jardin inspiré des maisons biedermeier en bois construites aux portes de la ville, la résidence d'été des petites gens. Ils copient ainsi la noblesse qui passait l'hiver à la ville et l'été à la campagne.

LA GUERRE AUX TAUDIS EN BELGIQUE **Le refus du logement spécialisé (1920/1960)**

Bruno de MEULDER.
Université Catholique de Louvain.

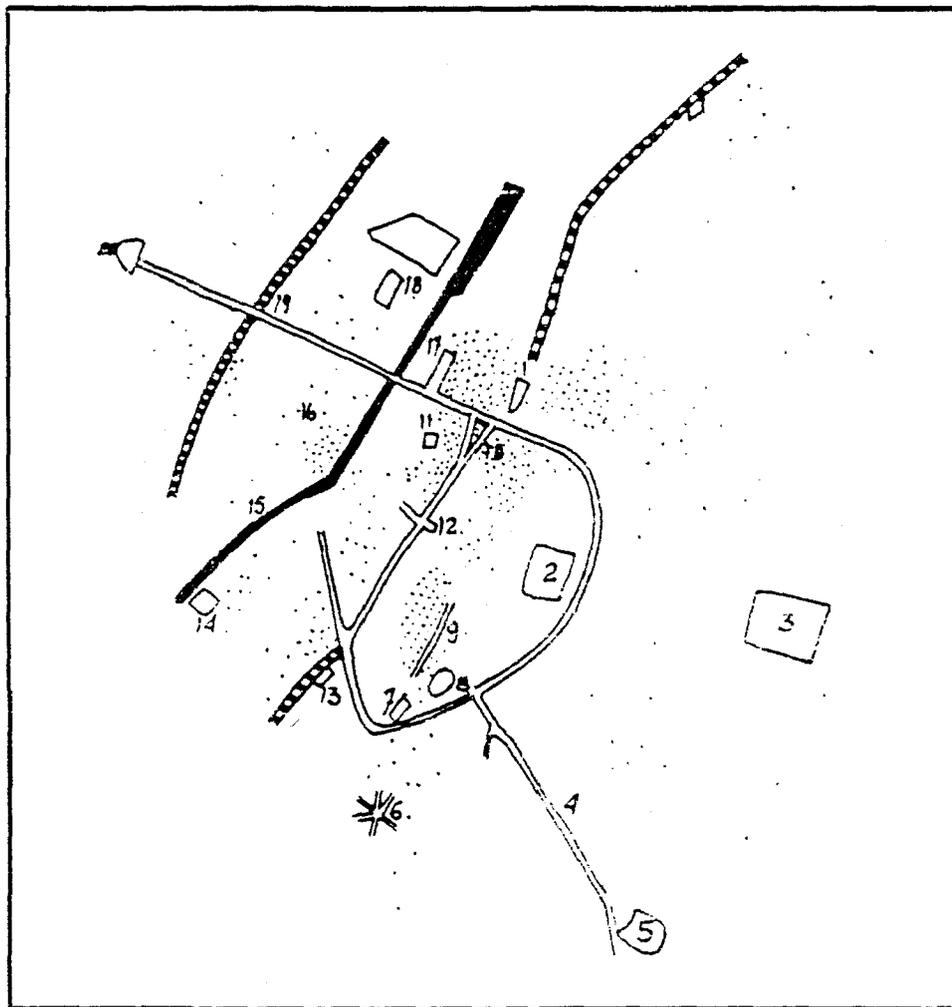
La fin de la première guerre mondiale a marqué pour la Belgique le début d'une période difficile de reconstruction (1). Les destructions massives de la guerre et l'absence quasi-totale de construction pendant les hostilités avaient fait de la Belgique un "pays sans abri".

La Société Nationale des Habitations et Logements à Bon Marché (SNHLBM) est créée immédiatement après la guerre avec l'adoption par la Chambre d'une proposition de loi qui avait été débattue pendant des années avant-guerre. Le discours dominant était alors celui de la lutte contre les taudis (2). Cette fois l'action de la SNHLBM s'inscrit dans le vaste programme de reconstruction du pays et s'oriente vers la programmation d'une série de cités-jardins autour des villes existantes (3). On vise principalement l'ouvrier professionnel et l'employé et non plus, comme avant-guerre, le pauvre ou l'incapable.

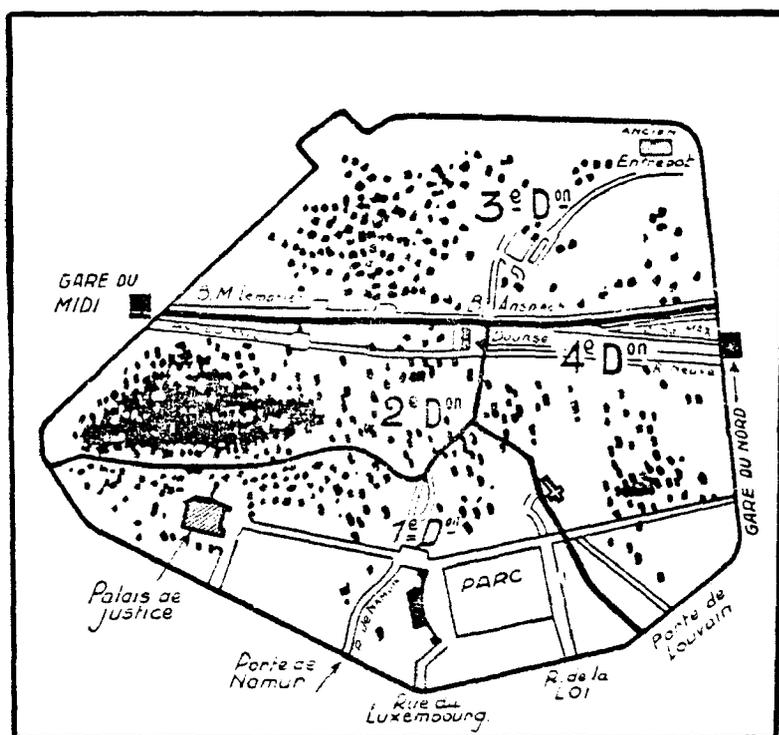
Dans la deuxième partie des années 20, néanmoins, on va redécouvrir la ville et ses problèmes. C'est d'abord le cadre physique de la ville: aucune planification urbaine n'a régulé le développement anarchique des rues, rien n'a été fait pour lutter contre le délabrement du cadre bâti. C'est ensuite la ville comme milieu pathogène qui secrète de multiples problèmes sociaux, celui des habitants des taudis, des asociaux et des marginaux, des familles nombreuses entassées dans un ou deux pièces. Bref la SNHLBM a doublement fait fiasco. Elle a adhéré à une idéologie de la cité-jardin qui ignore tout de la problématique urbaine. Elle s'est fixée sur l'ouvrier professionnel et l'employé en faisant fi des problèmes sociaux. Autrement dit, c'est le "syndrome du taudis" qui apparaît comme caractéristique de la redécouverte de la ville comme borborygme social.

● **LA MOBILISATION DU PUBLIC: FASCISME ET RÉFORMISME**

La Ligue Nationale Contre le Taudis (LNCT), créée en 1927, va réussir à mobiliser les pouvoirs publics et l'opinion. Elle s'appuie sur des recherches et des enquêtes émanant des milieux professionnels, philanthropiques et charitables. Selon ces milieux, il y a une corrélation entre les conditions de logement ou la densité urbaine d'un côté, et de l'autre les fléaux sociaux que sont la tuberculose, la mortalité infantile, la délinquance juvénile, l'immoralité, etc. Cette corrélation est considérée comme acquise et fonde le plaidoyer pour une intervention préventive, moins coûteuse et plus rentable que l'intervention curative. R.P. Fallon, principal idéologue de la démocratie chrétienne pendant l'entre-deux-guerres s'exprime ainsi: "...le jour où les ménages entassés dans les taudis seront gravement malades, le jour où ils se feront arrêter pour vagabondage, maraudage, atteinte aux mœurs, tous les services sanitaires, hospitaliers, judiciaires et pénitentiaires entreprendront en



Taudis à Bruxelles d'après
(V. BOURGEOIS 1932)



La délinquance juvénile à Bruxelles.
Chaque point représente un enfant
coupable
(J. KOENIG 1957)

scène, multiplieront les interventions et accumuleront des dépenses pour ne sauver du naufrage que des épaves. Si l'on mettait les parents en situation de loger,, de vêtir et de nourrir leurs enfants, non seulement nous ferions oeuvre sociale et humanitaire mais encore nous économiserions de l'argent" (4). Ou encore: "La guérison d'un tuberculeux coûte presque 250.000 francs belges, ce qui est le prix d'un logement moyen et confortable" (5).

Ce discours reste donc en substance un discours du 19^esiècle. Il se réfère aux études et aux récits de Ducpétiaux et de Quételet. La seule nouveauté est l'attention dominante portée à l'enfant (6). Ceci est sans doute pour une part dû au fait que les familles nombreuses sont relativement plus touchées par la crise du logement. Il est significatif à cet égard que la LNCT soit une émanation de la Ligue Nationale des Familles Nombreuses. Quoiqu'il en soit les variations infinies sur les paramètres de la mortalité, de la délinquance, etc. nous en apprennent plus sur l'évolution des normes sociales, de ce qui est inacceptable, que sur la réalité qui sert de base à l'argumentation.

Cette tendance plutôt bourgeoise et philanthropique de la lutte contre les taudis est prolongée par le "Rex", mouvement extrémiste anti-parlementaire, dont Léon Degrelle, qui a débuté comme journaliste, prendra rapidement la direction (7). Soutenu au départ par certains milieux catholiques, Léon Degrelle s'assure une large clientèle en dénonçant les scandales de toute sorte, principalement dans les milieux politico-financiers. Les taudis ne manquent pas d'attirer sa soif de scandale (8). Ses articles dans "Vingtième siècle" le montrent avant tout impressionné et dégoûté par la misère des taudis. Mais il s'inquiète aussi profondément d'une dégénérescence possible de la race. Les taudis sont "un problème qui met en jeu l'avenir de la race et exige des solutions vigoureuses" (9). Il ne faut pas attacher trop d'importance aux courtes vues de Léon Degrelle sur les taudis. La lutte rigoureuse pour la régénérescence de la race, dont il est le héraut, aura pour unique traduction la création de mouvements de jeunesse autoritaires. Mais l'agitation extra-parlementaire du Rex pousse le régime belge à s'intéresser au fléau des taudis, dût-il se limiter à payer Degrelle de bonnes paroles.

● L'EXEMPLE HOLLANDAIS : UN MODELE INADMISSIBLE

La LNCT, réunion de toutes sortes d'oeuvres charitables et humanitaires à caractère bourgeois, a une influence prépondérante sur l'énoncé des politiques sociales. Tâtonnant au départ à la recherche de solutions pratiques, elle est attirée et fascinée par l'expérience hollandaise des fameuses cités d'enfermement (10), qui représente le point d'orgue de la croisade contre les taudis et suscite l'admiration des réformistes belges. La cité d'enfermement devient alors un modèle. Elle réalise une conception qu'il faut rappeler rapidement. C'est l'idée que les familles expulsées dans le cadre de la lutte contre l'insalubrité présentent une asocialité, une amoralité, une inaptitude sociale ou des comportements violents qui leur interdisent d'être relogées dans des ensembles normaux; elles doivent être isolées dans des centres conçus spécialement pour elles, assujetties à une surveillance continue, réduquées et prises en charge sur place, et seulement ensuite replacées dans un environnement normal.

Le grand promoteur du système hollandais en Belgique est A. Van Billoen, directeur de la CGER (le véritable financier de la politique du logement). et

secrétaire de la LNCT. Dès 1930 il a rallié à sa cause la plupart des responsables de la politique du logement: le sénateur socialiste Em.Vinck, Président de la SNHLBM; le colonel Lemerancier, intellectuel catholique et secrétaire de la Ligue des familles nombreuses; Melle Japsenne, l'Octavia Hill belge; le chanoine Ed.Vanden Broeck; Em.Degraef; Alf.Declercq, etc. (13). A.Van Billoen entre même en négociation avec la ville de Bruxelles pour construire un centre expérimental sur le modèle hollandais (14).

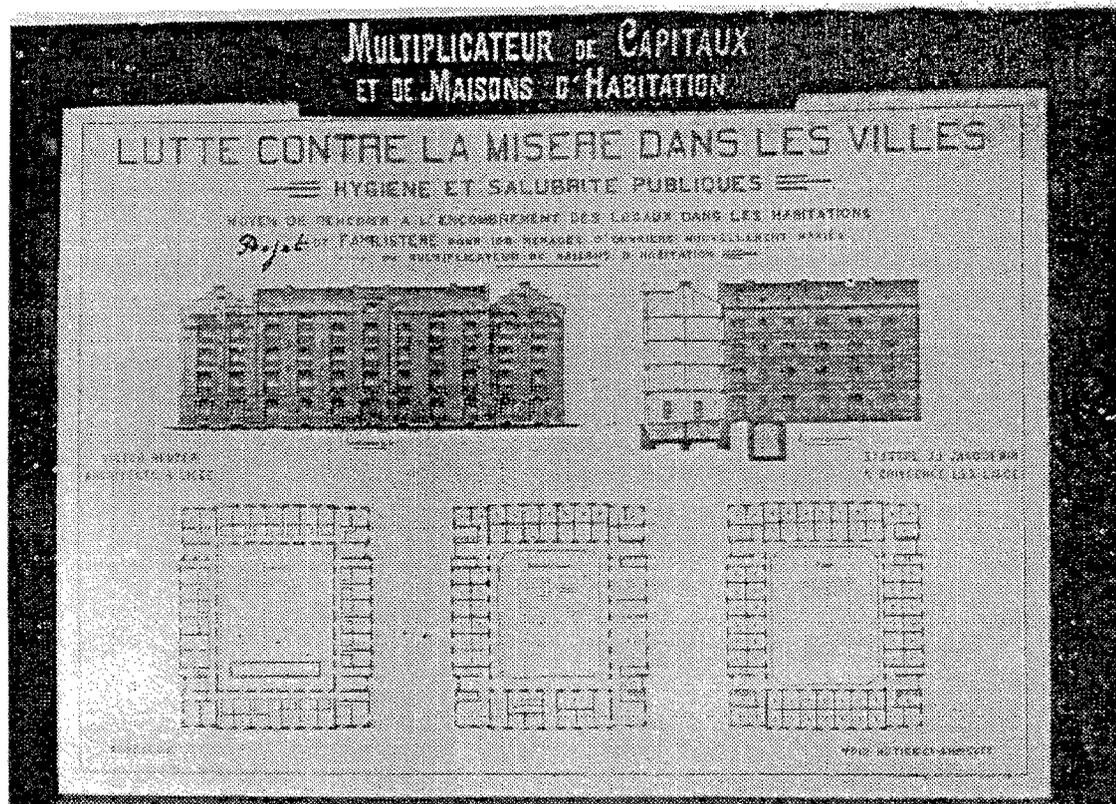
Malgré l'enthousiasme des militants, ce programme au caractère disciplinaire très marqué ne se réalisera pas. Aux Pays-Bas, sorties extrêmement riches et sans dommages de la guerre, plusieurs villes avaient lancé des campagnes gigantesques de rénovation urbaine qui mettaient en évidence le problème des asociaux et des marginaux, que le gouvernement était plus ou moins obligé par la loi de reloger. Par contre en Belgique, où règne la pénurie, il est à peine question de rénovation urbaine et le problème n'apparaît pas de manière aussi aiguë. Même s'il l'avait été, et si l'on avait disposé des moyens financiers, on peut penser que l'application du modèle hollandais aurait été extrêmement difficile.

On pourrait dire en effet en caricaturant que les cités d'enfermement sont le produit du mariage entre le protestantisme et un certain socialisme. On pourrait dire alors du régime belge qu'il est la liaison du libéralisme et du catholicisme, c'est à dire quelque chose de tout à fait différent. Le libéralisme, qui figure dans la constitution, doit être compris comme une réaction d'aversion à l'égard de toutes les formes d'autorité, aversion suscitée par les dominations successives des puissances étrangères.

Ceci ne signifie pas que l'on ne rêve pas de dispositifs disciplinaires. Le "Comité officiel du patronage des habitations ouvrières et des institutions de prévoyance" de la ville de Bruxelles avait déjà reconnu le caractère spécifique du relogement des asociaux, que l'on nomme alors plutôt anormaux, pauvres invétérés, déclassés, dégénérés miséreux...L'idée mûrissait que le gouvernement devait reloger ces familles incapables, voire même les vêtir et les nourrir. "En revanche l'autorité devait avoir le droit de faire travailler les asociaux, de disposer de leur salaire et même, au besoin, de les empêcher de perpétuer leur race" (16).

Il est clair que cette conception d'une tutelle totale est homogène à celle qui anime l'idée de la cité d'enfermement. Seul l'aspect ré-éducatif reste peu exploré, latent. Mais un projet de ce genre se trouve en opposition avec l'esprit de la constitution elle-même. Il vide de sens le principe de la garantie de liberté, ainsi que le principe selon lequel chacun doit apprendre à être autonome, la tutelle publique ne pouvant user que de la persuasion. La "Maison du travail" a été créée par la ville de Bruxelles et quelques philanthropes sur cette base. Elle concerne des célibataires. Mais même pour des familles, il est nécessaire, pour mettre en oeuvre une tutelle disciplinaire, de faire référence aux modèles coloniaux, c'est à dire de franchir une barrière importante, d'imaginer cette population comme une race à laquelle on pourrait appliquer, comme au Congo belge, un modèle colonial (celui du Camp de la main d'oeuvre indigène, par exemple).

Certains essais d'encadrement des habitants des taudis relogés ont bien été entrepris dans les années trente, mais ont été abandonnés aussi vite. Les autorités n'avaient pas de motif légal pour surveiller ces habitants qui "chercheront bientôt à



Projet de "familistère multiplicateur" ou maison d'habitation
J.J.S. JACQUEMIN, Architecte Victor REUTER, 1905

se soustraire à cette tutelle et se réfugieront dans quelque nouveau taudis" (17). Si ce taudis n'est pas la propriété de la commune ou d'un organisme public, les autorités n'ont pas le droit d'organiser des inspections au domicile. De cette manière les habitants sont protégés contre ce qu'ils appellent "les défilés de mannequins" (18). Dans les années cinquante, on se demande encore si "dans un régime démocratique, les libertés garanties par la constitution peuvent être limitées par l'intérêt général" (19). Au fond le libéralisme belge faisait connaissance avec les avatars habituels d'une croisade contre les taudis (20).

Un autre exemple qui rappelle les cités hollandaises est le projet élaboré à Liège par Jacquemin dans un esprit plus préventif que curatif. Jacquemin proposait d'abriter dans un familistère tous les jeunes couples ouvriers de Liège. Pendant ce séjour de dix-huit mois, le jeune couple est préparé à sa vie future. Le mari est contrôlé sérieusement (retour chez soi immédiatement après le boulot); la femme suit des cours intensifs à l'école ménagère de l'institution. Le séjour est gratuit, permettant aux ouvriers d'économiser pour devenir propriétaire. L'ouvrier doit déposer tout son salaire. On ne le rembourse que s'il achète un terrain pour construire sa maison, située obligatoirement en périphérie de la ville. La famille bien éduquée pourra alors s'installer, ayant coupé tout contact avec le milieu d'origine. Après un certain temps, les foyers d'infection sociale des villes auront été supprimés sans problème.

Cette véritable écluse entre le taudis paternel et la nouvelle maison familiale est conçue à partir du projet de l'architecte Victor Reuter. Le familistère, avec sa grande cour intérieure et ses galeries, comporte les caractères de centralité et de visibilité adaptés à ce type de programme. Il n'est pas du tout inspiré des techniques de construction à bon marché. Mais en fait le projet de Jacquemin est rejeté. Le libéralisme belge ne s'accorde pas d'un tel système de séquestration (22) et préfère se contenter de l'enseignement obligatoire et des écoles ménagères même si leur effet est à plus long terme (23).

● LA POLITIQUE DES ANNÉES TRENTE : UNE SOCIÉTÉ HARMONIEUSE CONÇUE PAR DES CATHOLIQUES

Si le libéralisme est plutôt un frein, l'idéologie catholique permet, elle, d'orienter les politiques. L'objectif principal est le développement et la stabilisation d'une harmonie entre les classes. Elle s'inscrit dans l'espace et le cadre bâti. De ce point de vue on retourne à la tradition instaurée par "L'immobilière bruxelloise" (1867), première société catholique d'habitations ouvrières. Les cités sont conçues de telle sorte que les ouvriers soient entourés de petits rentiers, de pensionnés, d'employés, etc. (24) Cette tactique n'est pas faite seulement pour compenser le faible rendement financier des habitations ouvrières. Le mixage social doit avoir pour effet d'influencer le comportement des ouvriers. Chacun doit constamment être vu et contrôlé par un voisin "de meilleure condition". C'est une innovation: le bon exemple et la séduction remplacent l'imposition de la discipline. Dans les années trente les pauvres et les asociaux font leur entrée dans cette société harmonieuse (25). L'action charitable se déploie à nouveau. Le catholique Fernand Gosseries, Directeur général de la SNHLBM, juge "mauvais le système qui consiste à parquer entre eux, à reléguer loin du monde, certaines catégories, même indésirables, d'individus ou de ménages" (26). L'exemple hollandais, juge Gosseries, "n'est pas



Maandagmorgen bleef Mevrouw E. M. niet bij de gevangenis van N. ... maar en verklaarde dat zij naar afzetting dochterje Marie geant, dat level naar feestwaterrecht, geboort had. Mevrouw M. moeder van zeven kinderen, verwardt een schone en leek met haar gram te vier vretrokken; haar man, menselijke, bijt een astma, en is meestal werkloos.

Eke is volgens de slagen van haar moeder dat het meete maanlog, tussen 12 en 15 uur, overloft is. Mevrouw M., nog niet voortomens geweest, zijn te doelen maar handelde in een slaag van opwinding.

Onze foto: drie van de zeven kinderen M., werden maandagavond naar de openbare onderstaand gebracht. Uitgezonderd een meisje van acht jaar dat te V. is geplaatst, woonden zij de dood van hun moete bij.

Agencies: Belg. (1963)

La police sauve des enfants moralement abandonnés (Huisvesting, 1963)

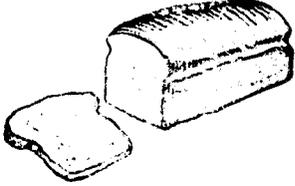
un système de rééducation et de relèvement moral" (27). La SNHLBM refuse même "d'utiliser la dénomination d'asociaux" (28).

Le parquage est en effet en parfaite contradiction avec l'idéologie catholique. Le mélange des classes apparaît comme une loi naturelle des sociétés heureuses où règne la paix sociale. Il faut donc aider les pauvres là où ils sont, dans les centres ville. C'est un des objectifs affichés des patronages catholiques. Au bout du compte, à la veille de la seconde guerre mondiale, il ne reste du modèle hollandais que l'idée de l'infirmière visiteuse et de l'assistante sociale (30), éventuellement assistée par la police (31). La multiplication des interventions sociales sur les familles et le manque total de coordination finissent par apparaître comme une des causes de leur anormalité (32).

Dans les faits, la politique de reconstruction, amorcée vers 1906, se traduit par la démolition des parties les plus dégradées de la ville et la reconstruction à leur place d'habitations à bon marché. En théorie ces logements doivent permettre le maintien sur place. Au niveau architectural, on aperçoit néanmoins des modifications qui mettent en lumière une certaine influence de l'exemple hollandais. Le complexe bâti par Le Foyer Bruxellois en 1937 (Rues des Visitandines, du Miroir et Blaes, arch. Van Montfort) par exemple, comprend trois blocs d'appartements disposés en forme d'U. La conciergerie, située au-dessus d'un passage entre deux blocs d'appartements, est conçue de telle façon que les trois blocs se trouvent placés dans son champ visuel. Le concierge a en particulier vue sur les terrasses des appartements investies par les familles ouvrières qui y mènent des activités ménagères. Les trois blocs eux-mêmes sont ouverts sur un espace public. Assurément on vise ici une sorte de panoptisme: être vu et savoir que l'on peut être vu. Aucune autre raison valable n'explique l'aménagement en rue de l'espace intérieur entre les trois blocs. Il n'est même pas directement accessible aux habitants.

Les restrictions budgétaires limitent le nombre et l'étendue de ces réalisations. Dans quelques communes comme Ixelles (34), l'action vigoureuse de la LNCT conduit néanmoins à une campagne de grande envergure. Un grand programme de construction est mis en place (35) après une enquête minutieuse sur le cadre bâti, une mobilisation de l'opinion publique et, last but not the least, une nouvelle réglementation communale (36) qui codifie minutieusement l'habitabilité des logements. Les maisons vacantes ne peuvent être relouées que si elles satisfont à ces normes. Les caves et les greniers sont exclus du marché. Ixelles apparaît comme l'exemple parfait de ce qu'il faut faire pour apaiser les réformistes sociaux. C'est aussi une image effrayante pour les spéculateurs, petits et gros, qui s'enrichissent sur le dos des locataires.

Parallèlement à ces opérations s'organise un circuit alternatif. La société catholique "le Logement populaire amélioré" (Bruxelles 1904) (37) achète par exemple des maisons ou bâtiments anciens qu'elle loue après avoir réalisé les travaux qu'elle juge nécessaire du point de vue de l'hygiène physique et sociale. Elle y offre en outre le bénéfice d'une mutualité comme "La bonne assurance populaire". Sa réalisation la plus importante sera la transformation d'un complexe industriel à Molenbeek St Jean en appartements pour 25 familles (38). Les autorités, qui ne peuvent assumer financièrement leur politique de construction, accordent toute leur attention bienveillante à ces initiatives et en 1928 la ville de Bruxelles crée

SCHEMA I			
 Vive mon beurre dans mon frigo!	 mon beurre sans frigidaire...	Et vive la margarine!  	Mon pain avec ou sans margarine 
Moyenne de plus de 250 fr par jour 	Moyenne de 125 fr par jour 	Moyenne de 60 fr par jour 	Moyenne de 25 fr par jour... 
Les supra-salariés (riches) 600.000	Les salariés aisés (employés) 3.000.000	Les salariés peu aisés (ouvriers) 4.400.000	Les infra-salariés (pauvres) 900.000
Lois sur le logement : 3 milliards!!		Lois sur le logement : 300 millions!!?	
40% des Belges 3 Milliards		60% des Belges 300 Millions	
Investissement de secteur public pour le logement			

L'effet de Mathieu.
La répartition inégale des investissements de secteur public pour le logement
 (E. FROIDURE, *Parias 57 ...*)

une société pour "l'Assainissement et l'Amélioration du Logement Populaire" (ASSAM) sur le même modèle.

En termes budgétaires, ce sont les programmes de résorption du chômage qui deviennent prioritaires avec la crise économique (39). Il fallait que la lutte contre le taudis entraîne la création d'emplois dérivés et retourne pour une part à l'Etat sous forme de taxes ou d'impôts (40). Gosseries calculait que 36,4 % du capital investi par l'Etat dans une habitation à bon marché lui revenait sous diverses formes. Les 63,6% restant équivalaient plus ou moins aux contributions indirectes perçues par l'Etat. Dans cette logique la priorité allait à la construction neuve au détriment de l'amélioration de l'ancien.

● LE RETOUR AUX CHAMPS

La crise économique aura une influence plus profonde encore. De nombreux habitants des taudis sont réduits au chômage. La Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne (SNPPT, 1935) est créée pour organiser le retour aux champs des travailleurs. La vie à la campagne garantit au chômeur un revenu minimum: il ne pourra pas mourir de faim. En outre la dispersion élimine les risques d'agitation. Enfin le contact avec la nature, la vie rurale et l'influence bienfaisante de l'église favoriseront son relèvement physique et moral. On organisera même des "tournois de terre", sortes de concours calqués sur les concours pour l'ordre et la tenue de la maison qui existaient déjà.

Cette nouvelle politique coïncide particulièrement bien avec le caractère profondément anti-urbain des politiques sociales belges depuis le dix-neuvième siècle. Un ensemble complexe d'objectifs idéologiques, socio-politiques et socio-économiques soutient cette idée que le problème urbain sera résolu par le retour à la nature. La création de la SNPPT est parfaitement cohérente avec les politiques visant à développer conjointement l'accession à la propriété et les réseaux de transport en commun (42). La Belgique a créé le réseau de chemins de fer le plus dense du monde; elle a parallèlement favorisé massivement l'accession à la propriété en dehors des villes, et cela permet la formation d'un marché du travail parfaitement mobile. L'ouvrier des Flandres de l'Ouest travaille tout naturellement dans les charbonnages du Borinage ou dans le port d'Anvers. La main d'oeuvre est une matière première transportable comme les autres matières premières ou les produits finis. C'est le gouvernement qui régule le système. Avec la petite propriété terrienne, les périodes de chômage sont moins douloureuses. En somme les pères n'ont qu'à rejoindre femme et enfants aux champs. Pour le reste, le curé du village prêche la résignation.

Quelques conclusions s'imposent maintenant sur cette période qui précède la deuxième guerre mondiale. Globalement, aucune doctrine bien établie ne s'est imposée. Diverses méthodes ont été appliquées successivement ou en parallèle. Le budget disponible a été éparpillé entre les oeuvres et les institutions existantes. En fin de compte, rien n'a profondément changé et je suis porté à croire que c'était bien là l'objectif final. En effet les campagnes d'opinion et la publicité faite autour de quelques réalisations ne doivent pas cacher le fait que les sommes consacrées à la lutte contre les taudis ne représentent qu'une infime partie du budget attribué au logement. L'effet Mathieu énoncé par Deleek(44) ne date pas d'aujourd'hui. Les dépenses sociales de l'Etat sont justifiées par la référence au pauvre et à la misère.

Mais elles touchent bien inégalement les populations qui servent de légitimation à l'action.

● LA PSYCHOSE DES TAUDIS D'APRES-GUERRE

Au début des années cinquante, le pays est mûr pour une nouvelle campagne d'opinion sur les taudis. L'abbé Froidure, qui travaille dans le quartier des Marolles à Bruxelles, est un de ceux qui font tout pour relancer le débat (45). Il réussit même à entraîner le jeune roi Baudouin, en plein hiver, pour une visite des Maroles. Avec cette publicité moderne, le pays entier redécouvre du jour au lendemain la réalité choquante et déconcertante des taudis, qu'il n'est plus question de nier ou de minimiser puisque le roi lui-même... La consternation royale ne fait pas attendre ses effets. Elle est sans doute à l'origine de la loi sur les taudis qu'A. De Taye (46), ministre de la santé publique et de la famille, dépose aux chambres trois mois après la visite royale (47). La loi du 29/5/48 avait pourtant, disait-on, résolu définitivement le problème du logement. Les syndicats chrétiens avaient eux-mêmes dicté cette loi (48). Le mouvement ouvrier chrétien (M.O.C.-A.C.W.), fidèle à l'interprétation belge de la doctrine sociale de l'église, prêchait l'accession à la propriété, c'est à dire à une maison décente, de tous les ouvriers quelques soient leurs revenus. La loi de 48 donnait une prime considérable à la construction. Jusqu'en 1953 le M.O.C. continue à croire que le seul obstacle à l'accès de tous à la propriété est l'insuffisance des aides. Il ne peut comprendre que la grande majorité des habitants des taudis -qui ne sont pas vraiment pauvres, c'est clair !- n'ait pas encore fait construire (50).

● UNE LOI POUR LA DEMOLITION

La nouvelle loi de 53 est avant tout une incitation à la démolition, par des primes aux propriétaires ou par des subventions aux communes et aux organismes. Depuis la loi de 1931, les communes pouvaient recevoir 60% du prix d'achat des taudis à démolir à condition que les terrains soient remis gratuitement à une société d'habitation à bon marché et que les anciens habitants soient prioritaires pour le relogement. Cette loi était un échec cuisant. Les communes ne voulaient pas payer les 40% restant, ni céder gratuitement des terrains de valeur, surtout dans les centre ville (51). En construisant pour les pauvres, les sociétés d'habitations à bon marché, très souvent dépendantes des communes, auraient en plus fait une mauvaise affaire. Avec la loi de 53 la subvention est portée à 80% et la commune reste propriétaire des terrains après démolition: "L'acquisition des taudis (et leur démolition) est une chose, l'utilisation des terrains en est une autre".

L'époque des grandes opérations urbaines est née. La lutte contre les taudis devient une bonne opération financière et la grande oeuvre humanitaire peut se développer. C'est la deuxième vague d'une reconstruction qui aura dévasté la Belgique. Mais pas uniformément. L'expropriation reste en effet impopulaire et dans les petites communes c'est un mauvais argument électoral. C'est pourquoi la loi de 53 renforce les possibilités d'expropriation. La SNHLBM et ses filiales ont la possibilité d'exproprier si la comune n'agit pas. L'Etat prend alors à sa charge tous les surcoûts et fournit des prêts bonifiés pour que les loyers des logements sociaux restent modérés.

● ET LES EXPULSES?

Curieusement, la loi n'a rien prévu pour les habitants expulsés des taudis. La loi de 1931 leur assurait au moins le relogement. La SNHBLM leur destine bien sûr une partie de son activité. Mais la loi est muette sur le nombre de logements à leur réserver. Une enquête menée à Bruxelles sur une réalisation d'avant-guerre établit que les conditions de vie des anciens habitants des taudis relogés dans cette réalisation-modèle ne diffèrent guère de celles qui prévalent dans les taudis encore existants (53). Le relèvement social et moral ne dépend donc pas seulement d'une amélioration des conditions matérielles. D'autres expériences, par exemple à Montigny-sur-Chambre, aboutissent à des conclusions analogues. Les habitants relogés en groupe transforment leurs logements décents en taudis qu'il faut à nouveau démolir (54).

De ces expériences émerge la doctrine de la dispersion, simple variante au fond du thème de l'harmonie sociale: mélange des classes, entraide, autocontrôle, etc. "On doit avant tout éviter le danger de voir se créer un nouveau noyau d'asociaux" (55). Il est inconcevable de "reconstituer des quartiers pauvres ou des cités de clochards" (46). E. Froidure plaide pour une répartition comme suit des expulsés: 20% partent en province, avec l'aide de la SNPPT, 15% sont transportés en périphérie, 50% sont relogés sur place (57). Ce taux de 50% est jugé excessif (58). Pierre Merten, échevin des travaux publics et Président du Foyer Bruxellois, avance les chiffres suivants (59): 1/3 sur place dans les logements de la société, 1/3 vers la périphérie dans d'autres sociétés d'habitations à bon marché, 1/3 en dehors du logement social, soit sur le marché privé, soit à la campagne. Cette politique est imposée en dépit du fait qu'une grande partie des habitants "refuse toute transplantation vers les quartiers extérieurs" (60). A Gand, on considère que le taux de 20% d'expulsés relogés dans une cité avec des locataires "normaux" est un maximum. Le chiffre lui-même a peu d'importance. Pour tous l'idée s'impose qu'il faut maîtriser et réguler la composition sociale des quartiers et des ensembles d'habitation. La SNHBLM impose alors cette doctrine d'un mixage social des populations (62). Les organismes opérant sur les périphéries sont dorénavant tenus d'accepter un certain nombre d'habitants des taudis des centre-ville (63).

Le mixage s'avère difficile à mettre en pratique. Le Foyer Bruxellois met en place une "politique de rotation" (64). Les logements sociaux bâtis avec les fonds de la lutte contre les taudis ne sont en effet habités qu'en partie par des expulsés. Certains locataires sont des "candidats normaux" et d'autres des "locataires évolués" (65) venant d'anciens immeubles du Foyer Bruxellois. Les autres expulsés relogés par cette société sont dispersés dans les différents ensembles qu'elle possède. L'assimilation des anciens habitants des taudis est ainsi rendue plus facile. L'adaptation à une vie sociale normale se réalise plus rapidement. Il faut néanmoins pour cela convaincre certains locataires de déménager vers des ensembles neufs de la société, dont les loyers sont plus élevés. La loi de 53 permet au Foyer Bruxellois d'augmenter les loyers de ceux dont les revenus ont augmenté. La société offre à ces familles un logement plus moderne et plus confortable en compensation de cette majoration, qui permet en outre de compenser les réductions de loyer consenties aux familles nombreuses et aux pauvres. C'est cette modulation des loyers en fonction du revenu qui a permis de mettre en oeuvre la politique du mixage social.

Et les asociaux incurables? Au début des années cinquante, on nie leur existence. C'est le taudis qui est asocial. Les catholiques au pouvoir sont imprégnés de la théorie du déterminisme du milieu social et physique (66). L'amélioration des conditions matérielles et le mélange des populations doivent agir par eux-mêmes; le déménagement est une véritable thérapie (67). Les premières expériences démontrent que le raisonnement est erroné. Il y a toujours "un groupe de déchets humains" (68). Ce groupe grandit avec l'envergure que prennent les opérations urbaines.

Les enquêtes comptabilisent alors jusqu'à 5,3% de familles vraiment asociales (69). La notion de "maison de transition" refait alors surface, ainsi que l'arsenal complet du discours d'avant-guerre sur l'assistance sociale. Mais cette solution n'enthousiasme personne. En Belgique, contrairement à ce qui se passe aux Pays-Bas, les asociaux ne déclenchent ni l'enthousiasme ni la passion (70). Les autorités locales ont une attitude passive, voire même hostile envers les marginaux. Seules les familles malheureuses sont dignes d'aide et d'attention. Le ministre A. De Taye est obligé de contraindre les "commissions d'assistance publique" (71) et les communes à aménager les "maisons délabrées" pour y caser les asociaux (72).

A Gand on les installe dans des baraquements d'après-guerre (73). L'idée est que l'asociabilité est plutôt une "anormalité" (74). Le refus du logement spécialisé des années trente a fait place à une indifférence totale. Les baraquements provisoires deviennent des abris permanents pour les asociaux qui ne se sont pas enfuis vers des "taudis privés". Vers les années soixante, les autorités se déchargent du problème en subventionnant des organismes privés comme "L'armée du salut". Les "maisons de transition", devenues plus ou moins permanentes, acquièrent un caractère institutionnel. Le plan d'aménagement pour la rénovation du quartier des Querelles (une partie des Marolles) (75) prévoit ainsi un bâtiment spécial pour marginaux (76). Mais des problèmes surgissent pendant l'opération de rénovation et le bâtiment n'est pas réalisé.

Si les marginaux sont considérés comme perdus pour la société, leurs enfants peuvent compter sur "l'intérêt actif" des autorités (77). Il s'agit d'exorciser l'asociabilité pour les générations à venir, par une éducation et une formation adaptées. On doit empêcher que cette pathologie puisse encore se développer et se propager. Ce but est poursuivi activement par l'Etat avec tous les moyens dont il dispose (78). Les oeuvres charitables du secteur privé et philanthropique aidant, la vie de ces enfants est inondée d'interventions et de tutelles bienveillantes. Cet aspect dépasse pourtant le cadre de cette contribution (79). Signalons seulement deux exemples typiques d'interventions: Les stations de plein air de l'abbé Froidure, où les enfants sont mis hors de l'influence de leur milieu naturel, le taudis, pour un temps plus ou moins long. Et la création d'un enseignement spécial pour les enfants présentant un handicap social plutôt que mental. Cet enseignement s'organise d'abord en internat, loin du milieu, avec les Frères de la charité (80). Il est ensuite généralisé sous la forme d'externats (81).

-
- (1) Marcel SMETS (ed.), *Resurgam : la reconstruction en Belgique après 1914*, Bruxelles, 1985.
 - (2) *Rapport au Roi de la Commission Nationale pour l'étude des réformes à préconiser en matière d'habitations à bon marché (Institut par l'Arrêté Royal du 6 juillet 1912)*, Bruxelles 1913.
 - (3) Marcel SMETS, *L'avènement de la cité-jardin en Belgique. Histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*, Bruxelles-Liège, 1977.
 - (4) Valère FALLON s.j., *Les allocations familiales en Belgique et en France*, Louvain, (Etudes morales sociales et juridiques), 1926, p. 238.
 - (5) Nationale Confederatie van het Bouwbedrijf (N.C.B.), *De strijd tegen de krotwoningen*, Brussel, 1953, p. 6.
 - (6) Cfr. e.a -A. VAN BILLOEN, *Les taudis, action sur la famille et sur l'état physique, psychique et moral de l'enfant*, Bruxelles, s.d. - Denise COLPEE, *L'influence des taudis sur la délinquance juvénile dans l'arrondissement de Louvain*, L'Ecrou, 1938.
 - (7) Cfr. Theo LUYCKX, *Politieke Geschiedenis van België*, Amsterdam ; Brussel, 1978, 4ème édition, p. 358 sq.
 - (8) Léon DEGRELLE, *Les taudis*, Louvain, Rex, s.d.
 - (9) Léon DEGRELLE, *o.c.*, p. 28.
 - (10) A. VAN BILLOEN, *Et les taudis ?... Si nous en reparlions un peu... Delenda Carthago ! A bas les taudis! I. La situation en Belgique - II. Une expérience Hollandaise*, s.i., 1930.
 - (11) Comme ils font l'objet de la contribution de R.H. Guerrand dans ces "Actes...", nous renvoyons le lecteur à cette étude pour de plus amples détails.
 - (12) Cfr. e.a. A. KEPPLER, *De huisvesting der asociale gezinnen te Amsterdam*, Amsterdam, 1929. Nederlands Instituut voor Volkshuisvesting en Stedebouw, *Rapport van een commissie, ingesteld door het Nederlands Instituut voor Volkshuisvesting en Stedebouw in den National en Woningraad, Algemeenen Bond van Woningbouwverenigingen inzake DE HUISVESTING VAN KROTBEWONERS*, Amsterdam, 1932.
 - (13) Cfr. e.a. Bureau Permanent du Congrès National, *Congrès National des Habitations à Bon Marché et des Institutions de Prévoyance, Liège 29 et 30 juin 1930 - Anvers 1 et 2 juillet 1930, Rapports présentés au Congrès, Compte-rendu des séances*, s.l.n.d.
 - (14) Idem, *Compte-rendu des séances*, p. 51.

- (15) De 1927 jusqu'à 1940, la S.N.H.L.B.M. n'était autorisée par le gouvernement à contracter que quatre emprunts afin de financer la politique du logement social. Deux de ces emprunts ne furent jamais placés; en 1931 à cause de restrictions budgétaires, en 1939 à cause de la guerre. Les prêts de 1927 et 1928 représentaient ensemble 410 millions de francs. Environ 100 millions étaient (officiellement au moins) consacrés à la croisade contre les taudis. De 1931 à 1935 la S.N.H.L.B.M. n'avait presque pas de moyens financiers. Ce n'est qu'en 1935 que le gouvernement lui accorda les moyens pour construire 4.500 maisons en remplacement des logements les plus insalubres : des taudis et des baraques (souvent industriels). Cfr. Fernand GOSSERIES, *L'Habitation à Bon Marché en Belgique sommaire*, in *L'Habitation à Bon Marché*, 1932, T.12, n 9, pp. 169-176.
- (16) Discussion du rapport de Mr. Van Roelen, *P.V. de la séance du 16 mars 1906 du Comité de patronage des habitations ouvrières et institutions de prévoyance de la ville de Bruxelles*, in : *Habitations ouvrières. Comité de Bruxelles. Procès-Verbaux de 1898-1906* (Tome III), Archives de la Ville de Bruxelles, Fonds *Habitations ouvrières*, (Comité du Patronage... etc.).
- (17) M.P. BAELDE, *Les taudis dans les agglomérations urbaines, Congrès des Villes et Communes Belges, Bruxelles 1935, Rapport 2a*, Bruxelles, Union des Villes et Communes Belges, 1932, p. 2a, 3.
- (18) L'abbé Froidure cité dans : J. PACQAY, *De krotwoningen : sociaal probleem nummer 1*, in : *Huisvesting*, 1953, t. 6, n 1, p. 14.
- (19) H.J. SPELTINCKX, *De wederhuisvesting der sociaal onaangepaste gezinnen*, in : *Huisvesting*, 1956, t.9, nrs. 2-3, p. 75.
- (20) Même pour des choses élémentaires, comme des enquêtes, on était gêné par le principe libéral de "l'inviolabilité de la maison". C'est seulement avec la loi sanitaire du 01.09.1945 que l'autorité se donna le droit, dans certaines circonstances, d'entrer dans les maisons (N.C.B., o.c., p. 32). Avant cette date il fallait l'autorisation aimable du propriétaire et/ou des habitants pour pouvoir entrer dans une maison. Cette amabilité était bien souvent encouragée un peu, par exemple, par les concours annuels d'ordre et de propreté qui étaient instaurés par la loi de 1889 sur les habitations ouvrières.
- (21) J.J.S. JACQUEMIN, *Des habitations ouvrières dans les villes. Résolution de cette question. Projet de familistère de maisons d'habitation à ériger à Liège et dans les villes d'une certaine importance*, Liège, 1904.
- (22) Cette différence de mentalité entre les Pays-Bas et la Belgique peut s'illustrer aussi par le fait que c'est seulement aux Pays-Bas que les fameuses colonies agricoles du début du XIXème siècle ont obtenu un certain succès. La même approche, par la même société philanthropique (Maatschappij van Weldadigheid, Société de Bienfaisance) en Belgique (alors sous domination hollandaise) a échoué totalement.
- Cfr. e.a. Ed. DUCPETIAUX, *Colonies agricoles, écoles rurales et écoles de réforme pour les indigents, les mendiants et les vagabonds, et spécialement pour les enfants des deux sexes, en Suisse, en Allemagne, en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas et en Belgique. Rapport adressé à M. Tesch, ministre de la justice*, Bruxelles, 1851, p. 127 sq et 153 sq. *Note historique sommaire sur les anciennes colonies agricoles de la Société de Bienfaisance dans la province d'Anvers*, in M. MERVIJN, *Réforme des dépôts de mendicité en Belgique. Rapport fait au nom de la section centrale de la Chambre des Représentants (Séance du 6 mai 1847)*, Bruxelles, 1847. Au sujet des colonies hollandaises ; voir p.e. Jan DE HEER, *Projekt van de Maatschappij van Weldadigheid*, in *Te Elfder Ure*, 1978, n 26, pp. 727-748.
- (23) Voir p.e. les interventions de H. Courtin et F. Boeuf au Congrès de 1930 en réponse à A. Van Billoen (loc. cit.).
- (24) Bruno DE MEULDER, *Galerijwoningen te Brussel. Proeve van een historisch-typologische analyse van de sociale meergezinswoningbouw in de Brusselse agglomeratie (1870-1914)*, Louvain, thèse, 1983, passim.

- (25) Voir p.e. l'intervention de M. Istace au congrès de 1930 (*loc. cit.*).
- (26) Fernand GOSSERIES, *Rapport*, in *Habitations pour catégories spéciales, XVII Congrès International de l'Habitation et de l'Urbanisme, Stockholm, 1939*, Bruxelles, s.d., p. 3.
- (27) Idem.
- (28) Idem.
- (29) En ce qui concerne le danger des villes vidées des pauvres, voyez p.e. N.C.B., o.c., p. 14.
- (30) J. Messine, *La lutte contre les taudis*, in *Bulletin de la Santé Publique*, avril 1939, p. 210.
- (31) *Nos 100.000 Taudis. Comment en venir à bout*, in *Habitation et Urbanisme*, 1940, n III-IV, p. 40.
- (32) J. PACQUAY, o.c., p. 14.
- (33) Bruno DE MEULDER, *De Cité Hellemans, 1906-1915*, in *Wonen - TA/BK*, 1985, nr. 21-22, pp. 27-36.
- (34) Faubourg de Bruxelles, partie de la première enceinte autour de Bruxelles-ville.
- (35) Maisons de remplacement pour 50 % des taudisards enquêtés.
- (36) Charles DE GRONCKEL, *Une offensive communale Belge contre les taudis. Compte rendu d'une expérience locale (Ixelles)*, Bruxelles, L.N.C.T., 1930.
- (37) Bruno DE MEULDER, *Galerijwoningen...*, passim.
- (38) Faubourg de Bruxelles, également dans la première enceinte.
- (39) Union des Villes et Communes Belges, *L'action des provinces et des communes dans la lutte contre le chômage et contre les taudis*, Congrès des Villes et Communes Belges, Bruxelles, 1935.
- (40) - Impôts sur salaires (des maçons, etc.), matériaux, profits des entrepreneurs, acquisition de terre ;
- des remboursements de chômage pas à payer ;
- etc.
- (41) F. GOSSERIES, *La lutte contre les taudis et la résorption du chômage. Congrès des villes et Communes Belges 1935*, rapport 2e, Bruxelles, Union des Villes et Communes Belges, 1935, p. 2e, 12-17.
- (42) Caisse de l'Épargne, sous contrôle de l'État (parastatale).
- (43) "Nooit heeft het (krottenprobleem) aanleiding gegeven tot een grootscheepse, stelselmatige en samen-geordende actie van lange duur", H. SPELTINCKX, *De wederhuisvesting der sociaal onaangepaste gezinnen*, in *Huisvesting*, 1956, T9, nrs. 2-3, p. 145.
- (44) H. DELEECK, J. HUYBRECHTS, B. CANTILLON, *Het Matteuseffect : de ongelijke verdeling van de sociale overheidsuitgaven in België*, Antwerpen, 1983. Pour l'effet Mathieu appliqué au secteur du logement voir p.e. : H. DELEECK (ed.), *Répartition sociale des dépenses publiques dans le secteur du logement social*, Bruxelles, 1981.

- (45) E. FROIDURE (ed.), *Parias 57. Les infra-salariés, les taudis, les enfants moralement abandonnés*, Bruxelles, 1957.
- (46) Ministre chrétien-démocrate (aile gauche de la partie catholique C.V.P. -P.S.C.).
- (47) "Door dit bezoek heeft Uwe Majesteit op aangrijpende wijze, het sein gegeven tot de nationale kruistocht tegen de ongezonde woningen". Discours du Ministre A. DE TAYE, in *Huisvesting*, 1953, T6, nrs. 2-3, p. 90.
- (48) Cfr. e.a. A.C.W., *Volkswoningen voor onze arbeiders*, Bruxelles, 1946.
- (49) On se référa ici à diverses oeuvres philanthropiques catholiques actives sur ce terrain spécifique dans l'agglomération bruxelloise, comme "Les Petites Pierres" (Etterbeek) etc.
- (50) A. VANDAMME, *De krotwoning en hun bewoners. Een enkwest var het Algemeen Christelijk Werkers = verbond*, in : *Huisvesting*, 1953, 56, n 8, p. 516.
- (51) A. FORTON, directeur du F.B. : "On nous demande d'y construire des habitations à bon marché, n'est ce pas un paradoxe ?". A. FORTON, *Comment supprimer les taudis et les zones insalubres de la capitale ? Comment reconstruire ?*, Bruxelles, Le Foyer Bruxellois, 1948, p. 6.
- (52) A. FORTON, o.c., p. 7.
- (53) A. GRAFFAR & J. SERVAIS, *Logement et santé. Enquête sociale dans un quartier bruxellois populeux*, Bruxelles, s.d.
- (54) H. SPELTINCK, *De wederhuisvesting...*, loc. cit., p. 143.
- (55) J. PACQUAY, o.c., p. 13.
- (56) E. FROIDURE (ed.), o.c., p. 371.
- (57) Idem, p. 375 sq.
- (58) Cfr. p.e. J. PACQUAY, o.c., p. 9, 13, etc.
- (59) Pierre MERTEN, *De krotpruiming te Brussel*, in *Huisvesting*, 1953, T6, n 8, p. 477, sq.
- (60) A. FORTON, o. c., p. 3.
- (61) Cfr. p.e. Ir. J. VAN DER HAEGEN, *De krotpruiming te Gent*, in : *Huisvesting*, 1954, T7, n 2-3, p. 191.
- (62) R. HULPIAU, *De actie van de Nationale Maatschappij voor Goedkope Woningen*, in : *Huisvesting*, 1953, T6, n 2-3, p. 105.
- (63) Discours du Ministre A. DE TAYE, in *Huisvesting*, 1953, T6, n 2-3, p. 93.
- (64) Cfr. e.a. Guy AUWERX, *Krotwoningen in de Marollenwijk te Brussel*, Heverlee, thèse, 1955, p. 6-7,95. Cette politique de rotation était également pratiquée à Gand. Cfr. G. WALLAERT, *De strijd tegen de krotten te Gent*, in : *Huisvesting*, 1955, T8, n 8-9, p. 674.
- (65) A. FORTON, cité en N.C.B., o.c., p. 12.

- (66) Cfr. p.e. A. DE TAYE, *Discours*, *loc.cit.* n p. 94.
- (67) L. WYNEN; *De rol van de gemeenten inzake krotopruiming*, in *Huisvesting*, 1955, T8, n 8-9, p. 594.
- (68) H. SPELTINCKX, *De Wederhuisvesting...*, *loc. cit.*, p. 140.
- (69) C. CRAPPE, *De inventaris van de woningbehoefte*, in *Huisvesting*, 1955, T8, n 3-4, p. 247.
- (70) Cfr. e.a. Jan DE GRAAF, Ad. HABETS, Wim NIJENHUIS, *Metten en regelen aan de stad*, Nijmegen, 1981, p. 156 sq.
- (71) Successeurs des hospices civils et des bureaux de bienfaisance.
- (72) A. DE TAYE, *Discours*, *loc. cit.*, p. 93.
- (73) H. SPELTINCKX, *o.c.*, p. 141.
- (74) G. WALLAERT, *De strijd tegen de krotten te Gent*, in *Huisvesting*, 1955, T8, n 8-9, p. 671.
- (75) Voir le plan particulier d'aménagement, publié dans : *Wonen*, 1963, nr. 24-25, déc. p.24 sq.
- (76) Par l'Armée du Salut.
- (77) A. DE TAYE, *loc. cit.*, p. 95.
- (78) Participaient au côté du gouvernement à la politique englobante envers l'enfant des familles asociales les Ministères de la Santé Publique, de la Famille, de l'Intérieur, de la Justice, du Travail et de la Prévoyance Sociale, en parallèle avec divers offices tel que l'Office Nationale pour la Protection de l'Enfance.
- (79) Voir e.a. E. FROIDURE (ed.), *o.c.*, pass... en ce qui concerne les conséquences du taudis et de son milieu physique et social sur l'enfant, voir e.a.: R. CHARLES, *De woning en de sociale onaangepastheid*, in : *Wonen*, 1963, n 24-25, déc., p. 46-59. Michel MEUTER, *Quelques observations sur la délinquance juvénile dans l'agglomération bruxelloise*, Louvain, thèse, 1952. J. GRIMALDI, *La plaie sociale des mauvais logements*, in : *L'Enfant*, 1950, p. 263 sq. J. KOENIG, *Jeugd uit de krotten, misdadige jeugd*, in : *Wonen*, 1957, n 1, juin, p. 42-46. R. CHARLES, *De woning en de sociale ongeschiktheid*, in : *Wonen*, 1958, n 3, janvier, p. 193-202.
- (80) "Frères de Charité", ordre religieux de "travail", enfant typique du XIXème siècle, qui est un instrument important dans la "disciplinisation" de la société à travers diverses oeuvres se situant dans diverses branches de la politique sociale (psychiatrie, enseignement, hôpitaux, hôtels de logement pour ouvriers, aide à la vieillesse, etc.).
- (81) Pour l'histoire de l'enseignement extra-ordinaire voir e.a. : Marc DE BEIR, René DE WEVER, etc., *Buitengewoon Onderwijs*, in *Welzijnsgids*, Afl. 8, juin 1981, Organisatie II A.3.3. p. BEI 1-BEI 18. Orest CLAEYS, *Objectiveve gegevens voor de geschiedenis van het Buitengewoon Onderwijs in België*, in *FORUM*, 1979, T. 10, n 7, p. 3-8. *Van Gunt tot Recht*, Groningen, O & A, 1975.

...DEUX VILLAGES DE "RENFERMEMENT" AUX PAYS-BAS DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES.

Roger-Henri GUERRAND,
Ecole d'Architecture de Paris-Belleville.

Un problème social questionnait les responsables politiques néerlandais beaucoup plus qu'ailleurs, ceci pour des raisons tenant sans doute à la cohérence d'un univers culturel où la responsabilité à l'égard des faibles tient une place importante, c'était celui du logement des "marginiaux".

Remarquons que les Pays-Bas sont la seule nation européenne où l'expérience des colonies agricoles, entreprise dès 1818 par le général Van den Bosch pour réintégrer socialement les mendiants, jeunes détenus, orphelins et enfants trouvés, ait obtenu un semblant de réussite : elle a suscité beaucoup d'intérêt dans toutes les associations philanthropiques du monde occidental.

La loi du 28 juin 1854, très représentative d'une mentalité capitaliste libérale, édictait formellement que personne n'a droit à l'assistance. Le soulagement des nécessiteux est un devoir moral et religieux, non une obligation civile. Les autorités publiques ne peuvent intervenir qu'en cas de carence de l'initiative privée. Dans le domaine de l'aide sociale spontanée, favorisée par le droit d'association inscrit dans la constitution de 1848, les Pays-Bas ont manifesté une volonté inconnue ailleurs. L'ouvrier pauvre y a été littéralement enserré dans un réseau d'œuvres - 4 753 institutions charitables en 1892 - dont l'efficacité se traduit dans la statistique des enfants trouvés à Amsterdam :

1814 :	436
1826 :	100
1840 :	55
1848 :	11

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer les initiatives de la municipalité d'Amsterdam où les socialistes humanistes - qui se proposent de relayer la charité privée - joueront un rôle très actif.

Lors de la destruction des taudis de la vieille ville entreprise au début du XXème siècle, certaines familles ne pouvaient supporter les loyers des logements de remplacement. Elles descendaient peu à peu la spirale d'un habitat de plus en plus infect, trop heureuses quand elles parvenaient à obtenir une place dans les refuges créés ici et là par la municipalité ou les philanthropes.

Dans le cas d'une insertion dans un logement normal, ces familles, dont le chef était généralement un journalier aux ressources précaires, accumulaient rapidement les impayés et ne s'entendaient pas avec leurs voisins, ouvriers ou employés bien intégrés dans le système social. Aux yeux de ceux-ci, il s'agissait d'un "lumpenproletariat" de briseurs de grèves ne répondant d'aucune manière aux critères de l'honnête travailleur définis depuis le début de l'ère industrielle par la

classe dominante et que les dominés avaient complètement assimilés, y compris la formation politique censée les représenter, le parti social-démocrate (SPAD).

Celui-ci va décider d'assumer l'éducation des marginaux pour en faire des citoyens conscients. Un système de contrôle, traduit par des annotations sur fiches, fournira des renseignements précis sur la façon dont ces gens entretiennent leur logement, le souci majeur pour la municipalité : chacun doit rendre les lieux dans l'état où il les a trouvés. Or les asociaux élèvent des animaux domestiques, lapins et volailles, dans des caisses, entreposent des denrées n'importe où, cassent les vitres et les remplacent par du carton, utilisent les menuiseries comme bois de chauffage.

A travers les rapports des inspectrices, on découvre un univers de misère, de saleté et aussi d'alcoolisme, générateur de bagarres avec les voisins dont les plaintes affluent à la municipalité qui se montre impuissante à résoudre le problème malgré la bonne volonté des échevins : ils créent de nombreuses commissions pour tenter d'y voir clair dans cette affaire très complexe.

Ainsi, comment faire exactement la différence entre ceux qui ne peuvent pas et ceux qui ne veulent pas payer leur loyer ? Quand l'hiver arrive, n'est-il pas plus urgent d'acheter des chaussures aux enfants que de régler sa quittance ? Et si on équipait certains logements avec des châssis en métal et du mobilier de même ? Pourquoi ne pas enlever leurs enfants à ces "inclassables" pour les éduquer jusqu'à leur majorité ?

Le plus simple consistait naturellement à isoler cette population - très exactement connue et repérée par les enquêtes sociales - dans des complexes imaginés pour elle. Administrateurs et psychiatres en furent d'accord après la première guerre mondiale, seuls les militants du groupuscule communiste pensaient qu'il suffisait de relever le niveau de vie de ces gens pour résoudre automatiquement toutes leurs difficultés. Les dirigeants du SDAP ne partageaient nullement ce point de vue : ils parlaient de "pathologie sociale" à considérer comme telle. Il y avait urgence à protéger les familles "normales" tout autant qu'à inventer des sortes "d'écoles à habiter" pour les asociaux.

On ne pouvait admettre n'importe qui dans les ensembles modèles d'Amsterdam - à cette époque les plus beaux logements sociaux du monde -, ce que Marinus Wibaut, le principal responsable de leur mise en œuvre, exprimera clairement dans un rapport à "l'Association internationale des villes" en 1930 : "Aux Pays-Bas, la pratique a démontré que toute personne en quête d'un logement et semblant répondre aux conditions requises ne devait pas toujours être acceptée sur le champ ... Il est nécessaire d'enquêter soigneusement sur les possibilités locatives du candidat, sur sa condition sociale, sur sa santé, sur sa conduite dans les maisons où il a précédemment demeuré, etc.

En 1924, la municipalité de La Haye construisit un bloc de 106 logements destinés aux "inconditionnels" - d'après la classification du Docteur Querido qui les étudia -, et celle d'Utrecht, 70. Amsterdam prit la même mesure : dès 1918, 20 familles seront placées dans des baraques surveillées par une assistante sociale. L'expérience tourna court, ces locaux, de qualité médiocre, ne résistèrent pas longtemps aux turbulences de leurs locataires.

Les échevins d'Amsterdam tentèrent alors une expérience étonnante, la fondation ex nihilo de deux villages de "renfermement", Zeeburgerdorp, 56 maisons individuelles en 1926 et Asterdorp, 132, l'année suivante. Cette fois, le règlement ne laisse place à aucune ambiguïté : la moindre transformation des lieux est impossible, la sous-location interdite, les animaux (sauf en cage) exclus.

On sélectionna des familles nombreuses - six enfants en moyenne - et certaines en comptaient jusqu'à dix. Des travailleuses sociales les encadrent en permanence, leur objectif essentiel étant la formation des mères sur qui reposent tous les soins du ménage qu'elles n'ont jamais appris à rationaliser correctement : lits bien bordés, rangement des placards, lessive sans machine pour apprendre à laver à la main, soins de toilette (le bâtiment des bains est un local à part pour un contrôle plus facile). En échange de cette éducation qui devra porter rapidement ses fruits, on fait miroiter le transfert dans un logement normal : une commission en décidera après des visites imprévues.

La prise en charge des enfants et des adolescents était particulièrement soignée : ne représentaient-ils pas l'avenir au cas où il serait trop tard pour leur parents ? On veille à ce qu'ils fréquentent régulièrement l'école, on surveille leur habillement, leurs repas, leurs jeux. Une excursion est organisée chaque année ; on fête Saint-Nicolas et Noël. Ces activités sont assurées par des associations privées d'Amsterdam.

Il semble que l'ouverture des deux centres de correction sociale de Zeeburgerdorp et d'Asterdorp n'ait pas soulevé l'enthousiasme de la population des taudis de la Venise du Nord : on n'arriva pas à les remplir. Dans une démocratie libérale, qui aurait pu prendre des décisions d'internement pour non conformité aux lois non écrites de la civilité bourgeoise ?

Zeeburgerdorp - architecte, Greiner - se composait d'une rue en impasse bordée de maisons en béton :

12 de 4 chambres
25 de 3 chambres
16 de 2 chambres
3 de 1 chambre.

Ces pièces ouvraient sur la salle de séjour qui faisait 4 x 4. Chaque logement était équipé d'une kitchenette et de W.C. Les lits, en bois dur, avaient été fournis par la municipalité. A l'entrée du village, on remarquait une cloche et une chaîne symbolique ; sur le bureau de l'inspectrice, une plaque métallique portait l'inscription "Logements temporaires pour familles"

Asterdorp - architecte, Muller - affectait la forme d'un bastion à la Vauban, aussi clos qu'une forteresse puisqu'il ne comportait qu'une seule entrée. Là encore, gros œuvre en béton et tout plat. La salle commune était de belles dimensions : 6,16 x 4, mais elle incluait la cuisine.

Notons qu'aucun loyer n'était demandé dans ces deux centres, seulement une contribution variant selon le nombre de chambres et dont la perception s'avéra d'ailleurs problématique.

En 1937, la municipalité d'Amsterdam décida que les travailleuses sociales ne resteraient pas plus de cinq années consécutives en poste auprès des asociaux déplacés. Leur tâche, jamais terminée, se révélait très éprouvante pour leur équilibre psychique.

La guerre mit fin aux interrogations qui commençaient à apparaître chez les responsables des deux villages de redressement. Sur 676 familles placées entre 1926 et 1938, 574 revinrent en ville, le quart d'entre elles dans des logements sociaux, le reste, à nouveau, dans des taudis. En mai 1940, on évacua Asterdorp pour héberger les réfugiés provenant de Rotterdam qui venait de subir un violent bombardement de l'aviation allemande. Des familles juives y furent ensuite parquées. Sa destruction n'intervint qu'en 1956 alors que les Allemands avaient rasé Zeeburgerdorp dès 1943.

En France, à Suresnes, le créateur de la cité-jardin, Henri Sellier, socialiste SFIO et grand ami de Wibaut, n'osera pas exclure les asociaux de son magnifique ensemble : un immeuble "de transit" y figurera, tout de même installé en bordure ...

LES PUIITS

Veillez à la pureté de votre eau potable.

Une eau contaminée par des infiltrations de cabinets vous donnera des maladies.



1. Que votre puits soit sur un terrain plus élevé que vos cabinets.
2. Que votre puits ait une fermeture hermétique et un mur bétonné et étanche.
3. Soyez sûr que les eaux souterraines s'écoulent de votre puits au fumier, aux cabinets etc. et non le contraire.

LE LOGEMENT PROVISOIRE DE LA RECONSTRUCTION

Rémi BAUDOUI

Introduction :

Notre propos concerne le baraquement provisoire de la reconstruction après la seconde guerre mondiale. S'il y a une période qui fait appel au baraquement c'est bien celle-là. Bien que toutes les périodes de désastre y aient fait appel - la première guerre mondiale et le cortège de ses désolations n'y font pas exception - l'après 1945 est bien le moment de l'apparition d'une filière "bois" dans les logiques d'un développement du logement provisoire.

Ce type de logement hérité de la destruction recouvre tout naturellement les notions d'abri et de refuge chères au sinistré. Il s'inscrit dans l'ordre d'une urgence, du règlement immédiat d'un nouveau problème du logement. Ainsi lorsque Le Corbusier invente "les Murondins", en mai 1940 - c'est un type de construction réalisé à partir de moellons d'argile et de branchages - il tente d'apporter une solution d'autoconstruction aux sinistrés de l'invasion allemande en Hollande et en Belgique ¹. La problématique du baraquement provisoire prend sa source dans cette interprétation de l'économie de pénurie que suscitent tout aussi bien l'effort du réarmement qu'une pénurie entretenue dans un pays occupé par l'envahisseur.

Il est donc possible de faire une histoire du logement provisoire en partant des considérations énoncées ci-dessus.

Quelques remarques doivent être formulées d'entrée de jeu : nous avons à faire à une histoire très particulière, car la destruction et la reconstruction de la France en 1945 proposent une solution du logement provisoire qui n'a de prime abord rien à voir avec cette notion même de logement spécialisé. Par définition, ce dernier s'adresse à une population repérée et définie par une homogénéité qu'elle soit d'ordre sociologique, ethnologique et même politique : cités d'enfermements pour jeunes délinquants, centres de regroupement des Harkis ...

Le provisoire de la reconstruction est d'abord pensé dans cette absence de population-type. La définition du sinistré est d'abord une définition juridique et non une description ethnique et sociologique. Loger le sinistré c'est résoudre un problème d'urgence reconnu par un statut juridique du sinistre immobilier et non poser une question du logement en réponse à tel ou tel problème de société. La France détruite de 1945 résulte de cette accumulation des grandes phases de destruction depuis 1940 - invasion allemande, bombardements anglo-américains, zones de débarquement - et se présente comme nationale et non plus locale comme en 1918.

L'absence d'adéquation entre destructions et catégories socio-professionnelles sinistrées, pose la question d'une norme collective et non d'une norme singulière. Faire du baraquement provisoire, c'est répondre à un problème unique du logement en terme quantitatif sans s'attacher à répondre de façon différenciée selon les groupes sociaux. En terme qualitatif, le baraquement provisoire s'inscrit dans la logique du strict confort nécessaire, d'un minimum vital par lequel l'habiter est défini par une restriction de ses usages sociaux. Cela n'ira pas sans poser des problèmes et des conflits. Au moment où le sinistré sort de cette période de privations de la seconde guerre mondiale, il tend à vouloir considérer son futur baraquement comme un logement normal. Il s'oppose ainsi de fait à l'administration. La logique comptable de mise à l'abri du MRU ne saurait correspondre à son souci de retour à la normale.

Est-ce à dire que le baraquement provisoire de la reconstruction échappe à des logiques normatives ? Non, la norme omni-présente demeure celle de la pénurie. Un discours positiviste de l'hygiénisme soutend l'analyse du logement provisoire au MRU. La pénurie, c'est l'opportunité de réaliser "un esprit sain dans un corps sain". Le superflu n'est plus de mise. Seuls comptent les gestes élémentaires épurés de tout le maniérisme et les fausses valeurs urbaines qu'hommes politiques et agrairiens ont dénoncé depuis Méline jusqu'à Vichy. Rien ne traduit mieux notre propos, que la philosophie de Le Corbusier qui depuis sa maison Dom-Ino en 1914, souhaite s'écarter d'un logement de luxe - dans lequel le gaspillage de l'espace est un signe du statut social - pour se rapprocher d'un logement qui tout en n'étant pas celui de la pénurie, se définit dans le contrôle et la rétention des usages épurés (les fonctions du nouveau logis). Ainsi après l'Armistice, bien que la guerre semble être provisoirement arrêtée, Le Corbusier peut offrir ses services à Charles Pomaret, Ministre de l'Intérieur et à Yves Bouthillier, Ministre de l'Economie et des Finances, en proposant la réalisation immédiate de ses Murondins jusqu'ici non réalisés. Préalables à la reconstruction nationale, ils seront l'occasion, lorsque la phase définitive débutera, d'être réemployés pour des œuvres de jeunesse (camps de vacances, chantiers de jeunesse). A cette occasion, il noue des contacts avec le général De la Porte du Teil². On connaît aujourd'hui relativement bien, les fonctions pédagogiques et moralisatrices des chantiers de jeunesse.

Le deuxième point intéressant de cette anecdote, réside dans cette potentialité dont dispose le logement provisoire, d'être réemployé au grès des circonstances. Le baraquement est adapté aux fluctuations des populations, aux nouvelles populations migrantes. Il n'est pas superflu de rappeler que les baraques provisoires de 1945 connaîtront une seconde vie après la reconstruction en servant d'habitat pour les couches successives de populations émigrées sitôt arrivées en France.

Notre propos s'articulera autour de deux parties :

- Nous mettrons en relief les choix ayant présidé à la naissance d'une filière du baraquement provisoire en 1945. En dépit des conditions objectives à l'origine de sa réalisation - pénurie de matières premières, de main d'œuvre spécialisée ... - le baraquement provisoire apparaît bien avoir été pensé comme modèle de réponse à une urgence, et peut-être même comme alternative face à une reconstruction à l'identique, une reconstruction sans modernisation. Il est important à cet égard d'insister sur le rôle prépondérant joué en la matière par Raoul Dautry

premier ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, théoricien en 1919 lors de la reconstruction du Réseau de Chemin de Fer du Nord, de cette pratique du logement provisoire.

- Nous tenterons d'évaluer l'évolution de cette conception du logement provisoire en comparant le travail accompli pendant l'Occupation par le Commissariat à la Reconstruction Immobilière et le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Une des différences essentielles réside dans cette réintroduction à la Libération d'une notion de différences. Comment et pourquoi existe-t-il plusieurs types de baraquements provisoires ? Quelles sont pour chacun d'entre eux, les différentes logiques de productivité ?

En conclusion, il sera intéressant de comprendre quelles furent les limites de cette politique, et les raisons de son échec.

1. La mise en place d'une politique du logement provisoire :

Les débuts d'une politique du logement provisoire apparaissent se réaliser peu après l'Armistice. En août 1940, Jean Bichelonne, Secrétaire Général au Secrétariat d'Etat à la Production Industrielle crée le Service des Constructions Provisoires à partir des éléments encore existants du défunt Ministère de l'Armement. Par ce propos, il nous est aisé de déceler la profonde continuité d'une approche du logement provisoire puisque Jean Bichelonne était en 1939, Chef du Cabinet technique du Ministre de l'Armement qui n'était autre que Raoul Dautry, futur Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme en 1945.

Le Service des Constructions Provisoires (S.C.P.) devenu Service Central des Constructions Provisoires (S.C.C.P.) rattaché à la direction du bois, restera sous la tutelle du Ministère de la Production Industrielle jusqu'à la Libération - Jean Bichelonne étant lui-même nommé Ministre-Secrétaire d'Etat à la Production Industrielle, d'avril 1942 jusqu'à la Libération de Paris. Il a pour mission d'assurer la fabrication d'abris provisoires démontables et semi-démontables afin de satisfaire les besoins les plus divers : habitations urbaines, artisanales et rurales, bâtiments publics, églises, écoles, écuries ... Jouissant d'un véritable monopole de la fabrication, il travaille de concert avec le Commissariat à la Reconstruction Immobilière qui, lui, prend en charge l'édification des constructions. Le S.C.C.P. édicte des règlements d'hygiène et lance l'idée de cités-jardins provisoires comme mode de résolution des problèmes que ne manquerait pas de créer la monotonie du lotissement. Les architectes sont conviés à participer à la réalisation de ces logements et ont pour mission de donner aux occupants "la rassurante apparence des constructions en dur" ³. D'où l'apparition de modèles proposés par les architectes dont le plus répandu à l'époque fut "la maison 74". C'est un petit pavillon composé d'une structure de 4 poteaux porteurs ; les parois extérieures sont en double carreau de plâtre avec vide d'air. Le problème auquel se heurte l'administration de l'Etat français repose bien dans l'ambiguïté même de cette notion de provisoire. Par définition, le provisoire, c'est ce qui est amené à disparaître, ou à être déplacé, interchangeable. C'est un module. Le paradoxe de Vichy réside dans cette double contradiction : créer un logement provisoire qui ressemble à du dur sans être du dur, qui doit obligatoirement se présenter comme un produit achevé - la durée est

bien le postulat de la légitimité politique du régime - ne dérogeant pas ainsi aux principes esthétiques de l'urbanité nouvelle que l'Etat français sollicite pour ses villes et campagnes. Le modèle 74 est déjà en soi une limite face à l'importance de ce cahier des charges, puisque le produit est à peine semi-démontable. Mis en demeure de répondre à toutes ces exigences, le S.C.C.P. suscite une entreprise nouvelle d'étude de normalisation des modèles et de standardisation des éléments constructifs. C'est l'apparition de l'Association Française de Normalisation AFNOR. Le statut du baraquement doit reposer dans cette capacité de montage, de démontage et de remontage ... En fonction de ces choix, une grille des constructions provisoires est établie sur la base d'un modèle de charpentes auto-porteuses. Quatre catégories sont élaborées :

- les pavillons ou baraques démontables, constitués de panneaux mobiles en bois à double épaisseur dans les façades, plafond, plancher et cloisons intérieures ;
- les logements semi-démontables, comprenant une ossature en bois et un remplissage en plaques ou matériaux durs usuels ou de récupération ;
- les maisons légères avec murs porteurs constitués en matériaux trouvés sur place ou en éléments préfabriqués en usine ;
- les hangars à usage industriel ou agricole.

Comment devrait pouvoir être résolue cette contradiction entre rationalisation et identité architecturale du logement provisoire ? La réponse réside sans doute dans un petit texte publié en février 1943 dans **l'Architecture Française** où René Clozier, architecte S.A.D.G. propose une réconciliation entre art et économie par la création d'éléments de styles régionaux standardisés, pour que "le clair génie français fait de mesure et de pondération et d'équilibre trouve la solution dans la série régionale dont nos grands styles architecturaux nous offrent précisément les exemples, car c'est d'un emploi rationnel des matériaux locaux qu'est fait tout leur charme" ⁴. En attendant, le poids de l'Occupation allemande et l'augmentation du rythme des destructions en 1943-1944 rendent de plus en plus difficile une politique du logement provisoire.

La situation que trouve Raoul Dautry lorsqu'il est nommé Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme le 13 novembre 1944, est sans commune mesure à celle de l'été 1940 : plus d'un million et demi d'immeubles sinistrés, soit une maison sur cinq détruite ou endommagée entre 1940 et 1945 ... Dernier-né des ministères-techniques, le M.R.U. ne peut disposer des moyens nécessaires - ni en hommes, ni en matériel - pour entreprendre rapidement la reconstruction. La guerre n'étant pas terminée, le Ministère du même nom absorbe allègrement hommes et matériels. En prenant rapidement conscience de ces difficultés - à la date du 1er janvier 1945, le M.R.U. est encore loin d'avoir trouvé un abri pour chaque sinistré - Dautry n'est plus qu'en mesure de proposer de différer la reconstruction pour s'atteler à résoudre la question du logement. Lorsque proclamant, "1945 doit être l'année de l'urbanisme", il entérine cet abandon :

"La reconstruction véritable ne pourra commencer qu'en 1946. Mais 1945 doit être l'année de l'Urbanisme. Tous les plans d'aménagement doivent être établis. Tous les problèmes immédiats de mises hors d'eau, de déblaiement, d'implantation des constructions provisoires et plus rarement des constructions définitives, doivent être résolus avec le souci constant de

les intégrer dans le cadre de l'Urbanisme. Tous les techniciens intéressés, géomètres, architectes, ingénieurs doivent y veiller "5.

Dautry isole deux questions pour un ministère sans moyen, une question de l'urgence totale, dont nul doute le provisoire est au centre et une question prospective de la planification que symbolise l'élaboration des Plans de Reconstruction et d'Aménagement. Pourquoi peut-on considérer que ces deux axes n'en font qu'un et ne se présentent pas comme deux propositions antithétiques ? L'urgence du provisoire peut-elle être placée sur le même plan que le prévisionnel ? C'est à ces deux questions qu'il nous semble opportun de répondre.

En demandant au Général de Gaulle d'instituer son ministère, Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (M.R.U.) et non simplement Ministère de la Reconstruction, Dautry envisageait la reconstruction ni comme un but, ni comme un moyen, mais comme une simple étape devant faciliter l'insertion de la nation dans une procédure de modernisation. Il est ainsi en communion d'esprit avec un Le Corbusier qui dès 1939 écrivait que "reconstruire les régions dévastées est une œuvre temporaire : construire le pays est une tâche permanente" 6. L'idée de reconstruction est dévalorisée parce que trop connotée historiquement, rappelant trop bien aux contemporains la médiocrité technique et esthétique de la reconstitution de 1919. Pour Dautry, il faut profiter de cette Tabula Rasa pour prévoir de grands aménagements en conformité avec l'image d'une puissance française restaurée :

"Nous ne voulons pas reconstruire les maisons qui existaient, mais donner demain aux sinistrés, en attendant qu'ensuite nous les donnions à tous les Français, de vrais logis sains et confortables, ensoleillés. Nous ne voulons pas rebâtir les usines qui existaient mais mettre sur pied une industrie puissante rationnellement distribuée et une agriculture renouvelée. Nous ne voulons pas réparer des rues sans égouts, sans eau, sans espaces verts, mais bâtir des cités qui procurent à l'homme dans sa vie de famille, sa vie de producteur et de consommateur et sa vie de citoyen, un cadre commode, harmonieux, agréable, qui facilite l'existence de tous et crée du bonheur pour tous. ... C'est la Reconstruction et la Reconstruction seule envisagée à son plan vrai et à son échelle exacte qui doit nous apporter le remède à tous les grands maux dont nous souffrons : dénatalité, déséquilibre social, chômage, tuberculose, alcoolisme" 7.

Ce programme d'équipement et de modernisation dont Dautry rêve l'aboutissement ne peut être entrepris dans la précipitation. Il nécessite une phase préalable de réflexion dans laquelle se justifie le plus simplement du monde, le temps du provisoire. Selon Dautry, le logement provisoire est un mode du transitoire entre destruction et modernisation. Ce n'est donc plus simplement un moment incontournable de la vie du sinistré de 1945, mais c'est une phase nécessaire, une sorte de purgatoire dans lequel peut être forgé un nouvel individu. L'analyse même de la politique et de la stratégie du baraquement menée en 1919 par Dautry alors Ingénieur de la Voie du Réseau des Chemins de Fer du Nord rappelle les traits de son action de Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Confronté aux logiques d'une modernisation nécessaire de sa compagnie ruinée par cinq années de guerre et d'exploitation intensive il entreprend de loger ses cheminots-sinistrés en accord avec son interprétation théorique de la productivité du baraquement ordinaire 8.

Son action a en réalité débuté dès 1914, lorsque confronté aux nécessités d'un développement de la productivité de ses agents chargés de réaliser du matériel ferroviaire destiné aux réparations du Réseau, il met sur pied une véritable politique

d'aménagement du baraquement. Le baraquement, c'est à la fois, le bureau, l'atelier, la cantine, le dortoir, le pavillon individuel provisoire du cheminot et de sa famille ... Créateur du cantonnement provisoire et même mobile (le wagon-dortoir), il infléchit après 1919 sa démarche en réalisant des cités-jardins provisoires dont la qualité première est de répondre à une stricte définition économique de leurs usages. Lorsque le rétablissement des axes de communication est terminé à un endroit précis, la cité peut être désaffectée, démontée et remontée plus loin en fonction des impératifs de la reconstruction. Le nomadisme du baraquement et donc de ses locataires, c'est une réponse à la pénurie de main-d'œuvre au Réseau du Nord, mais c'est également une interprétation différée de la modernisation sociale dans l'attente d'une politique réelle et efficace de production de logements en dur.

La comparaison entre son action au Réseau du Nord et celle du Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme est riche d'enseignements. Il existe une productivité sociale du baraquement provisoire telle que Dautry l'a précédemment définie au Réseau du Nord. Elle réside dans cet état d'inachèvement du logement, dans le caractère provisoire du baraquement. Le baraquement, c'est l'ordre du strict nécessaire et de l'absence du superflu. Tout en n'évoquant pas bien sûr la qualité supérieure du baraquement en 1944 - le contexte politique et social ne saurait autoriser ce type de discours - il faut tout de même noter cette interprétation moralisatrice du baraquement que Dautry énonçait après 1918 : "Des murs, un toit, de la terre, de l'espace, de l'eau et du soleil" constituaient les conditions élémentaires pour obtenir le bonheur du cheminot ⁹. L'imperfection du provisoire peut être une qualité en facilitant la confrontation des habitants aux seuls éléments propices à leur développement physiologique et spirituel. A partir du baraquement provisoire, semi-provisoire puis définitif, Dautry fonde le bonheur du cheminot dans la logique d'un "désirable confort" strictement utilitaire. L'eau, l'électricité, le poêle-cuisinière, les W.C. et la salle de bain sont les conditions suffisantes d'un logement "sain et gai". Le baraquement provisoire, c'est le fonctionnalisme avant la lettre des quatre éléments naturels, air, soleil, terre et eau. A la sévérité d'un logement provisoire équipé du strict minimum, ne peut que correspondre un comportement individuel ascétique. C'est par ce contrôle des instincts et pulsions excessives du cheminot-ouvrier qu'il semblait possible à Dautry de transformer radicalement la mentalité de ces agents : "Une vie digne, pas d'excès, pas d'alcoolisme, pas de négligence dans la tenue des maisons, des fenêtres ouvertes, beaucoup de jardinage et d'exercices physiques, des bains et des douches, une alimentation raisonnée" ¹⁰.

Peut-on considérer que cette interprétation du baraquement provisoire est toujours d'actualité en 1944 ? Sans aucun doute. Les lenteurs de la reconstruction posent une question générale du provisoire. Bien qu'âgé, Dautry qui reste campé depuis son adolescence dans son interprétation du rôle social et moralisateur de l'ingénieur - en référence à la doctrine de Lyautey, sur le rôle social de l'officier dans le service universel ¹¹ - pense la reconstruction en terme d'hygiénisme et de prophylaxie sociale. Dans les faits, cela se traduit comme en 1919 par une stratégie de la cité-jardin : "Monsieur le Ministre souligne que l'Urbanisme ne doit pas être un "Urbanisme de Ponts et Chaussées" seulement propre à faciliter la circulation. Les villes ne doivent pas être tracées en fonction des voitures mais des hommes. L'orientation des maisons doit conditionner l'implantation de constructions : le soleil et la lumière sont plus utiles à la race que le tracé d'une route ... Le Ministre n'a rien vu dans ce plan qui tienne compte du fait qu'Amiens est un grand centre ferroviaire

doté d'une grande gare de triage, de deux grands dépôts de locomotives et de très grands ateliers de construction de locomotives, de voitures et de wagons. C'est dire que se posent des questions de logement qui ont été résolues après la guerre de 1918 par la création de deux grandes cités-jardins à Longueau. Ces cités sont en grande partie détruites et, contrairement à la Charte d'Athènes que le Ministre approuve généralement et dont il veut que les urbanistes s'inspirent, elles seront à rétablir. Où est comment ? L'urbaniste s'en est-il soucié ? Pourrait-il oublier ou méconnaître que, par suite de l'évolution technique et sociale, le temps consacré aux loisirs s'accroît constamment, que tous les travailleurs n'ont pas le désir, ni la possibilité de pratiquer les sports et que la culture d'un jardin est, elle aussi, un sport en même temps qu'elle est un passe-temps sain et utile. C'est parce que les cités-jardins permettent ce passe-temps qu'elles sont indispensables. Aussi bien, d'ailleurs, ne faut-il pas oublier que la construction de cités-jardins est une des premières réalisations nécessaires en vue de l'éparpillement des habitations. La concentration de la population dans de grandes villes a une influence catastrophique sur la situation physique et morale du pays. Elle a aggravé la délinquance et l'alcoolisme dans les villes. Elle a provoqué un accroissement rapide du nombre des dégénérés mentaux non seulement dans les centres urbains en raison de leur trop grande densité mais aussi dans les campagnes par suite du grand nombre d'unions consanguines consécutives au dépeuplement" ¹².

A l'opposé du provisoire, la préparation des Plans de Reconstruction et d'Aménagement est l'occasion de réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour normaliser les comportements urbains et limiter les déviations de quelque nature que ce soit. En centre ville, il faut geler des terrains pour construire les commissariats de police et installer dans des cités-jardins les compagnies républicaines de sécurité ¹³. La suppression de la prostitution officielle doit nécessiter la création de nombreux hôpitaux et de cliniques pour lutter contre le péril vénérien ... ¹⁴

2. Le M.R.U. et les filières du logement provisoire en 1945 :

En terme quantitatif, le problème de la reconstruction peut être exposé de la manière suivante : le M.R.U. a besoin de 400 000 à 500 000 tonnes de charbon par mois, il n'en obtient que 100 000 tonnes par an ¹⁵. De fait, le logement provisoire en baraquement constitue la seule réponse possible à ces difficultés techniques de la reconstruction. Les besoins à couvrir en logements provisoires sont donc immenses. A la date du 1er août 1945 soit neuf mois après la création du ministère, les besoins en construction provisoires sont de l'ordre de 2,7 millions de m² en logements sinistrés, de 1,3 millions de m² en bâtiments agricoles, de 1,5 millions de m² en camps de prisonniers et de 1 million de m² pour les cantonnements ouvriers, soit au total 6,5 millions de m² ¹⁶. Face à cette impossibilité de reconstruire - pas moins de vingt ans sont jugés nécessaires par Dautry - le M.R.U. développe une politique nationale du baraquement. Les Dommages de Guerre sont l'occasion d'exiger de l'Allemagne et de l'Autriche des premiers contingents. A cette politique de récupération, s'ajoute les demandes pressantes formulées auprès des alliés. Jean Kérisel, Directeur du Plan de la Reconstruction effectuera deux missions aux Etats-Unis auprès de Jean Monnet pour trouver des baraquements. Il est également chargé d'entrer en contact avec l'industriel Henry John Kaiser, l'auteur des "Liberty ship" pour négocier la création d'une filière de baraquement. C'est un échec ¹⁷. Les

Etats-Unis fourniront néanmoins gratuitement les fameuses UK 100 (United Kingdom Hundred). D'autres tentatives sont menées auprès de différentes nations européennes. Néanmoins face à ces difficultés d'approvisionnement, le M.R.U. va tenter d'organiser par ses propres moyens une politique générale du baraquement sur une base locale. L'édification de logements provisoires est pensée régionalement en fonction des zones d'exploitation forestières. En suscitant la création de scieries mobiles, Dautry renoue avec ses anciennes méthodes de cheminot-reconstructeur. Ces dernières rappellent la logique du train-parc de 1918 où les monteurs de voie étaient cantonnés dans des wagons-dortoirs se déplaçant au gré des chantiers de reconstruction. Le but visé est identique. La mobilité de ces unités de production de baraquement doit permettre de conjurer la pénurie en hommes et en matériel.

D'importantes solutions techniques sont mises en œuvre dans cette France des décombres pour résoudre le problème des sinistrés. Parmi l'une d'entre elles, figurent les constructions dites "maisons de transition". Avec l'aide des Prisonniers de Guerre comme main d'œuvre, il s'agit de construire des maisons nouvelles en dur en récupérant des matériaux composites. L'originalité de la maison de transition c'est postuler une logique de logement en dur (mise hors d'eau) avec des matériaux provisoires (cartons bitumés, tôles) Le logement définitif est réalisé par simple substitution des matériaux et addition d'équipements sans transformation du gros œuvre ¹⁸. La charpente et le cloisonnement intérieur constituent les éléments d'origine destinés à assurer la transformation en dur : "nous pourrons ainsi loger pour plusieurs années les sinistrés dans des constructions plus solides et plus tard par des opérations simples, faire de ces maisons de transition, des maisons définitives" ¹⁹. Pour permettre d'assurer cette transition en douceur entre provisoire et définitif, la maison de transition est déjà pensée comme un objet urbain définitif, ne pouvant être construit sans être prévu ni intégré aux dispositions du Plan de Reconstruction et d'Aménagement. Regroupées en cité satellites, elles devront être prioritairement attribuées aux cheminots et aux ouvriers des grandes usines. Une directive émanant de la Direction Générale des Travaux du M.R.U. et ayant pour objet l'établissement de ces maisons de transition, nous permet de saisir les intentions normatives de ce type de construction ²⁰. Indépendamment des considérations que nous pouvons aujourd'hui porter sur le caractère économique du plan masse du logement - limitation des couloirs et dégagements, taille des pièces ... - il apparaît bien que le programme reste résolument centré sur l'idée du pavillonnaire type cité-jardin. Tous les éléments du pavillon-cheminot de 1919 sont redécouverts à cette occasion. Dans les zones rurales ou destinées aux habitations en ordre discontinu, doit être prévu un petit jardin directement accessible de la maison, d'une surface de 2 à 300 m². Les vertus pédagogiques du rural seront restaurées par la pratique du jardinage. Peuvent être prévues, "des installations annexes, telles que poulailler-clapier". Dans le cas où il sera situé à proximité immédiate de la maison, l'implantation en sera étudiée pour "échapper à l'impression de verrue et éviter les recoins que l'occupant est enclin à utiliser en les aménageant avec des matériaux disparates pour créer des sordides locaux supplémentaires" ²¹. Des considérations similaires pourraient être formulés en l'occurrence sur les autres territoires historiques au sein du logement, objets continus d'une normalisation depuis le logement patronal jusqu'aux Habitations à Bon Marché. Rien n'est inventé ici. Le discours de la rationalisation des tâches ménagères est prétexte à une définition restrictive de l'usage de la cuisine "laboratoire", elle n'est pas l'endroit où les repas sont pris, mais le territoire de

légitimation de la femme au foyer pouvant depuis cet espace surveiller les enfants dans la salle commune. Equipée d'un fourneau, d'un évier avec paillasse, il est essentiel que soit prévu l'emplacement du futur réfrigérateur, symbole par défaut de ce futur bien être ménager des années 1960. Au territoire féminin de la cuisine se superpose le territoire masculin de l'atelier où le sinistré est convié à faire du bricolage.

Pour terminer il nous semble important de décrire deux cas de figure exemplaires qui tout en se définissant par une question de la productivité des ouvriers utiliseront ou n'utiliseront pas la logique du baraquement. Le cas des prisonniers de guerre est l'exemple même de cette seconde solution. Encore peu nombreux en août 1944, ils furent d'abord affectés à l'agriculture avant d'être pour partie attribués au M.R.U. qui les répartit selon un ordre prioritaire dont la tâche la plus urgente demeure le déminage. A cette occasion, une direction du déminage fut créée au M.R.U. et placée sous la responsabilité de Raymond Aubrac, jeune ingénieur des Ponts et Chaussées, auréolé de son passé de résistant, ancien commissaire de la République à Marseille ²². Les prisonniers de guerre dépendant du M.R.U. doivent également participer aux chantiers de déblaiement, de terrassement, d'exploitation des matières premières, de forestage et de reboisement. Leur utilisation est régie par un certain nombre de circulaires. Regroupés en kommandos, ils doivent être cantonnés aussi près que possible du lieu d'activité afin d'être mis à l'ouvrage sans perte de temps. Pour les kommandos communaux, les prisonniers seront employés en régie directe. Dans les kommandos de travail, c'est le Délégué Départemental à Reconstruction qui approvisionne les entreprises placées sous contrôle du M.R.U. Enfin des kommandos de travail mixte sont destinés à fournir à la fois de la main d'œuvre aux chantiers en régie et à des entreprises privées.

Quoi qu'il en soit, le principe économique de l'utilisation des prisonniers de guerre repose sur la limitation minimale des frais de fonctionnement : assistance sociale et surtout frais d'hébergement. A cet égard Raoul Dautry déclare : "l'installation des kommandos ne doit exiger qu'un minimum de matériel. Des casernes inutilisées, les usines désaffectées, les vieux bâtiments remis en état par un petit groupe de prisonniers arrivé en éclairer, doivent être utilisés au maximum" ²³. Le couchage ne sera assuré que sur la paille. Si le logement n'est plus cet outil de la productivité, quelles solutions peuvent être apportées par le M.R.U. ? La circulaire interministérielle du 29 septembre 1945 nous fournit la réponse : "le ravitaillement appelle la plus grande attention. L'état physique des prisonniers de guerre entre nos mains est mauvais et a tendance à s'aggraver et ces prisonniers de guerre sont des travailleurs et ne sont conservés par la France qu'en vue d'obtenir d'eux du travail. Il faut donc à tout prix leur procurer l'équivalent calorique nécessaire pour qu'ils puissent travailler" ²⁴. D'où l'apparition de ce travail de comptabilité alimentaire pour composer la ration idéale du prisonnier de guerre de l'Axe selon une grille d'évaluation de ses efforts physiques déployés ²⁵. La ration de base est de 1 600 calories par jour pour le prisonnier en repos dans les dépôts ou camps annexes. Pour ceux qui sont détachés dans l'économie civile, la ration de pain sera plus importante : 575 grammes par jour pour les mineurs de jour, 725 grammes pour les mineurs de fond, 450 grammes dans tous les autres cas. Pour ne pas créer des charges nouvelles au ravitaillement général, tout employeur de prisonniers de guerre est invité à encourager la mise en culture de jardins potagers destinés à leur consommation. Bien plus que l'institution d'un véritable code

alimentaire du prisonnier de guerre, ces mesures délimitent le territoire d'une norme alimentaire de la productivité du prisonnier de guerre. C'est pourquoi parallèlement à ces classifications, des mesures d'accompagnement d'ordre administratif sont mises en place afin de faire respecter par les employeurs de prisonniers de guerre, les normes édictées par le Ministère du Ravitaillement. Le contrôle est exercé mensuellement par les directeurs départementaux du ravitaillement. En cas de conflit entre employeur et administration, une commission d'arbitrage composée du directeur régional des prisonniers de guerre, d'un représentant de l'intendance, de l'inspecteur divisionnaire du travail et des représentants des principaux services employeurs de prisonniers de guerre est chargée de régler le différent ²⁶.

Bien éloigné semble être le cas du personnel de la reconstruction. Devant les difficultés d'approvisionnement en ouvriers les chantiers de la reconstruction, est créé au M.R.U. en janvier 1945 un service de la main-d'œuvre. Lorsque sous la houlette de Dautry est créé le 6 septembre 1945, l'Organisation Nationale pour les Cantonnements Ouvriers de la Reconstruction (ONCOR), le service de la main-d'œuvre s'en voit confier la responsabilité. L'idée de Dautry est de confier à ses services le soin de construire eux-mêmes les cantonnements nécessaires à la totalité de la main d'œuvre sans distinction d'entreprises et de confier la gestion de ces organismes à l'ONCOR qui regroupe des représentants de la C.G.T., de la C.F.T.C., des différentes organisations patronales, des œuvres d'entraide sociales et des différentes administrations intéressées ²⁷. Pour Dautry, la mission de l'ONCOR a un double but : empêcher la reconstruction de piétiner en réglant la question du logement des ouvriers-reconstructeurs et mettre les partenaires sociaux au pied du mur en les obligeant à retrousser leurs manches dans l'œuvre de reconstruction. Ainsi espère-t-il circonscrire oppositions syndicales et autres ²⁸. Les baraquements de l'ONCOR sont normalisés. Chaque chantier de reconstruction doit comprendre un baraquement administratif, une cuisine-réfectoire, une infirmerie, un foyer ainsi que des lavoirs-douches et un service médical. Les dortoirs sont montés autour de ces équipements afin de constituer l'ébauche d'une cité. Fait significatif, chaque cantonnement de l'ONCOR est équipé d'un service social, car "l'ouvrier étant séparé des siens, le service social fera la liaison entre le travailleur déplacé et les membres de sa famille afin d'être un réconfort et un conseil pour celui qui pourrait être désemparé du fait de cet éloignement" ²⁹. Un corps d'assistantes sociales secondant le médecin contribue "à tout ce qui présente un caractère social dans la vie du travailleur". Comme ses prédécesseurs au Réseau du Nord, à celui de l'Etat et au Ministère de l'Armement, il est le maillon essentiel au bon fonctionnement de la cité. L'assistante sociale, grâce à "ses qualités féminines" doit œuvrer pour éviter "tout ce qui pourrait ressembler à un camp, pour se rapprocher d'une conception toute familiale ; sur le plan des loisirs, elle donnera son avis sur toutes les initiatives à prendre en ce domaine (films, séances récréatives, etc ...). Le Foyer sera sous son égide morale et elle sera consultée sur le choix des livres de la bibliothèque" ³⁰.

Conclusion :

Au terme de cette étude, il semble bien que le baraquement de la Reconstruction après la Libération ne puisse être considéré comme le résultat d'une simple action improvisée par le M.R.U. L'urgence du provisoire ne signifie pas pour autant précipitation. Bien au contraire, s'il semble qu'un logement de l'après-guerre

ait été pensé en terme de productivité et de norme sociale c'est bien celui-là. Sans doute parce que Raoul Dautry en est directement l'initiateur, lui qui dès 1918 avait posé comme centrale, la logique du logement provisoire pour les cheminots-sinistrés du Réseau du Chemin de Fer du Nord. Pourtant à bien des égards, la situation de 1944 n'a plus rien à voir avec l'héritage de décombres que doit gérer, après le premier conflit mondial, le jeune ingénieur de la Voie Dautry. Le sinistré n'est plus un cheminot mais un français anonyme redevenant même un citoyen à part entière avec ce retour à la démocratie que symbolisent les élections municipales d'avril et mai 1945. Cette restauration du pouvoir local avec une poussée de mécontentement des sinistrés apparaît bien se définir d'abord en réaction aux prises de positions et choix de l'administration centrale M.R.U ³¹. Les sinistrés conscients de leur poids forment un contre-pouvoir local appuyé pour la circonstance par les syndicats et le Parti Communiste. La cabale est lancée, c'est sous les lazzi que se terminera à la fin de février 1946 l'aventure de Raoul Dautry à la tête du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme : "Pas de provisoire", tel était, le premier jour qui suivit la Libération, le mot d'ordre du Comité d'Alger. Comme nous l'avons dit et montré, c'était en fait à un provisoire éternel qu'une telle politique allait nous vouer ..." Résumons l'héritage de M. Dautry. Après deux hivers, les sinistrés n'étaient pas relogés. Le déblaiement n'était exécuté qu'à moins de 70%. La construction de maisons transitoires n'améliorait que dans une mesure insignifiante la situation des sinistrés, et par contre, grevait le pays de charges nouvelles. Il n'y avait ni contrôle, ni organisation d'ensemble. Une centralisation imbécile accompagnée d'une autonomie à la fois dangereuse et limitée des délégations départementales, avait paralysé tout redressement. Ni initiatives individuelles - ou alors contrecarrées - ni base populaire. Tel est, après le bilan de la guerre, le bilan de la gestion Dautry" ³².

-
- 1 Le Corbusier, *Les Oeuvres complètes*, 1938-1946, vol. 4, Zurich, Ed. Gisberger, 1946, P. 94-99.
 - 2 Fondation Le Corbusier, D1 (8) 484, lettre de Le Corbusier à Monsieur René Belin, Ministre du Travail, juillet 1940.
 - 3 Léon Buis, "Le relogement des sinistrés", *Urbanisme* n° 99/100, p. 23.
 - 4 René Clozier, "Régionalisme et travail en série", *l'Architecture Française*, n° 28, février 1943, p. 23.
 - 5 Raoul Dautry, "1945 doit être l'année de l'urbanisme", *Urbanisme* n° 103/104.
 - 6 Le Corbusier, *Sur les quatre routes, l'automobile, l'avion, le bateau, le chemin de fer*, Paris, Gallimard, 1941, p. 9.
 - 7 Discours de Raoul Dautry, Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme devant l'Assemblée Consultative le 2 mars 1945.
 - 8 Rémi Baudoui, "Génèse d'un expert urbain, Raoul Dautry de Polytechnique aux Chemins de Fer du Nord", *Architectes, Ingénieurs, Urbanistes et Cie*, Institut Français d'Architecture, Dossiers et Documents n° 6, juin 1986.
 - 9 AN 307 A0 6, Allocation de Raoul Dautry, "Inauguration de la salle de réunion de la Cité Lille-Délivrance/avril 1944, p.3.
 - 10 AN 307 AP 6, Allocution de Raoul Dautry, "Inauguration de la salle de réunion de la Cité Lille-Délivrance, op. cit., p. 3.

- 11 Ce texte est publié pour la première fois en mars 1891 dans la *Revue des Deux Mondes*.
- 12 AN 307 AP 176, Procès-verbal de la 6ème réunion des Commissaires aux Travaux Directeurs et Chefs de Service tenue le 12 janvier 1945 sous la présidence de Monsieur le Ministre, p. 3.
- 13 AN 307 AP 176, Procès-verbal de la 11ème Réunion des Commissaires aux Travaux Directeurs et Chefs de Service, tenue le 19 mars 1945 sous la présidence de Monsieur le Ministre, p. 2.
- 14 AN 307 AP 176, Procès-verbal de la 12ème Réunion des Commissaires aux Travaux Directeurs et Chefs de Service, tenue le 16 avril 1945 sous la présidence de Monsieur le Ministre, p. 16.
- 15 AN 307 AP 175, Note de Raoul Dautry aux membres du gouvernement, le 26 décembre 1945, p. 1.
- 16 AN 307 AP 168, Programme de reconstruction pour la période de démarrage (1946-1947) en date du 8 juin 1945, p. 4.
- 17 Entretien avec Monsieur Jean Kérisel le 25 septembre 1986, p. 3.
- 18 AN 307 AP 171, Note Générale aux Délégués Départementaux n° 15, le 9 octobre 1945, p. 1.
- 19 AN 307 AP 171, Note Générale aux Délégués Départementaux n° 15, op. cit., p. 1.
- 20 AN 307 AP 175, Directive pour l'établissement des projets des maisons de transition. Direction Générale des Travaux. Cette note semble avoir été établie par Urbain Cassan. Polytechnicien de première formation, Dautry l'envoie faire des études d'architecture et devient dès le Réseau du Nord, l'architecture-conseil de Dautry.
- 21 AN 307 AP 175. Directive pour l'établissement des projets des maisons de transition, op. cit., p. 2.
- 22 Pour tout ce qui concerne l'analyse du déminage en France après la deuxième guerre mondiale, voir l'ouvrage de Danièle Voldman, *Attention mines 1944-1947*, Paris, Ed. France-Empire, 1985, 190 p.
- 23 AN 307 AP 174, Lettre du Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme à messieurs les Délégués Départementaux, le 8 septembre 1945, p. 3.
- 24 AN 307 AP 174, Circulaire interministérielle du 29 septembre 1945 sur l'emploi des prisonniers de guerre allemands, p. 4.
- 25 AN 307 AP 163, Instruction interministérielle sur l'alimentation des prisonniers de guerre de l'Axe, 15 novembre 1945, p. 2.
- 26 AN 307 AP 163, Instruction interministérielle sur l'alimentation des prisonniers de guerre de l'Axe, op. cit., p. 4.
- 27 AN 307 AP 167, Note du Service de la Main d'Oeuvre pour Monsieur le Ministre, 17 septembre 1945.
- 28 AN 307 AP 167, Rapport à Monsieur le Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme sur le fonctionnement de l'ONCOR, p. 2.
- 29 AN 307 AP 167, Instruction générale sur l'organisation nationale des cantonnements d'ouvriers de la reconstruction, Paris, MRU, septembre 1945, p. 24.

- 30 AN 307 AP 167, Instruction générale sur l'organisation nationale des cantonnements ouvriers de la reconstruction op. cit., p. 24.
- 31 Telle est l'analyse que l'on peut faire à propos des échecs de Le Corbusier à Saint-Dié et à la Rochelle La Palice. Ce zèle démocratique semble d'ailleurs pouvoir s'expliquer par la frustration liée à la dépossession du pouvoir local communal auquel avait procédé l'Etat français. La loi du 16 novembre 1940 confiait au gouvernement de Vichy, la nomination des maires et des conseillers municipaux dans les communes de plus de 2 000 habitants.
- 32 *Les Bâtisseurs*, brochure publiée par le CERES (Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales) proche du P.C.F. sous la direction du Docteur Guillotin - qui est un pseudonyme -, 1947, p. 8 et 14.

Monsieur CLAUDIUS-PETIT,
Ministre de la Reconstruction.

J'ai été désigné pour être membre de la commission sur les dommages de guerre, peut-être parce que je faisais partie d'une commission de l'Assemblée. Mon idée était qu'il fallait s'occuper des sinistrés de la vie autant que des sinistrés de la guerre et qu'il ne fallait pas s'omnubiler sur la reconstruction à l'identique, qu'il fallait "construire la France, non la reconstruire", comme dit Valéry. Ces paroles étaient sacrilèges, car les sinistrés de la guerre, après tout, c'était un petit colège électoral et tout le monde a voulu la loi de reconstruction à l'identique. Dans un discours à l'assemblée, j'ai dit: comment voulez-vous reproduire à l'identique l'album de photo de la famille?

La loi prévoyait la reconstruction des immeubles tels qu'ils étaient, en intégrant un abattement maximum de 20 % pour vétusté. C'est l'Etat qui prenait tout en charge jusqu'au déblaiement des ruines, le mobilier jusqu'à la canne à pêche. A Dunkerque par exemple, on a remplacé des maisons vétustes à 90 % par des maisons de briques, certes modestes, mais neuves. Cette faible implication du propriétaire français dans l'effort économique a été désastreuse, parce que, pendant ce temps, les Anglais construisaient sans hésiter des choses nouvelles en dehors de la ville, les Belges sinistrés acceptaient de recevoir 10 % de la valeur de leur dommage, les Allemands déblayaient eux-même les ruines, jour et nuit, et instauraient une loi de solidarité par laquelle les propriétaires renonçaient à être dédommagés, en particulier parce que les Allemands venant de l'est auraient été désavantagés. Mais montrer l'Allemagne en exemple alors que nous venions de nous battre contre eux était considéré comme insultant. Pendant ce temps, je m'évertuais à expliquer que nous ne pouvions pas reproduire à l'identique l'album de famille brûlé pendant les bombardements.

Le deuxième verrou qui s'est fermé au même moment, c'est la loi de 48. L'idée de la loi était logique. Elle m'était venue lorsque j'étais à Alger en lisant par hasard un dossier de presse sur la planification en Russie soviétique où on voyait que le loyer était diminué de 25% lorsqu'une chambre servait de passage pour aller dans une autre chambre. La loi devait permettre de réintroduire en douze ans les loyers dans les budgets familiaux à un niveau normal permettant l'entretien et la construction. Mais cette loi a été tuée une première fois par les réévaluations qui n'ont pas été répercutées sur les loyers, et une deuxième fois par la libération des loyers pour les seuls immeubles de haute catégorie, sous prétexte de faire payer les familles aisées, de faire payer les riches, ce qui a eu pour effet de désolidariser les riches, de désolidariser les propriétaires des autres. Bref le propriétaire qui avait la malchance de loger des pauvres, dans un logement soumis à la loi de 48, perdait de l'argent et ne pouvait pas réhabiliter ses logements. Ce classement des immeubles avait été fait à partir de la méthode d'enquête élaborée par Auzelle.

Pendant ce temps, les sinistrés de la vie étaient toujours là. L'Abbé Pierre est venu me demander d'installer de vieux wagons à Noisy-le-Grand, sur un terrain où l'eau est à trente centimètres du sol, donc inondable. J'ai refusé. J'ai préféré aider à créer des cités de transit, par l'intermédiaire de sociétés HLM que j'ai créées à Paris, à Lyon, à Metz, à Marseille et à Angers pour éponger les bidonvilles, notamment les bidonvilles de Marseille et de la région parisienne.

Lorsque j'ai quitté le ministère le 2 janvier 1953, il n'y avait encore qu'une catégorie pour le financement des HLM. Tous mes successeurs n'ont eu qu'une idée, c'est de créer une catégorie moins cher à la construction, ce qui impliquait un plafond de ressources pour les locataires, et ce qui a provoqué partout une ségrégation comme aujourd'hui avec l'APL.

Mais tout cela est du passé. Je ne vois pas à quoi ça peut servir. Il me semble plus important de s'occuper du présent.

DU LOGEMENT INSALUBRE À L'HABITAT DÉFECTUEUX : ROBERT AUZELLE ET L'ACTION DU CENTRE D'ETUDES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'URBANISME ET DE L'HABITATION (1947/1955).

par J. GOHIER

1947/1948 : la réalisation de ses tâches dites "temporaires" (établissement des projets de reconstruction et d'aménagement, et des plans de remembrement parcellaire) étant suffisamment avancée, la D.G.U.H. ¹ commence à se préoccuper des "tâches permanentes" qui lui étaient dévolues depuis la loi du 15 juin 1943. Une première préoccupation est d'homogénéiser l'action des Services Départementaux de l'Urbanisme et de l'Habitation sur l'ensemble du territoire, et par conséquent d'élaborer les directives techniques nécessaires. Pour cela la création d'un "Centre d'Etudes" est décidée, dont on confie l'animation au benjamin du "Collège des Urbanistes en Chef", Robert AUZELLE qui vient d'être appelé à succéder à Jacques GREBER ² comme Professeur de travaux pratiques à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris ³.

L'une des premières manifestations de ce Centre d'Etudes fut la diffusion, en janvier 1948, d'une série de notes techniques. Fruit des réflexions des Urbanistes en Chef attachés à la DGUH et des spécialistes de cette Direction, ces notes, présentées sous le titre "Premières conclusions de trois ans d'expérience en matière d'urbanisme" étaient destinées à fournir aux Services Extérieurs des indications doctrinales et des renseignements sur la façon d'aborder les problèmes. Parmi elles figurait en bonne place la "rénovation urbaine" présentée comme étant l'un des objectifs essentiels à poursuivre.

C'est que la mise au point des projets de reconstruction des villes sinistrées avait montré combien il était difficile d'aménager convenablement des quartiers à l'intérieur desquels se trouvaient un nombre plus ou moins grand d'immeubles totalement ou partiellement détruits. Or l'on pouvait assimiler à ces exemples les vieux quartiers des villes non atteintes par la guerre mais dont un grand nombre d'immeubles pouvaient être considérés comme devant disparaître à bref délai en raison de leur vétusté et de leur insalubrité.

La question du redressement des conditions d'habitat des populations, tant urbaines que rurales, était depuis longtemps à l'ordre du jour, et la lutte contre les "taudis" était engagée presque partout dans le monde, notamment dans les pays fortement industrialisés ⁴. En France, dès 1850 (loi du 13 avril) renforcée par la loi du 15 février 1902 sur la protection de la santé publique, certaines dispositions confiaient aux autorités municipales la surveillance de l'état sanitaire des habitations, leur donnaient le pouvoir de faire exécuter d'office les travaux nécessaires à la réhabilitation des logements, et même d'exproprier en vue de leur démolition les maisons reconnues insalubres. Mais leur action dans ce domaine fut constamment entravée par l'imprécision des textes législatifs et réglementaires relatifs à la détermination du "danger pour la santé des occupants ou des voisins" susceptible d'entraîner l'action administrative. En effet, les réactions sanitaires des habitants des logements défectueux peuvent varier avec les individus, selon leur

âge, leur alimentation, leur mode de vie, leur hérédité, et aussi selon le degré de peuplement du local où ils vivent, et leurs réactions personnelles sont donc toujours très subjectives. D'autre part, l'action des Pouvoirs Publics fut constamment contrariée par les jurys d'expropriation qui fixèrent le plus souvent des indemnités exagérément élevées, et allèrent même, parfois, jusqu'à révoquer les décisions des autorités compétentes concernant l'état d'insalubrité des bâtiments en cause. Par ailleurs la démolition des taudis ne pouvait être menée à bien sans l'existence de logements décents en nombre suffisant pour accueillir les habitants évincés des locaux considérés comme insalubres ou défectueux. Or, les conditions économiques de l'entre-deux-guerres n'avaient guère favorisé la construction de nouveaux logements. De plus, tant que les vieilles maisons, quel que soit leur état, procurent à leurs propriétaires un rapport supérieur à celui d'une construction neuve, on ne peut s'attendre à ce qu'elles disparaissent. C'est pourquoi, à la veille des hostilités, malgré les efforts accomplis dans la construction des H.B.M. ⁵ l'assainissement des quartiers anciens n'avait guère progressé.

Cependant, pour les Urbanistes de la DGUH, l'aménagement de ces quartiers, pour la plupart situés au centre des villes, ne pouvait se concevoir sans une modification profonde de la voirie existante, sans création d'espaces verts, et sans réalisation d'édifices publics répondant aux besoins des habitants de l'ensemble de l'agglomération. Cela conduisait à une révision du parcellaire foncier et par conséquent à la recherche d'un consensus chez les propriétaires touchés par les projets, par constitution d'associations syndicales, mais aussi à envisager des expropriations plus importantes que celles qu'autorisaient les simples déclarations d'insalubrité. Obtenir l'extension de la notion d'expropriation pour cause d'utilité publique pour la rendre applicable à d'assez vastes opérations d'urbanisme fut donc l'un des premiers objectifs de la nouvelle Administration de l'Urbanisme. Seule en effet cette possibilité permettait de substituer à la notion d'immeuble "insalubre" celle "d'habitat défectueux" qui pouvait s'appuyer sur des critères moins sujets à polémiques. Elle n'obtint satisfaction sur ce sujet que par la loi du 6 août 1953, mais à partir de 1950 différents textes avaient permis aux Sociétés et Offices d'H.L.M. la démolition d'immeubles insalubres et la construction de logements de remplacement;

Forte des expériences de la ville de Paris, ⁶ la DGUH avait dès 1945 adressé aux Préfets une circulaire leur prescrivant de faire recenser les immeubles insalubres, notamment à l'occasion des opérations de reconstruction. Sensible à ce problème, Robert AUZELLE ⁷ qui dirigeait alors la Circonscription Régionale d'Urbanisme de Rennes ⁸ fut à l'époque l'un des seuls à tenter de répondre à cette injonction. Tirant profit d'enquêtes sur l'habitat réalisées par l'Institut National d'Hygiène et par l'Association privée "Economie et Humanisme", il fit exécuter à Chartres, Rennes et Vannes, en accord avec les Municipalités, des "enquêtes-témoins" destinées à lui permettre de déterminer une méthode d'investigation aussi objective que possible sur l'état de l'habitat existant. Placé peu après à la tête du Centre d'Etudes, il poursuivit cette recherche qui l'amena à dégager les principes suivants :

- l'enquête doit prendre le logement et son degré d'habitabilité comme unité de base, et non l'immeuble et encore moins l'îlot (car dans un même bâtiment il y a souvent des logements défectueux et d'autres qui ne le sont pas, à fortiori dans un même îlot) ;

- l'enquête doit constater des faits sans en rechercher les causes (logement très humide, délabré, sombre, sans équipements, ...) ;

- l'enquête doit porter sur les occupants autant que sur le local (certains logements sont défectueux - voire insalubres - parce que surpeuplés ; certains occupants ont un comportement anormal, voire asocial ...)

- l'enquête doit faire connaître les éléments qui peuvent permettre de déterminer les conditions possibles de relogement des occupants.

Cela conduisit à l'élaboration d'une "fiche d'enquête-logement" qui comporte deux parties : l'une relative à l'appréciation de l'habitabilité du logement visité, l'autre à ses occupants et à leur comportement ⁹. L'examen de toutes les fiches d'une même enquête, remplies sur place par un ou plusieurs enquêteurs préalablement instruits des buts recherchés, permet de se livrer à une véritable "auscultation" des îlots prospectés, puis de dégager ensuite le "diagnostic" c'est-à-dire de supputer quels sont les immeubles à démolir ou ceux à réparer, dont la liste servira de base aux études de réaménagement du quartier intéressé et à l'élaboration du programme de relogement des habitants touchés par l'opération.

De 1950 à 1955, une cinquantaine d'enquêtes menées selon cette méthode furent réalisées par les Services Départementaux de l'Urbanisme et de l'Habitation ¹⁰. La plupart d'entre elles furent suivies d'opérations de résorption d'îlots insalubres dont les occupants furent relogés dans des groupes d'H.L.M. Mais il convient de signaler que la méthode AUZELLE envisageait, pour mener à bien ces opérations, la construction d'une "cité de relogement temporaire" (on a dit ensuite "cité de transit") permettant d'accueillir, dans des conditions d'habitat correctes et avec des loyers aussi bas que possible, les familles évacuées des immeubles démolis en attendant de pouvoir leur attribuer un logement définitif dans les îlots reconstruits. Cette cité devant de préférence être édifiée à proximité des quartiers visés par les opérations de destruction ou de "curetage", car il importe de ne pas dépayser brusquement les familles en les éloignant de leurs parents et amis, comme aussi de leurs commerçants habituels, et enfin de ne pas négliger l'action éducative du séjour dans la cité. A l'initiative du Centre d'Etudes, et grâce à la compréhension du maire - Monsieur TERRÉ - la première cité de ce genre fut construite par l'Office d'H.L.M. de Troyes en vue de la réhabilitation progressive du vieux quartier baptisé "leBouchon de Champagne". Elle remplit convenablement son rôle à partir de 1953, surtout dans les premières années de son fonctionnement ¹¹.

Lorsque Robert AUZELLE quitta en 1957 la direction du Centre d'Etudes, étant appelé à travailler à l'étranger et à l'EPAD, la méthode d'enquête sur l'habitat défectueux était entrée dans la pratique courante des Services. C'est d'ailleurs peu après que la "rénovation urbaine" (qui avait fait l'objet d'une première circulaire ministérielle le 24 janvier 1956 (J.O. des 25 et 26/01/1956) fut dotée de textes réglementaires (Décrets du 31 décembre 1958 et du 15 juin 1959, Circulaire et Instruction Générale du 8 novembre 1959 - J.O. du 24/11/1959).

Mais le risque que lui fit courir la "rénovation bulldozer" mit en évidence le problème de la sauvegarde du patrimoine historique et architectural (très souvent enserré dans les quartiers considérés comme défectueux), problème réglé par la "loi

Malraux" du 4 août 1962. Enfin la loi du 30 décembre 1967 (modifiée en 1972) réforma la législation sur les "associations foncières urbaines", dans le but d'inciter les propriétaires à se grouper pour entreprendre des actions de rénovation d'îlots.

-
- 1 Direction Générale de l'Urbanisme et de l'Habitation créée en 1941 à la Délégation Générale à l'Equipement National et intégrée en 1944 au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, et dénommée "Direction de l'Aménagement du Territoire" à partir de 1949.
 - 2 Jacques GREBER était parti reprendre ses missions d'urbaniste interrompues par la guerre aux U.S.A. (Philadelphie) et au Canada (Ottawa).
 - 3 Héritier à partir de 1924 de l'Ecole des Hautes Etudes Urbaines fondée en 1919 sous l'égide du Conseil Général du département de la Seine.
 - 4 Cf. par exemple : "l'habitation urbaine et rurale", rapport du Service des Etudes Economiques de la S.D.N. (Société des Nations) publié à Genève en 1939.
Voir aussi : - la thèse de Philippe ISAAC : "Le problème de l'habitation urbaine en France" (Paris-P.U.F. 1943) et son importante bibliographie ; et l'ouvrage "Se loger" publié fin 1948 par le Centre d'Etudes de la DGUG.
 - 5 H.B.M. (habitation à bon marché) qui passèrent sous la responsabilité du M.R.U. en 1947 et devenues H.L.M. (habitations à loyer modéré) peu de temps après.
 - 6 Le Directeur Général de l'Urbanisme (A. PROTHIN) et son principal adjoint (P.A. THIEBAUT) avaient débuté leur carrière à la Préfecture de la Seine.
 - 7 Avant d'entrer au Ministère, il avait étudié avec A. LAPRADE l'aménagement du quartier du Marais à Paris. Rappelons également qu'il avait dans les années 1938/1939 travaillé avec Gaston BARDET au sein de l'Atelier Supérieur d'Urbanisme Appliqué.
 - 8 Les Circonscriptions Régionales d'Urbanisme furent remplacées en 1946 par des Services Départementaux de l'Urbanisme et de l'Habitation, et leurs "patrons" - les Urbanistes en Chef - furent chargés d'assurer les liaisons entre ces nouveaux services et l'Administration Centrale.
 - 9 Cf. R. AUZELLE : "Recherche d'une méthode d'enquête sur l'habitat défectueux" - (Vincent-Fréal éd. Paris 1950).
 - 10 Voir n° spécial sur l'Habitat Défectueux de la revue "Urbanisme et Habitation (La Vie Urbaine)", (organe de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris) - n° de juillet-décembre 1955 (P.U.F. - Paris).
 - 11 Plus tard la modicité des ressources de certaines familles évacuées des taudis démolis a rendu difficile leur relogement en H.L.M. (Cf. à ce sujet le n° précité de la revue "Urbanisme et Habitation").

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES COMPLÉMENTAIRES :

- 1945 "Urbanisation et désurbanisation" - (G. HEUYER, L. DEROBERT, A. LEBRETON, Ch. RIST) - Ed. Plon - Paris, 1er trim. 1945
- 1949 "Ce que coûte les taudis - le taudis article de luxe " - brochure de l'APAS (Action Paritaire d'Action Sociale du Bâtiment et des Travaux Publics de la Région Parisienne) - Paris, 1949.
- 1951 "Le Taudis" : ses répercussions sur le plan médical, moral et social" Rapport du Dr. Lucienne VANNIER) - in Revue C.I.L. n° 37 - Novembre 1951.
- 1952 "La ville et l'Homme - Rouen : Etude sociologique d'un secteur prolétarien", par Michel QUOIST (Cartographie par le Centre d'Etudes de la Direction de l'Aménagement du Territoire) - Editions Ouvrières - Paris, 1952.
- "La rénovation progressive des agglomérations en France" - (Rapport de P. DUFOURNET, Urbaniste en Chef) - in Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment - n° du 4 octobre 1952.
- 1957 "L'aide à l'habitat ancien" - Rapport de Guy HOUIST au Conseil Economique et Social du 24 juillet 1957
- 1960 "Comment évaluer les besoins en logements" - (G. DESRAMAUT)
"Les taudis se renouvellent" - (D. PARKER)
"Tribulations de la joie d'habiter" - (M. MARCOU) in Revue C.I.L. n° 121 - Avril 1960.
- 1961 "Quelques aspects psychologiques de la rénovation urbaine" - (Pierre LAUREILLARD).
"Les objectifs de la rénovation urbaine" - (Jean GOHIER) in Revue "Cités et Techniques" - n° 3 - Nov./Déc. 1961.
- 1962 "Que faut-il conclure de la première expérience entreprise à Rouen depuis 1954 en matière de rénovation urbaine" - (Journal "Le Bâtiment" - 1962).
- 1964 "323 Citations sur l'Urbanisme" - (R. AUZELLE, J. GOHIER, P. VETTER) Ed. Vincent Fréal - Paris - 1965.
- 1977 "Logique des institutions, modes de vie et production des marginalités" - C.R. d'un débat sur la Résorption de l'habitat insalubre et le travail social dans les cités de transit - (divers auteurs) - in Revue du Cordes - n° spécial août 1977 (Ed. La Documentation Française - Paris).